mission inclusion

Revue de presse
1er au 15 mars 2021

Table des matières

Mission inclusion 4

Mission inclusion (ex-L'oeuvre Léger) soutient les coopératives des femmes au Burkina Faso 5

Lien multimédia – 2021-03-01 5

Grenier – 2021-03-03 5

Champs d'action au Québec 7

Le Patro offre un chalet pour des familles défavorisées [VIDÉO] 8

Le Quotidien – 2021-03-03 8

La Tribune – 2021-03-03 8

Réparer le filet social devrait être une priorité 10

Le Canada français – 2021-03-04 – p. A18 10

Plus d'argent et plus de flexibilité demandés pour la «création rapide» de logements 12

Le Soleil – 2021-03-05 12

Les affaires – 2021-03-05 12

Le Devoir – 2021-03-05 12

Huffington Post – 2021-03-05 12

Journée internationale des droits des femmes: faisons face à la réalité de l'itinérance au féminin 14

Métro – 2021-03-07 14

« Le réseau est saturé » 16

Le Devoir – 2021-03-08 – p. A1, A3 16

Résilience Montréal obtient 3,6 M$ d'Ottawa pour son futur centre près du square Cabot 19

Radio-Canada – 2021-03-08 19

Générosité record de 15,9 M$ pour Centraide Québec-Chaudière-Appalaches, même en temps de crise 20

Le Soleil – 2021-03-09 20

120 000 $ pour contrer l'insécurité alimentaire causée par la pandémie en Estrie 22

La Tribune – 2021-03-09 22

Multiplication 24

Le Courrier du Sud – 2021-03-09 – p. 1, 4, 5 24

Des chèques amputés de moitié 27

Le Devoir – 2021-03-09 – p. A1, A4 27

La Ville de Montréal accorde plus de 2,3 M$ à une quarantaine d'organismes œuvrant auprès des personnes en situation d'itinérance 30

Canada Newswire – 2021-03-12 30

Itinérance. Vers un manque de financement? 32

Métro – 2021-03-12 – p. 4 32

La pandémie, une occasion de faire mieux pour le Canada **34**
Le Devoir – 2021-03-12 34
Logement abordable: Montréal dévoile un programme de subvention **37**
Métro – 2021-03-12 37
Un nouveau programme aidera les Montréalais à acheter des logements abordables **39**
Radio-Canada – 2021-03-13 39
Des locataires se battent pour leurs droits à Saint-Laurent **41**
Le Devoir – 2021-03-13 – p. A11 41
Quatre logements abordables **44**
Le Presse – 2021-03-14 44
Les demandes sont encore criantes dans les banques alimentaires **46**
Radio-Canada – 2021-03-14 46

Champs d'action à l'international 48

Afrique: FAO - 45 pays auront besoin d'aide alimentaire en 2021 **49**
All Africa – 2021-03-05 49
Au Pakistan, pour les femmes «un endroit sûr où échanger, discuter de sujets tabous, et se soutenir» **51**
rfi – 2021-03-07 51
The missing women in India's workforce **53**
Hindustan Times – 2021-03-07 53
Au Cameroun, les kidnappings d'éleveurs sèment la désolation dans l'Adamaoua **55**
Le Monde – 2021-03-07 55
Les droits des femmes à l'honneur aux quatre coins du monde **58**
Le Devoir – 2021-03-08 – p. B4 58
La Presse + – 2021-03-08 – p. ACTUALITÉS_21 58
Trois pays méditerranéens devront recourir à une aide alimentaire extérieure en 2021 **61**
EconoStrum – 2021-03-08 61
Dans l'ombre de la COVID-19, le spectre de la famine **63**
La Presse + – 2021-03-09 – p. DÉBATS_7 63
La Banque mondiale accorde un don de 75 millions de dollars pour renforcer la protection sociale en Haïti **66**
La Banque mondiale – 2021-03-09 66
Le Secrétaire général annonce la création d'un Groupe spécial de haut niveau sur la prévention de la famine **67**
Nations Unies – 2021-03-11 67

Actualité à surveiller 71

Rien à signaler 72

Mission inclusion

Mission inclusion (ex-L'oeuvre Léger) soutient les coopératives des femmes au Burkina Faso

Lien multimédia – 2021-03-01
Grenier – 2021-03-03

http://www.lienmultimedia.com/spip.php?article79839

https://www.grenier.qc.ca/nouvelles/22617/mission-inclusion-soutient-les-femmes-et-les-familles-en-difficulte

Mission inclusion, le nouveau nom de L'oeuvre Léger, lance une grande campagne de financement pour soutenir les femmes et les familles, comme celles du Burkina Faso, où elle est présente depuis une vingtaine d'années.

Durement touché par les conséquences économiques et sociales de la pandémie, le terrorisme et les changements climatiques, ce pays figure parmi les plus pauvres au monde. Près de 1 personne sur 2 vit en dessous du seuil de pauvreté. Grâce à des organismes partenaires établis en permanence sur les lieux, Mission inclusion projette d'aider 50 000 femmes à se tourner vers l'agriculture durable, élément essentiel de leur autonomie financière, sociale et familiale.

Les enjeux reliés à cette autonomie sont multiples, c'est d'ailleurs une des raisons pour lesquelles Mission inclusion engage des actions concrètes pour accompagner les populations rurales et les aider à surmonter les défis d'adaptation aux changements climatiques.

« Il faut être ingénieux, faire appel à des pratiques innovantes, souligne Charles Mugiraneza, gestionnaire – projets majeurs en Afrique de Mission inclusion. Avec nos partenaires (APIL, AFDR, USSCPA), nous préconisons l'agroécologie par la combinaison de l'agriculture, de l'élevage et du reboisement. »

Un investissement à échelle humaine qui génère à la fois des retombées financières et le retour à la dignité humaine, élément phare de la mission de la fondation.

Stimuler l'économie grâce à l'autonomie des femmes burkinabées

La situation économique du Burkina Faso, déjà précaire, s'est aggravée en raison de la COVID-19. La pandémie, ajoutée aux attaques des troupes armées djihadistes et aux changements climatiques, a provoqué un ralentissement économique inquiétant. Mission inclusion, grâce à la solidarité et aux dons de la population québécoise, entre autres, a déjà pu venir en aide auprès de 20 000 burkinabés ces 5 dernières années. La fondation est en mesure de rejoindre des milliers d'autres productrices agricoles via ses contacts privilégiés sur le terrain et les techniques agricoles de développement durable.

L'accompagnement de Mission inclusion est un soutien essentiel pour l'autonomisation des femmes.Son approche se concentre sur les fermes familiales, les productrices agricoles et l'entrepreneuriat féminin. La fondation veut continuer de créer des coopératives de femmes, car celles-ci sont au coeur du développement agricole, économique et social au Burkina Faso.

« Avant, je n'avais pas accès à la terre pour produire. Maintenant, je suis productrice ! Je produis le niébé, le sorgho, l'arachide. Chaque saison, je produis tout ! J'ai quatre enfants et

grâce à Mission inclusion, c'est propre dans mon ménage ! Je peux les nourrir, payer la scolarité, l'habillement, la santé… Je vais continuer. Mais il faut que les femmes de ma coopérative puissent me suivre pour avoir une chance de réussir », déclare Limata Zono, productrice agricole du Burkina Faso.

L'engagement de Mission inclusion avec ses partenaires doit se poursuivre pour assurer une continuité des efforts mis en place. Chacun d'entre nous a le pouvoir de changer des vies et de venir en aide aux plus vulnérables.

Il est possible de faire un don et soutenir les femmes et les familles dans le monde en se rendant sur missioninclusion.ca.

Retour à la table des matières

Champs d’action au Québec

Le Patro offre un chalet pour des familles défavorisées [VIDÉO]

Le Quotidien – 2021-03-03
La Tribune – 2021-03-03

Par : Myriam Arsenault

https://www.lequotidien.com/actualites/le-patro-offre-un-chalet-pour-des-familles-defavorisees-video-3de689f0242ee6bf489958d8455c0984

https://www.latribune.ca/actualites/le-fil-groupe-capitales-medias/le-patro-offre-un-chalet-pour-des-familles-defavorisees-video-3de689f0242ee6bf489958d8455c0984

Offrir un moment de répit à une trentaine de familles en situation de précarité, voilà l'objectif de la rénovation du chalet Bellevue, aux abords du Lac-Kénogami. Le Patro de Jonquière, aidé par Desjardins et le club Kiwanis, annoncera officiellement mercredi (aujourd'hui), la nouvelle vocation de ce chalet qui permettra à ces familles de profiter de séjours en nature, de se changer les idées et de passer du temps de qualité ensemble.
Le coût des rénovations est évalué à 225 000 $. Les Caisses Desjardins de Saguenay s'engagent à remettre 185 000 $, issus du Fonds du Grand Mouvement. Ce fonds a pour but d'investir dans les communautés en appuyant des projets qui ont le potentiel de transformer la société. Il a été lancé un peu avant la pandémie. Le club Kiwanis, quant à lui, complétera le financement. En plus de son engagement monétaire, le club compte utiliser les compétences de ses membres pour aider aux travaux.

Le Patro souhaite pouvoir accueillir les familles dès l'été. L'objectif est qu'une trentaine de familles séjournent au chalet, chaque année.

Pour Yannick Gagnon, directeur général du Patro de Jonquière, cette annonce est une célébration de la famille. Le secteur Intervention du centre communautaire pourra identifier des familles qui pourront séjourner dans le chalet, qu'elles soient défavorisées, qu'elles aient besoin d'un temps de répit ou encore qu'elles n'aient pas accès à la nature, par exemple.

Pour le Patro, les familles étaient une clientèle importante qui n'était pas présentement touchée par leurs services. Le centre communautaire s'est toujours concentré sur les groupes, soit sur les enfants avec les camps de jour ou les groupes avec la location du chalet Kiwanis, non loin du Bellevue.

« On aime la vie de groupe, on aime les loisirs, mais ça faisait depuis longtemps qu'on espérait arriver à un projet pour les familles, de les mettre au centre de notre milieu de vie », explique M. Gagnon, lors d'une entrevue avec Le Quotidien.

Les familles ne seront pas laissées à elle-même. Les équipes d'animation et d'intervention du Patro sont en réflexion pour la préparation d'activités qui pourra consolider les familles. On pense par exemple à des activités comme de la raquette, de la cuisine collective, des jeux et plus.

« Nous voulons que lorsque la famille quitte après sa fin de semaine ou sa semaine, qu'elle ait été capable de baisser la pression, de passer un séjour en nature, de changer d'environnement, de passer un moment de qualité ensemble. Mais ça ne s'arrête pas là. Grâce au partenariat

avec Desjardins et le club Kiwanis, le secteur intervention du Patro, de par ses travailleuses de rue, conservera un lien avec les familles », continue-t-il.

Des partenaires majeurs

Les Caisses Desjardins de Saguenay sont fières de s'associer à un projet qui aura certainement des retombées positives sur le bien-être de la communauté et surtout des familles qui vivent des précarités financières et sociales. « Le projet du Patro de Jonquière revêt un caractère tout spécial puisqu'il allie jeunesse et famille dans une perspective d'un développement social durable pour nos communautés », soulignent Dominic Boily et Luc Guillemette, représentants des présidents et directeurs généraux des caisses Desjardins du Saguenay, par voie de communiqué de presse.

Le Club Kiwanis est tout aussi heureux de participer à ce projet, et surtout de mettre à contribution les compétences professionnelles de ses membres. Il est d'ailleurs partenaire du Patro depuis les années 1960, rappelle le président, Pierre Blackburn, lors d'un entretien avec Le Quotidien. Il qualifie le partenariat comme naturel et souligne que les valeurs de ce projet rejoignent encore une fois celui du club. Ses membres amasseront d'ailleurs des fonds dès les prochains jours pour les rénovations du chalet.

Retour à la table des matières

Réparer le filet social devrait être une priorité

Le Canada français – 2021-03-04 – p. A18

Par : Valérie Legault

A-18 LE CANADA FRANÇAIS - ACTUALITÉ - www.canadafrancais.com - LE JEUDI 4 MARS 2021

Réparer le filet social devrait être une priorité

VALÉRIE LEGAULT
vlegault@canadafrancais.com

Le milieu communautaire est plus que jamais sollicité depuis le début de la crise sanitaire. À l'aube du dépôt du prochain budget provincial, il rappelle une chose au gouvernement. Après la pandémie, il sera plus que nécessaire d'investir dans le filet social que représentent les services publics, les programmes sociaux et les organismes.

Les transports médicaux, les banques alimentaires et les popotes roulantes tournent à plein régime depuis un an. «Jamais n'avons-nous autant compté sur le communautaire pour garantir un filet social qu'en ce temps de crise de la COVID-19, alors que ce sont les personnes en situation de vulnérabilité qui sont les plus touchées», souligne Nathalie Grenier, directrice générale de la Corporation de développement communautaire Haut-Richelieu-Rouville.

Au moins, dit-elle, le gouvernement a reconnu l'urgence de soutenir des initiatives. À Saint-Jean-sur-Richelieu, l'aide aux personnes itinérantes en est le meilleur exemple. Depuis le printemps dernier, l'organisme Actions Dépendances supervise un service d'hébergement d'urgence à l'Auberge Harris. Ce projet temporaire, financé par le Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Centre, a été mis sur pied en attendant la transformation de la maison Bouthillier en ressource d'hébergement pour itinérants.

«Ça reste dans un esprit curatif. Notre crainte, c'est qu'il ne reste plus d'argent une fois que tout ça sera derrière nous. On appréhende l'après-pandémie. On ne peut pas passer à côté de la ressource d'hébergement à la maison Bouthillier!», s'inquiète Mme Grenier.

MAIN-D'OEUVRE

Les organismes ont besoin que soit financé l'ensemble de leur œuvre plutôt que des projets à la pièce. Les initiatives qui sortent du cadre habituel de leur mission sont valables, sauf qu'elles ont un effet pervers. «Si, dans un contexte de pénurie de main-d'œuvre, l'organisme n'est pas en mesure de rassurer ses employés sur la poursuite de ses activités, il les perd. L'expertise part et met le projet en péril.»

C'est exactement la situation qui afflige Actions Dépendances, expose la directrice générale de la CDC. L'organisme peine à retenir ses intervenants, ne sachant si son projet à l'Auberge Harris va se poursuivre ce printemps.

Beaucoup d'autres organismes sont «sur la ligne de front» depuis le premier confinement. La Corporation de développement communautaire a même développé une cellule de crise avec la Ville de Saint-Jean-sur-Richelieu, le CISSS de la Montérégie-Centre ainsi que les MRC de Rouville et de la Vallée-du-Richelieu pour les aider.

Son objectif: soutenir les organismes dont le personnel tomberait au combat, que ce soit à cause de la COVID-19 ou par épuisement. Heureusement, les équipes ont été épargnées. Le comité s'est plutôt révélé fort utile pour répondre aux questions sur l'application des consignes et veiller à ce que chaque organisme dispose du matériel sanitaire nécessaire.

REFONTE

La Corporation de développement communautaire fonde beaucoup d'espoirs dans la refonte du Plan d'action gouvernemental en matière d'action communautaire, prévue ce printemps. Ses orientations donneront un nouveau souffle au milieu communautaire, dont la réalité n'a pas été mise à jour depuis 20 ans dans ce document.

«Ce plan est super important pour nous. C'est là qu'on va voir s'il y a réellement une évolution au gouvernement. Le milieu communautaire doit être entendu et soutenu. Pourquoi ne pas investir dans le préventif? Les organismes sont des acteurs clés pour la reconstruction du filet social», conclut Nathalie Grenier.

La maison Bouthillier, future ressource d'hébergement temporaire pour itinérants, est un exemple concret de filet social à reconstruire à Saint-Jean-sur-Richelieu.

PHOTO : CORPORATION DE DÉVELOPPEMENT COMMUNAUTAIRE HAUT-RICHELIEU-ROUVILLE

Chronique commanditée

CAPSULES SANTÉ illustrées

En plus d'améliorer l'état de santé, il existe un lien important entre le bien-être et le temps passé à l'extérieur, dans la nature.

Diminue le stress

Les activités extérieures nous permettent de se sentir moins stressés. Avec un niveau de stress inférieur, nous somme plus résilients et plus aptes à gérer nos émotions. Une recherche présentée par l'université de Stanford a conclu que l'activité en plein air aide à réduire notre taux de stress et améliorer notre mémoire. Ces bienfaits s'appliquent à tout le monde, peu importe l'âge.

Une bonne source de vitamine D

L'apport en vitamine D vient du soleil et des aliments. Essentielle à l'absorption de nombreux éléments nutritifs comme le phosphore et le calcium, la vitamine D est aussi bénéfique au bon fonctionnement du système immunitaire. Le travail sédentaire et la vie urbaine font tous deux chuter notre apport en vitamine D. Le fait de sortir et de s'exposer au soleil contribue naturellement à l'apport en vitamine D nécessaire pour la santé du corps.

Améliore la concentration

Lorsque vous êtes à l'extérieur, votre niveau de concentration s'améliore quasi-instantanément. Comme vous n'êtes pas constamment sollicité par des messages, votre cerveau peut se concentrer sur ce qui l'entoure. Vous éprouverez également des pensées plus positives et votre niveau de productivité s'améliorera.

Des effets positifs pour votre cœur et votre cerveau

Les amateurs de plein air bénéficieraient d'une tension artérielle plus basse et un rythme cardiaque plus sain. Les chercheurs ont également remarqué des changements au niveau de l'activité cérébrale des amateurs de plein air.

Profitez de l'arrivée du temps plus doux et allez jouer dehors !

actiforme Kin + Physio

174 Boulevard Saint-Luc, Saint-Jean-sur-Richelieu, QC, J2W 0J2 | 450-346-1146

actiforme.net

Complice de votre bien-être

Depuis 30 ans

Le milieu communautaire est plus que jamais sollicité depuis le début de la crise sanitaire. À l'aube du dépôt du prochain budget provincial, il rappelle une chose au gouvernement. Après la pandémie, il sera plus que nécessaire d'investir dans le filet social que représentent les services publics, les programmes sociaux et les organismes.

Les transports médicaux, les banques alimentaires et les popotes roulantes tournent à plein régime depuis un an. «Jamais n'avons-nous autant compté sur le communautaire pour garantir un filet social qu'en ce temps de crise de la COVID-19, alors que ce sont les personnes en situation de vulnérabilité qui sont les plus touchées», souligne Nathalie Grenier, directrice générale de la Corporation de développement communautaire Haut-Richelieu-Rouville.

Au moins, dit-elle, le gouvernement a reconnu l'urgence de soutenir des initiatives. À Saint-Jean-sur-Richelieu, l'aide aux personnes itinérantes en est le meilleur exemple. Depuis le

printemps dernier, l'organisme Actions Dépendances supervise un service d'hébergement d'urgence à l'Auberge Harris. Ce projet temporaire, financé par le Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Centre, a été mis sur pied en attendant la transformation de la maison Bouthillier en ressource d'hébergement pour itinérants.

«Ça reste dans un esprit curatif. Notre crainte, c'est qu'il ne reste plus d'argent une fois que tout ça sera derrière nous. On appréhende l'après-pandémie. On ne peut pas passer à côté de la ressource d'hébergement à la maison Bouthillier!», s'inquiète Mme Grenier.

MAIN-D'OEUVRE Les organismes ont besoin que soit financé l'ensemble de leur oeuvre plutôt que des projets à la pièce. Les initiatives qui sortent du cadre habituel de leur mission sont valables, sauf qu'elles ont un effet pervers. «Si, dans un contexte de pénurie de main-d'oeuvre, l'organisme n'est pas en mesure de rassurer ses employés sur la poursuite de ses activités, il les perd. L'expertise part et met le projet en péril.»

C'est exactement la situation qui afflige Actions Dépendances, expose la directrice générale de la CDC. L'organisme peine à retenir ses intervenants, ne sachant si son projet à l'Auberge Harris va se poursuivre ce printemps.

Beaucoup d'autres organismes sont «sur la ligne de front»depuis le premier confinement. La Corporation de développement communautaire a même développé une cellule de crise avec la Ville de Saint-Jeansur-Richelieu, le CISSS de la Montérégie-Centre ainsi que les MRC de Rouville et de la Vallée-du-Richelieu pour les aider.

Son objectif:soutenir les organismes dont le personnel tomberait au combat, que ce soit à cause de la COVID-19 ou par épuisement. Heureusement, les équipes ont été épargnées. Le comité s'est plutôt révélé fort utile pour répondre aux questions sur l'application des consignes et veiller à ce que chaque organisme dispose du matériel sanitaire nécessaire.

REFONTE La Corporation de développement communautaire fonde beaucoup d'espoirs dans la refonte du Plan d'action gouvernemental en matière d'action communautaire, prévue ce printemps. Ses orientations donneront un nouveau souffle au milieu communautaire, dont la réalité n'a pas été mise à jour depuis 20 ans dans ce document.

«Ce plan est super important pour nous. C'est là qu'on va voir s'il y a réellement une évolution au gouvernement. Le milieu communautaire doit être entendu et soutenu. Pourquoi ne pas investir dans le préventif? Les organismes sont des acteurs clés pour la reconstruction du filet social», conclut Nathalie Grenier.

Retour à la table des matières

Plus d'argent et plus de flexibilité demandés pour la «création rapide» de logements

Le Soleil – 2021-03-05
Les affaires – 2021-03-05
Le Devoir – 2021-03-05
Huffington Post – 2021-03-05

Par : Catherine Lévesques, La Presse canadienne

https://www.lesoleil.com/affaires/plus-dargent-et-plus-de-flexibilite-demandes-pour-la-creation-rapide-de-logements-2786ef84893459cca53fc6475977fb66

https://www.lesaffaires.com/secteurs/immobilier/canada-les-villes-veulent-7-g-pour-des-logements-abordables/623400

https://www.ledevoir.com/politique/canada/596402/les-municipalites-demandent-a-ottawa-plus-d-argent-pour-le-logement

https://quebec.huffingtonpost.ca/entry/logements-abordables-crise-logement_qc_6042329bc5b60208555e0d62

OTTAWA — Les municipalités canadiennes réclament pas moins de sept milliards $ dans le budget fédéral à venir, pour la poursuite d'une initiative fédérale qui vise à créer du logement abordable, rapidement. Les maires de villes au Québec espèrent, du même coup, plus de flexibilité dans le processus.

Le gouvernement fédéral a annoncé, cet automne, la naissance de la nouvelle Initiative pour la création rapide de logements (ICRL) dotée d'une enveloppe d'un milliard $ pour créer jusqu'à 3000 unités à travers le pays. L'idée était de reconvertir des bâtiments non résidentiels ou de rénover des immeubles abandonnés ou en mauvais état pour en faire des logements abordables en quelques mois.

Dans la foulée de la crise du logement, la Fédération canadienne des municipalités (FCM) demande maintenant sept fois le montant initial de l'ICRL dans le prochain budget fédéral. Elle estime que cette somme permettrait de créer jusqu'à 24 000 unités de logement permanentes supplémentaires, dans l'objectif de mettre fin à l'itinérance chronique qui touche pas moins de 27 000 Canadiens.

Le maire de Gatineau, Maxime Pedneaud-Jobin, a bénéficié de ce programme, entre autres, pour la construction prochaine de logements de transition dans sa ville. Même s'il salue le programme mis sur pied par le gouvernement fédéral, il décrit le processus comme des «acrobaties […] qu'on pourrait éviter».

C'est que les gouvernements du Québec et du Canada en sont venus à une entente, en janvier dernier, concernant l'ICRL entre la Société d'habitation du Québec et la Société canadienne d'hypothèques et de logement. Le processus est donc un peu plus laborieux pour les municipalités québécoises qui souhaitent appliquer pour ce programme fédéral.

«De plus en plus, les municipalités au Québec trouvent ça difficile, des fois, parce qu'on voit nos collègues autour du Canada... et c'est un peu plus simple, c'est un peu plus facile. Mais le

Québec, c'est le Québec et, oui, c'est un peu différent que d'autres provinces», constate Scott Pearce, troisième vice-président de la FCM et maire du canton de Gore, dans les Laurentides.

« Québec a un écosystème en logement qui est particulier, où il y a un grand nombre d'acteurs, mais qui a aussi des succès qu'on n'a pas ailleurs au Canada. […] Quand un nouveau programme arrive du fédéral, c'est comme un peu à refaire, ces arrimages-là avec les programmes existants »
— Maxime Pedneaud-Jobin, maire de Gatineau

«Donc nous, on veut soit énormément de flexibilité, soit carrément les arrimer aux programmes existants», poursuit-il, en citant le programme AccèsLogis, qui a fait ses preuves, selon lui.

La plus récente lettre de mandat du premier ministre Justin Trudeau au ministre de la Famille, des Enfants et du Développement social, Ahmed Hussen, lui demande d'augmenter les investissements dans la création rapide de logements à court terme et de travailler à l'élimination de l'itinérance chronique au Canada.

Les maires espèrent que ces engagements se réaliseront plus tôt que tard, vu la crise du logement qui sévit dans leurs villes.

«Nous, on a symboliquement déclaré l'état d'urgence en matière de logement à Gatineau. Ça allait déjà mal, notamment parce que les tornades et les inondations ont attaqué notre parc immobilier, mais la COVID en rajoute encore […] La pandémie a ajouté de l'huile sur un feu qui était déjà pris. […] C'est pire que jamais», résume M. Pedneaud-Jobin.

Retour à la table des matières

Journée internationale des droits des femmes: faisons face à la réalité de l'itinérance au féminin
Métro – 2021-03-07

Par : Marie-Hélène Houle et Florence Portes

https://journalmetro.com/opinions/tribune-libre/2622029/journee-internationale-des-droits-des-femmes-faisons-face-a-la-realite-de-litinerance-au-feminin/

La Journée internationale des droits des femmes est une occasion de célébrer les femmes que nous connaissons et admirons. Mais outre celles qui sont bien connues, nous devrions aussi reconnaître les luttes quotidiennes de milliers de femmes qui vivent l'itinérance.

La réalité de l'itinérance chez les femmes est largement sous-estimée. Contrairement à l'itinérance des hommes, généralement exposée au grand jour, celle des femmes se fait moins visible. Pour éviter la rue à tout prix, certaines femmes sans logement fixe adoptent des stratégies qui peuvent devenir toxiques, comme le « couchsurfing », qui consiste à dormir temporairement chez des proches. D'autres prennent des mesures parfois dangereuses, tout simplement pour avoir un toit.

Ces situations sont-elles acceptables?

L'itinérance chez les femmes est la pointe de l'iceberg de la pauvreté, souvent dû au manque de logement abordable et de la difficulté d'accéder à des services et à des soins de santé adaptés. Elle est le résultat de problèmes sociaux complexes que nous pouvons et devons surmonter ensemble, en tant que communauté.

L'inégalité, encore et toujours

Malgré les progrès réalisés, l'inégalité subsiste : les femmes sont plus susceptibles de connaître la pauvreté, comparativement aux hommes. Elles sont aussi plus nombreuses à occuper un emploi précaire. La situation est encore plus dramatique pour les femmes noires ou autochtones : le quart des femmes noires vivent sous le seuil de la pauvreté au Canada et les femmes autochtones sont surreprésentées parmi les femmes en situation d'itinérance ou encore comme victime de criminalité.

De plus, quand vient le temps de chercher un logement, plusieurs femmes sont confrontées à la discrimination et au racisme. Des recherches ont démontré que les propriétaires sont plus réticents à louer un appartement à des mères célibataires, des femmes bénéficiant d'une aide financière ou des femmes autochtones. La discrimination vécue par ces femmes est donc bien réelle. Dans ces circonstances, la première solution à long terme pour les femmes en situation d'itinérance consiste à augmenter l'offre de logements abordables.

Une crise aggravée par la COVID-19

Avant même que la pandémie ne vienne accentuer le problème, les logements abordables se faisaient rares à Montréal, tout comme les solutions et les programmes d'hébergement destinés aux femmes sans-abri.

Pour respecter les directives de distanciation physique recommandées par la Direction de santé publique, les deux plus grandes ressources consacrées aux femmes en situation d'itinérance au Québec, le Pavillon Patricia Mackenzie de la Mission Old Brewery et Le Chaînon, ont dû réduire le nombre de lits ou modifier leur fonctionnement.

Des mesures d'urgence hivernales temporaires, comme l'accès à des chambres d'hôtel, ont été mises en place par le gouvernement. Ce filet de sécurité est indispensable, mais n'est pas une solution viable à long terme. Elles ne permettent pas de soutenir convenablement les femmes vivant des enjeux de santé mentale, de toxicomanie ou de violence.

Au nom des femmes, nous revendiquons l'accès à des espaces dignes et adaptés à leurs besoins. L'avenir n'est pas dans un abri, mais dans un vrai logement. Un chez-soi qui permet à chacune de se retrouver, jour après jour. Le logement est la première mesure sanitaire : plus durable et moins perméable qu'un masque!

La pandémie a créé des défis sans précédent. Et si ces défis représentaient également une occasion unique d'imaginer une société plus juste?

À l'occasion de la Journée internationale des droits des femmes, nous demandons à nos gouvernements de poser trois gestes significatifs, soit d'élargir la définition de l'itinérance pour y intégrer la notion d'itinérance cachée et ainsi tenir compte de la réalité des femmes, d'investir dans les modèles d'hébergement adaptés à la situation des femmes et de financer adéquatement les services qui leur sont destinés.

Face à l'ampleur de la crise sanitaire, soyons ambitieux et ne nous cachons pas derrière l'inévitable gestion de l'urgence. Prenons dès à présent les décisions d'un avenir meilleur, un Québec qui se donne les moyens d'éradiquer la pauvreté et de venir à bout de l'itinérance.

Ensemble, faisons du Québec un endroit où le logement n'est pas un privilège, mais un droit universel accessible à tous et à toutes!

Marie-Hélène Houle, l'Association d'entraide Le Chaînon

Florence Portes, Pavillon Patricia Mackenzie

Retour à la table des matières

« Le réseau est saturé »

Le Devoir – 2021-03-08 – p. A1, A3

Par : Jessica Nadeau

https://www.ledevoir.com/societe/596515/journee-des-droits-des-femmes-le-reseau-est-sature

WWW.LEDEVOIR.COM VOL CXII N° 49 / LE LUNDI 8 MARS 2021 / 1,52 $ + TAXES = 1,75 $

LE DEVOIR

CAHIER 2

MONDE
George Floyd : à Minneapolis, début d'un procès sous haute tension

CULTURE
Dans *Slalom*, la réalisatrice Charlène Favier et l'actrice Noée Abita abordent l'emprise psychologique en trois temps B 8

JOURNÉE DES DROITS DES FEMMES

« Le réseau est saturé »

Plusieurs organismes québécois demandent de l'aide en matière d'hébergement

JESSICA NADEAU
LE DEVOIR

Depuis le début de la pandémie, les maisons d'hébergement pour femmes font face à une augmentation fulgurante des demandes pour des services externes. En cette Journée internationale des droits des femmes, elles lancent « un signal d'alarme » et revendiquent l'aide du gouvernement pour « consolider le réseau » et aider les femmes dont les besoins sont de plus en plus complexes.

« Le réseau est saturé, notre taux d'occupation est de 97 % », affirme d'emblée Manon Monastesse, directrice générale de la Fédération des maisons d'hébergement pour femmes, qui tiendra lundi une conférence de presse avec les représentantes des partis d'opposition à Québec pour interpeller le gouvernement sur ces enjeux.

Il manque de places pour les femmes qui cherchent un hébergement, mais il manque également d'intervenants pour aider celles qui ont besoin de soutien et d'accompagnement, note Mme Monastesse. Ainsi, la demande pour ce qu'elle appelle les « services externes » a été « multipliée par dix » depuis le début de la pandémie.

« Il faut consolider le réseau actuel afin d'être capables d'engager plus d'intervenants pour les services externes, de répondre encore mieux aux besoins des femmes et des enfants. Il faut être capables de développer nos services. »

Si, dans certains cas, ces services externes sont complémentaires, c'est, pour d'autres, une solution de rechange à l'hébergement. « La pandémie est un terreau fertile pour les conjoints violents, puisque la première chose que ceux-ci vont généralement faire, c'est d'isoler la conjointe de sa famille, de ses amis, de ses collègues et de son réseau, rappelle Mme Monastesse. Depuis que tout le monde est confiné, ils ont une emprise totale sur elles, qui n'arrivaient plus à nous contacter pour demander un hébergement. On a vu nos taux d'hébergement chuter,

La violence conjugale, c'est juste la pointe de l'iceberg ; derrière ça, il y a des victimisations extrêmement importantes
MANON MONASTESSE

VOIR PAGE A 3 : FEMMES

Quatre ans et toujours en attente d'une indemnisation

Akinisi Lila et son chien d'assistance, Luna MARIE-FRANCE COALLIER LE DEVOIR

Une femme raconte son parcours dans les dédales administratifs de l'Indemnisation des victimes d'actes criminels, là où le télécopieur est roi

MARIE-MICHÈLE SIOUI
CORRESPONDANTE PARLEMENTAIRE À QUÉBEC
LE DEVOIR

Victime d'agressions sexuelles dans l'enfance et à l'âge adulte, Akinisi Lila tente d'obtenir depuis près de quatre ans une indemnisation permanente auprès de la Direction de l'Indemnisation des victimes d'actes criminels (IVAC), sans succès.

Depuis 2017, la femme dans la quarantaine estime avoir tout vu, ou presque. Les agents chargés de son dossier se succèdent. Des professionnels qu'elle consulte ne sont pas payés. L'IVAC réclame une copie de chacune des observations que chacun de ses soignants a notées, lors de chacune de ses séances de thérapie, depuis 1991.

La dernière tuile lui est tombée dessus lorsqu'elle a sollicité les services de l'avocat Jean-Christian Blais, de l'aide juridique de Sherbrooke. Pendant trois mois, il a tenté d'obtenir une copie du dossier de sa cliente auprès de l'IVAC. « Je n'ai pas de son, pas d'image », a-t-il déclaré quand *Le Devoir* a discuté avec lui pour la première fois, au début du mois de février.

Faute de mieux, Me Blais s'est tourné vers la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics — une loi qui favorise l'accès aux documents détenus par l'État — pour avoir le dossier de sa cliente. Entre-temps, le Protecteur du citoyen s'est impliqué dans le cas de Mme Lila, et l'IVAC a finalement transmis, le 17 février, une copie de son dossier à son avocat. « Il semble y avoir vraiment une nonchalance dans son dossier », résume-t-il au *Devoir*, abasourdi.

Comme lui, des professionnels qui font régulièrement affaire avec l'IVAC ne se montrent pas rassurés par la réforme du régime qu'étudie actuellement l'Assemblée nationale. En fait, ils craignent que l'accès plus large au régime promis par le ministre de la Justice, Simon Jolin-Barrette, exacerbe les problèmes semblables à ceux que vit Mme Lila et de nombreuses autres femmes — puisque les trois quarts des personnes indemnisées par ce régime sont des femmes.

Toutes les notes depuis 1991

Pour obtenir l'indemnisation qu'elle réclame à l'IVAC, Akinisi Lila doit faire la preuve des conséquences qu'ont entraînées les nombreuses agressions qu'elle a vécues durant l'enfance, puis l'agression sexuelle violente qu'elle a subie en 1988. Son agresseur présumé a été acquitté en 1991 d'un chef d'agression sexuelle. Mais dans une entente à l'amiable intervenue en 2020, l'IVAC a reconnu que Mme Lila

VOIR PAGE A 2 : IVAC

Confessions royales

Le duc et la duchesse de Sussex, Harry et Meghan, lors de leur entrevue avec Oprah Winfrey, diffusée dimanche
JOE PUGLIESE HARPO PRODUCTIONS VIA AP

BORIS PROULX
LE DEVOIR

Le public mû par une curiosité insatiable envers la famille royale britannique en a eu pour son argent, dimanche soir, puisque des allégations de racisme dirigées vers l'entourage du palais de Buckingham ont ponctué l'entrevue hautement publicisée du prince Harry et de son épouse, Meghan Markle, par l'animatrice américaine Oprah Winfrey, au réseau CBS. Retour sur ce moment médiatique annoncé qui promettait d'ébranler l'institution en panne de légitimité.

« Pendant qu'[elle était enceinte], nous avions des conversations selon lesquelles il [l'enfant à naître] ne recevrait pas de protection, il ne recevrait pas de titre [royal], et aussi des préoccupations et des conversations pour savoir à quel point sa peau pourrait être foncée lorsqu'il naîtrait », a dit Meghan Markle, émue, peu avant de confier à Oprah Winfrey qu'elle avait même songé à mettre fin à ses jours.

En 2018, Mme Markle a épousé Harry, officiellement prince Henry, duc de Sussex, petit-fils de la reine d'Angleterre (et du Canada) et fils de la princesse Diana. Le couple a été dépouillé de tous ses titres royaux le 19 février dernier, soit approximativement un an après avoir annoncé sur Instagram son intention de renoncer à toute fonction d'altesse royale. Après un bref séjour au Canada, Harry, Meghan et leur fils, Archie, se sont installés à Los Angeles, en Californie. La famille, qui comptera bientôt une nouvelle petite fille, a l'intention d'être financièrement indépendante des allocations de la Couronne britannique.

VOIR PAGE A 4 : ROYALE

INDEX

Avis légaux..........B2
Édito..........A6
Grille TV..........B7
Idées..........A7
Météo..........B6
Mots croisés..........B6
Sports..........B4
Sudoku..........B6

LE DEVOIR // LE LUNDI 8 MARS 2021

ACTUALITÉS | A 3

et un accompagnement juridique dans le milieu culturel.

L'été dernier, les demandes ont ainsi afflué. D'après Mme Lafrenière Abel, alors que 140 dossiers avaient été ouverts avant juillet 2020, on en compte maintenant 265. Ils concernent des violences à caractère sexuel (42 %), du harcèlement psychologique (37 %) et des situations de harcèlement criminel, de violence physique au travail ou encore d'intimidation (20 %). Les appels proviennent surtout de femmes, du secteur de la télévision et du cinéma.

Prévention

L'Institut national de l'image et du son (INIS) a lui aussi perçu des répercussions de la vague. Sa formation en ligne gratuite « Il était une fois... de trop », visant à déceler et prévenir le harcèlement, a connu une popularité fulgurante.

La moyenne de consultations mensuelle était d'environ 200 utilisateurs entre janvier et juin 2020. Un chiffre qui a bondi à 728 utilisateurs rien qu'en juillet. La moyenne est maintenant d'environ 380 utilisateurs par mois.

Mais depuis sa création, seulement 15 000 utilisateurs uniques ont regardé la formation, alors que le milieu compte plus de 150 000 personnes. De plus, seulement 300 personnes ont passé la certification payante de 15 $.

« On aurait aimé que plus de gens fassent la formation et passent la certification pour démontrer qu'ils ont bien compris. Les organismes en font souvent la promotion auprès de leurs membres, mais très peu l'ont rendue obligatoire », indique Mélanie Sylvestre, directrice des communications de l'INIS.

Seules la Guilde canadienne des réalisateurs et la Société de développement des entreprises culturelles (SODEC) l'ont en effet rendue obligatoire pour leurs employés et leurs membres depuis août 2020.

« Les nouveaux membres ou ceux qui demandent un rehaussement de catégorie doivent l'obtenir. [...] C'est important qu'ils soient capables de reconnaître le harcèlement, de changer leur comportement ou de savoir comment agir s'ils en vivent », explique Chantal Barrette, agente d'affaires de la Guilde, qui représente quelque 750 personnes, dont 88 ont déjà passé la certification.

Du côté de la SODEC, 130 employés ont obtenu leur certification à ce jour ainsi que l'ensemble des membres du conseil d'administration.

Actions à la pièce

Plusieurs regroupements culturels ont expliqué au *Devoir* qu'imposer une telle formation serait un réel casse-tête, entre autres en raison du grand nombre de personnes pigistes ou à contrat. Ils publicisent toutefois régulièrement la formation, sur leur site Internet ou dans leur infolettre.

Certaines associations misent plutôt sur d'autres mesures de prévention qu'elles ont elles-mêmes développées. L'Association des réalisateurs et réalisatrices du Québec, par exemple, a adopté son propre code d'éthique pour prévenir le harcèlement, dans la foulée du mouvement #MoiAussi. Une façon de « davantage responsabiliser » ses membres, dit-on.

L'Association québécoise de l'industrie du disque, du spectacle et de la vidéo (ADISQ) a quant à elle ajouté un chapitre sur le harcèlement dans ses conventions collectives. En collaboration avec L'Aparté, elle a aussi offert une formation sur le sujet, l'automne dernier. Il n'a toutefois pas été possible de connaître le nombre de participants.

L'Association québécoise de la production médiatique offre de son côté une formation plus ciblée à ses membres, estimant que celle de l'INIS « est trop générale ». Un avis partagé par l'Alliance québécoise des techniciens et techniciennes de l'image et du son, qui prévoit développer sa propre formation « plus élaborée » contre le harcèlement, qu'elle rendra obligatoire à l'ensemble de ses membres et employés.

La vague s'est rapidement estompée dans l'espace public, mais, nous, on en ressent encore le ressac des mois plus tard
MYLÈNE LAFRENIÈRE ABEL

Y aller de sa propre initiative, plutôt que de mettre des efforts en commun, peut nuire à l'efficacité de la lutte contre le harcèlement et les violences dans le milieu, estiment des expertes consultées par *Le Devoir*. « C'est comme si on recommençait à zéro, on avance plus lentement », note Rachel Chagnon, professeure de droit à l'UQAM et chercheuse à l'Institut de recherches et d'études féministes.

Elle reconnaît toutefois que le milieu est très éclaté et connaît des réalités très différentes. Un danseur n'a par exemple pas la même expérience de harcèlement qu'un acteur ou un musicien. « C'est bien d'avoir une référence, une formation globale à laquelle on ajoute des petites formations plus ciblées dans chaque secteur », propose-t-elle.

Chose certaine, une formation doit être obligatoire pour que cela soit un incitatif réel à la participation, ajoute la sociologue Sandrine Ricci, s'appuyant sur sa connaissance des outils de prévention en milieu universitaire. « Ça s'applique au milieu culturel et, en fait, à tous les milieux de travail, dès lors qu'il y a de l'humain et donc des possibilités de violences sexuelles. »

« Et il faut surtout des formations de suivi pour renouveler l'engagement et s'assurer que les comportements changent réellement », ajoute Mme Chagnon.

L'attachée de presse du ministre de la Justice assure quant à elle que Québec mise sur l'accès à « une plus large gamme de professionnels [qui] pourront prendre des mandats de l'IVAC » pour remédier aux problèmes d'accessibilité. « Comme de nouveaux types de professionnels pourront être reconnus, des démarches auprès des ordres professionnels pourront être faites afin de les informer et de promouvoir le régime », a-t-elle écrit au *Devoir*.

Christine Grou, de l'Ordre des psychologues du Québec, estime que les ressources sont actuellement insuffisantes « pour l'aide psychologique de l'ensemble de la population au Québec ». Elle ajoute que des « chantiers » sont en cours afin d'améliorer le traitement des victimes indemnisées par l'IVAC. « Mais je ne suis pas en mesure de faire l'analyse du portrait des besoins de la clientèle de l'IVAC. Je n'ai pas ces données-là », souligne-t-elle.

Quant à la CNESST, dont relève l'IVAC, elle ignore combien de psychologues ont actuellement des mandats avec l'IVAC.

De longs délais de paiement

Chose certaine : la complexité des relations avec l'IVAC rebute des professionnels appelés à traiter les victimes, a constaté *Le Devoir*. « À un certain moment, il y a un mot d'ordre qui s'est donné chez les psychologues : on ne prend plus de dossiers IVAC », raconte Bruno Boucher. « La lourdeur administrative fait partie des problèmes qui ont été soulevés par les professionnels de la santé prenant des mandats de l'IVAC », reconnaît aussi le cabinet Jolin-Barrette.

Charles Roy, de l'Association des psychologues du Québec, a quant à lui entendu parler de retards dans les paiements. « Il y a peut-être eu de petits délais », avance-t-il. Pour lui, les problèmes avec l'IVAC sont cependant davantage liés aux tarifs, gelés depuis 2012. « En partant, ce n'est pas un incitatif pour les psychologues », reconnaît-il. « J'accepte de faire beaucoup de bénévolat », dit-il au sujet des « patients IVAC » qu'il accompagne. « C'est laborieux. Il faut vouloir. »

Akinisi Lila est aux premières loges pour observer les difficultés découlant des « mandats IVAC ». Le 1er mai, elle a obtenu le « OK » de l'IVAC pour commencer ses rencontres avec sa psychologue, comme en témoigne un courriel consulté par *Le Devoir*. La professionnelle a été payée neuf mois plus tard. L'un des physiothérapeutes qu'elle consulte attend encore de recevoir des paiements pour des traitements donnés en novembre.

À l'Ordre des psychologues, la D^re^ Grou déclare n'avoir jamais été informée, par ses membres, de situations dans lesquelles des professionnels avaient du mal à se faire payer par l'IVAC. Mais si ça arrivait, « ce que le psychologue peut faire, c'est téléphoner à son répondant à l'IVAC, qui va faire des vérifications », suggère-t-elle.

Le président de la Fédération des cliniques de physiothérapie du Québec et p.-d.g. des cliniques Physio Extra, Pascal Gagnon, n'est quant à lui pas étonné par la situation des professionnels qui traitent Mme Lila. « Ma réponse toute simple est qu'ils vont être payés », dit-il au sujet des professionnels qui prennent des mandats de l'IVAC. « Quand ? Je ne le sais pas », ajoute-t-il cependant. Parce que l'IVAC fonctionne souvent « par contrats spéciaux », elle est « un mauvais payeur en matière de délais, mais on sait tout le temps qu'on va être payés », observe-t-il. Il suffit d'être patient.

Manon Monastesse, directrice générale de la Fédération des maisons d'hébergement pour femmes, tiendra lundi une conférence de presse avec les représentantes des partis d'opposition à Québec pour interpeller le gouvernement sur les besoins criants des établissements d'hébergement.
VALÉRIAN MAZATAUD LE DEVOIR

Une détresse et des besoins décuplés par la pandémie

FEMMES

SUITE DE LA PAGE A 1

jusqu'à 50 % dans certains cas. Ça a remonté depuis, mais ça fluctue. »

D'autres ne se sentaient pas à l'aise d'aller dans des maisons d'hébergement en raison de la pandémie, craignant d'y attraper le virus. « C'est pour ça que les femmes ont demandé beaucoup plus de services externes », note la directrice générale.

Au-delà de la violence conjugale

Les besoins sont beaucoup plus complexes et vont bien au-delà de la violence conjugale, précise Manon Monastesse. « La violence conjugale, c'est juste la pointe de l'iceberg ; derrière ça, il y a des victimisations extrêmement importantes. »

Elle rappelle que les maisons d'hébergement n'accueillent pas seulement des femmes victimes de violence conjugale. Il y a celles qui sont victimes de crimes d'honneur, des aînées qui se font violenter par des membres de leur famille, des femmes victimes de traite ou de mariages forcés, etc.

Les directions des maisons d'hébergement voient de plus en plus de femmes à statut précaire, qui se sont fait promettre un parrainage par un homme. D'autres arrivent mariées avec des hommes qui les utilisent comme esclaves sexuelles. « Plus les années passent, plus on se retrouve avec des situations complexes », affirme Mme Monastesse.

Depuis le début de la pandémie, les comités de logement constatent une plus grande détresse des femmes ; ça semble être très marqué, que ce soit à Montréal, à Québec ou ailleurs
MARJOLAINE DENEAULT

Maisons de deuxième étape

Les maisons de deuxième étape pour femmes et enfants victimes de violence conjugale demandent, elles aussi, de nouvelles places pour héberger celles qui sont en danger de violence conjugale post-séparation.

« On évalue que 8 % des femmes victimes de violence conjugale sont toujours en grave danger à la sortie d'un hébergement d'urgence et ont besoin de passer en maison d'hébergement de deuxième étape », écrit l'Alliance dans un communiqué de presse rendu public dimanche. « Malheureusement, le taux de refus des demandes admissibles est de 75 % à Montréal et de 37 % dans les régions où le service existe. Nous osons espérer que le ministère de la Santé débloquera rapidement les 106 nouvelles places en maison de 2e étape en attente d'approbation depuis un an et demi. »

C'est la première de huit mesures proposées par l'Alliance afin de prévenir les féminicides en contexte conjugal.

« Prisonnières de leur logement »

Il n'y a pas que les maisons d'hébergement qui réclament de l'aide pour les femmes en matière de logement. Dimanche, le Regroupement des comités logement et associations de locataires du Québec (RCLALQ) demandait lui aussi de nouvelles mesures pour soulager celles qui sont « prisonnières de leur logement » en raison de la situation sanitaire actuelle.

« Depuis le début de la pandémie, les comités de logement constatent une plus grande détresse des femmes ; ça semble être très marqué, que ce soit à Montréal, à Québec ou ailleurs », note Marjolaine Deneault, porte-parole de l'organisme. Elle remarque une « violence sous toutes ses formes », qu'elle soit conjugale, entre colocataires ou psychologique. « On sent qu'il y a une situation d'urgence, qu'il n'y a pas de porte de sortie pour ces femmes-là. »

Selon le RCLALQ, le prix des loyers, qui a explosé ces dernières années, pousse les femmes violentées à rester dans un environnement dangereux pour elles. L'organisme demande un gel des loyers et des mesures de contrôle pour éviter l'explosion des prix sur le marché locatif. « Si les femmes peuvent avoir accès à des logements abordables, elles oseront davantage quitter un logement [où elles vivent de la violence], affirme Mme Deneault. Malgré le fait que ces mesures bénéficieront à l'ensemble des ménages locataires, elles sont essentielles pour assurer la sécurité des femmes locataires. »

Depuis le début de la pandémie, les maisons d'hébergement pour femmes font face à une augmentation fulgurante des demandes pour des services externes. En cette Journée internationale des droits des femmes, elles lancent « un signal d'alarme » et revendiquent l'aide du gouvernement pour « consolider le réseau » et aider les femmes dont les besoins sont de plus en plus complexes.

« Le réseau est saturé, notre taux d'occupation est de 97 % », affirme d'emblée Manon Monastesse, directrice générale de la Fédération des maisons d'hébergement pour femmes, qui tiendra lundi une conférence de presse avec les représentantes des partis d'opposition à Québec pour interpeller le gouvernement sur ces enjeux.

Il manque de places pour les femmes qui cherchent un hébergement, mais il manque également d'intervenants pour aider celles qui ont besoin de soutien et d'accompagnement, note Mme Monastesse. Ainsi, la demande pour ce qu'elle appelle les « services externes » a été « multipliée par dix » depuis le début de la pandémie.

« Il faut consolider le réseau actuel afin d'être capables d'engager plus d'intervenants pour les services externes, de répondre encore mieux aux besoins des femmes et des enfants. Il faut être capables de développer nos services. »

Si, dans certains cas, ces services externes sont complémentaires, c'est, pour d'autres, une solution de rechange à l'hébergement. « La pandémie est un terreau fertile pour les conjoints violents, puisque la première chose que ceux-ci vont généralement faire, c'est d'isoler la conjointe de sa famille, de ses amis, de ses collègues et de son réseau, rappelle Mme Monastesse. Depuis que tout le monde est confiné, ils ont une emprise totale sur elles, qui n'arrivaient plus à nous contacter pour demander un hébergement. On a vu nos taux d'hébergement chuter,jusqu'à 50 % dans certains cas. Ça a remonté depuis, mais ça fluctue. »

D'autres ne se sentaient pas à l'aise d'aller dans des maisons d'hébergement en raison de la pandémie, craignant d'y attraper le virus. « C'est pour ça que les femmes ont demandé beaucoup plus de services externes », note la directrice générale.

Au-delà de la violence conjugale

Les besoins sont beaucoup plus complexes et vont bien au-delà de la violence conjugale, précise Manon Monastesse. « La violence conjugale, c'est juste la pointe de l'iceberg ; derrière ça, il y a des victimisations extrêmement importantes. »

Elle rappelle que les maisons d'hébergement n'accueillent pas seulement des femmes victimes de violence conjugale. Il y a celles qui sont victimes de crimes d'honneur, des aînées qui se font violenter par des membres de leur famille, des femmes victimes de traite ou de mariages forcés, etc.

Les directions des maisons d'hébergement voient de plus en plus de femmes à statut précaire, qui se sont fait promettre un parrainage par un homme. D'autres arrivent mariées avec des hommes qui les utilisent comme esclaves sexuelles. « Plus les années passent, plus on se retrouve avec des situations complexes », affirme Mme Monastesse.

Maisons de deuxième étape

Les maisons de deuxième étape pour femmes et enfants victimes de violence conjugale demandent, elles aussi, de nouvelles places pour héberger celles qui sont en danger de violence conjugale post-séparation.

« On évalue que 8 % des femmes victimes de violence conjugale sont toujours en grave danger à la sortie d'un hébergement d'urgence et ont besoin de passer en maison d'hébergement de deuxième étape », écrit l'Alliance dans un communiqué de presse rendu public dimanche. « Malheureusement, le taux de refus des demandes admissibles est de 75 % à Montréal et de 37 % dans les régions où le service existe. Nous osons espérer que le ministère de la Santé débloquera rapidement les 106 nouvelles places en maison de 2e étape en attente d'approbation depuis un an et demi. »

C'est la première de huit mesures proposées par l'Alliance afin de prévenir les féminicides en contexte conjugal.

« Prisonnières de leur logement »

Il n'y a pas que les maisons d'hébergement qui réclament de l'aide pour les femmes en matière de logement. Dimanche, le Regroupement des comités logement et associations de locataires du Québec (RCLALQ) demandait lui aussi de nouvelles mesures pour soulager celles qui sont « prisonnières de leur logement » en raison de la situation sanitaire actuelle.

« Depuis le début de la pandémie, les comités de logement constatent une plus grande détresse des femmes ; ça semble être très marqué, que ce soit à Montréal, à Québec ou ailleurs », note Marjolaine Deneault, porte-parole de l'organisme. Elle remarque une « violence sous toutes ses formes », qu'elle soit conjugale, entre colocataires ou psychologique. « On sent qu'il y a une situation d'urgence, qu'il n'y a pas de porte de sortie pour ces femmes-là. »

Selon le RCLALQ, le prix des loyers, qui a explosé ces dernières années, pousse les femmes violentées à rester dans un environnement dangereux pour elles. L'organisme demande un gel des loyers et des mesures de contrôle pour éviter l'explosion des prix sur le marché locatif. « Si les femmes peuvent avoir accès à des logements abordables, elles oseront davantage quitter un logement [où elles vivent de la violence], affirme Mme Deneault. Malgré le fait que ces mesures bénéficieront à l'ensemble des ménages locataires, elles sont essentielles pour assurer la sécurité des femmes locataires. »

Retour à la table des matières

Résilience Montréal obtient 3,6 M$ d'Ottawa pour son futur centre près du square Cabot

Radio-Canada – 2021-03-08

https://ici.radio-canada.ca/espaces-autochtones/1775675/resilience-montreal-millions-ottawa-centre-jour-du-square-cabot

Le gouvernement du Canada annonce à son tour une subvention de 3,6 millions de dollars pour aider l'organisme Résilience Montréal à acquérir les locaux qu'elle convoite à proximité du square Cabot, au centre-ville de Montréal.

Cette somme s'ajoute aux 3,6 millions de dollars déjà promis par Québec pour acquérir des locaux et au 1,5 million de dollars venant de fondations privées pour le budget opérationnel des trois prochaines années.

Grâce à ces fonds, les personnes autochtones en situation d'itinérance pourront avoir accès à des services culturellement adaptés, qui répondront directement à leurs besoins, comme se nourrir et se reposer au chaud et en toute sécurité.
Marc Miller, ministre des Services aux Autochtones
M. Miller a souligné que la population autochtone est surreprésentée au sein des personnes sans logis. Alors que les personnes autochtones représentent 0,6 % des Montréalais, ils totalisent 10 % de la population itinérante.

Les besoins sont particulièrement criants dans ce secteur du centre-ville depuis le déménagement de l'organisme The Open Door/Porte Ouverte, sur le Plateau-Mont-Royal, il y a environ deux ans.

Résilience Montréal sert quotidiennement environ 1000 repas aux plus démunis, en bonne partie des personnes autochtones. L'organisme offre en plus une variété de services tels que des salles de douche, une buanderie et un vestiaire, fréquentés par quelque 150 personnes chaque jour.

Budget d'acquisition presque bouclé

La nouvelle adresse de Résilience Montréal reste confidentielle tant que la vente n'est pas conclue. En conférence de presse, Nakuset, cogestionnaire de Résilience Montréal, a indiqué que l'enveloppe de 8 millions de dollars, nécessaire à l'acquisition des locaux et des travaux, était en partie sécurisée, mais qu'il manquait encore environ 1 millions de dollars pour la boucler.

« Ce dont on a aussi besoin, c'est de plus de fonds pour les opérations », a mentionné Nakuset en évoquant notamment les besoins de soutien en santé mentale. « Se retrouver à la rue n'a jamais fait partie du plan de vie des gens à qui on vient en aide », a-t-elle ajouté, soulignant que les gens finissent par perdre espoir s'ils ne sont pas suffisamment aidés à travers un large éventail de services.

Retour à la table des matières

Générosité record de 15,9 M$ pour Centraide Québec-Chaudière-Appalaches, même en temps de crise
Le Soleil – 2021-03-09

Par : Émilie Pelletier

https://www.lesoleil.com/actualite/generosite-record-de-159-m-pour-centraide-quebec-chaudiere-appalaches-meme-en-temps-de-crise-9c38517508acc8e155db0708cdf0759b

En 75 ans d'existence, jamais Centraide n'avait amassé autant d'argent qu'en 2020, dans les régions de Québec et de Chaudière-Appalaches. Pendant que les besoins explosent à cause de la pandémie, sa campagne annuelle a permis de récolter la somme record de 15,9 M$.

«On est heureux, non pas d'un succès qui nous appartient, mais que toute la communauté ait répondu à un moment où elle aurait pu se retourner sur elle-même», salue d'emblée le président-directeur général de l'organisme, Bruno Marchand.

Déjà au printemps, Centraide soutenait 75 organismes et projets de la grande région de Québec pendant les premiers mois de la crise, grâce à un montant de 1,3 M$ obtenu pour son Fonds d'urgence et de relance communautaire.

Mais de fil en aiguille, la pandémie de la COVID-19 a révélé toutes sortes de besoins qui, pourtant, existaient déjà. Entre l'insécurité alimentaire, l'itinérance, le décrochage scolaire ou la violence conjugale, des personnes vulnérables ont davantage souffert de la crise. Et elles sont plus nombreuses à «avoir mis un genou à terre», parce que l'aide devenait nécessaire.

La hausse des dons réjouit donc l'organisme, qui ne cache pas que les besoins aussi sont en croissance. «Les besoins ne cessent d'augmenter d'année en année, et la pandémie de COVID-19 est venue accentuer cette situation», explique M. Marchand.

Dans la Capitale-Nationale et en Chaudière-Appalaches, une personne sur cinq, soit 230 000 ménages, a recours aux services offerts par les organismes et projets communautaires soutenus par Centraide.

Mobilisation

C'est une bonne chose que les besoins aient été mis en lumière, croit le PDG de l'organisme régional. «Si tout ça reste dans l'ombre, il n'y a pas de problèmes visibles et on n'en parle pas, parce qu'on pense qu'il n'y a pas de problèmes du tout. Mais si on en parle, on ne peut pas se mettre la tête dans le sable. Ça appelle à la mobilisation.»

Bruno Marchand, président-directeur général de Centraide Québec-Chaudière-Appalaches

On est heureux, non pas d'un succès qui nous appartient, mais que toute la communauté ait répondu à un moment où elle aurait pu se retourner sur elle-même

Cette mobilisation, il l'a constatée lors de la dernière année. En 2020, plus de 300 000$ supplémentaires ont été amassés lors de la campagne annuelle que par les années passées. Une générosité d'autant plus «surprenante» en temps de crise.

Charité bien ordonnée commence par soi-même? Visiblement pas, constate avec fierté M. Marchand.

«On a tous eu, à différents degrés, des défis liés à la crise. Les gens auraient pu se dire, je vais m'organiser pour m'en sortir moi-même. Dans un contexte qui appelle au repli sur soi, les gens ont choisi de faire en sorte qu'on s'en sorte tous ensemble.»

«C'est une belle photo à prendre de notre communauté à travers cette année difficile», ajoute-t-il, «reconnaissant» du sentiment d'interdépendance qu'il observe au sein de la population.

Une reprise, tous ensemble

Avec la vaccination qui s'accélère, il ne faut pas tomber dans le «piège» d'une pandémie qui, on l'espère, est sur le point de se terminer, selon Bruno Marchand.

Car même si les conséquences de la crise vont pour certains se résorber lorsqu'ils retrouveront leur emploi ou qu'ils regagneront la sécurité alimentaire, le scénario pourrait demeurer différent pour d'autres, met-il en garde.

«N'oublions pas que dans la reprise économique, des gens vont bénéficier de la reprise et d'autres n'auront pas les mêmes conditions. Si on a 10 ou 15% des nôtres qui ne se sortent pas de la crise, on n'aura pas avancé. Notre défi comme communauté, c'est de rester présent auprès des gens qui vont se sortir moins vite de la pandémie», invite-t-il.

«On est aussi pauvre que le plus faible de nos maillons, mais on a des capacités infinies quand on se regroupe», conclut Bruno Marchand.

Retour à la table des matières

120 000 $ pour contrer l'insécurité alimentaire causée par la pandémie en Estrie
La Tribune – 2021-03-09

Par : Jasmine Rondeau

https://www.latribune.ca/actualites/120-000--pour-contrer-linsecurite-alimentaire-causee-par-la-pandemie-en-estrie-8f082bc9494650e2842fd1d2ed8f0395

Les besoins des organismes qui veillent sur la sécurité alimentaire continuent de croître depuis le début de la pandémie. Pour les aider à soutenir les Estriens, le gouvernement fédéral a jusqu'à maintenant distribué près de 120 000 $ dans la région dans le cadre de sa première enveloppe de 100 M$ du Fonds d'urgence pour la sécurité alimentaire.

Les organismes qui ont reçu de l'aide sont le Centre d'action bénévole de la MRC de Coaticook (18 892 $), le Centre d'action bénévole R.H. Rediker Volunteer Center de Stanstead (1 510 $), la Cuisine Amitié de la MRC des Sources (20 000 $), Aide communautaire de Lennoxville et des environs (15 000 $), les Tabliers en folie de Richmond (5 000 $), Moisson Haut-Saint-François (33 390 $), Œuvre de bienfaisance de Valcourt (5 500 $) et Sercovie (20 000 $).

Ces fonds ont par exemple servi à l'achat et à la distribution d'aliments, à l'embauche d'employés et à l'instauration de mesures de sécurité pour protéger les équipes.

Une contribution que soulignait lundi matin la ministre l'Agriculture et de l'Agroalimentaire du Canada, Marie-Claude Bibeau, lors d'une conférence de presse virtuelle. Elle en a également profité pour souligner l'adaptation des organismes durant la crise. « Les besoins et la demande ont augmenté alors que les dons diminuaient et que les bénévoles, souvent des personnes aînées, étaient moins disponibles. Vous avez fait des miracles », a-t-elle dit.

La députée de Compton Stanstead rappelait qu'une deuxième enveloppe de 100 M$ est toujours en cours de distribution dans le milieu.

Le financement du Fonds est distribué par le biais de cinq grands partenaires à travers le pays, soit Banques alimentaires Canada, Second Harvest, les Centres communautaires d'alimentation du Canada, le Club des petits déjeuners du Canada, l'Armée du Salut et la Tablée des Chefs.

Marjorie Tyroler, directrice générale du Centre d'action bénévole de la MRC de Coaticook, avance que le financement a pu faire passer la capacité de la popote roulante de l'organisme de 250 à plus de 400 repas par semaine en l'espace d'un an.

« On a vu une hausse fulgurante de demandes pour la popote roulante. Les aînés étaient confinés au début de la pandémie et avaient peur de sortir de chez eux. On a alors demandé de l'aide pour instaurer un service de repas congelé. Je suis très reconnaissante de toute l'aide qu'on a reçue », affirme-t-elle.

Le président fondateur du Club des petits déjeuners, Daniel Germain, jette un regard particulièrement émotif sur la dernière année. Plus de 600 000 enfants canadiens ont pu être rejoints par l'organisme dans la dernière année, malgré les multiples fermetures d'école.

« On a vu des histoires très touchantes du terrain, de voir comment les gens ont eu à se battre pour leur famille et leurs enfants. Le Club des petits déjeuners a reçu près de 32 M$ pour nourrir les enfants à travers le pays et pour reprendre sa mission depuis le mois de septembre dans les écoles, où on a vu une augmentation de 30 % dans chacune des écoles où on est déjà présents. Mais vous avez été là, vous avez été fidèle et loyal comme gouvernement », a-t-il prononcé.

Selon Statistique Canada, un Canadien sur sept a affirmé vivre dans un ménage touché par l'insécurité alimentaire pendant un mois durant la pandémie de COVID-19, rappelait également Mme Bibeau.

Retour à la table des matières

Multiplication

Le Courrier du Sud – 2021-03-09 – p. 1, 4, 5

Par : Hélène Gingras

le courrier du sud

MAGASIN ÉCONOMIQUE

MÉGA VENTE CHOCOLAT DE PÂQUES

DE NOUVEAUX VISAGES DE L'ITINÉRANCE

La pandémie aura été dévastatrice sur plusieurs points pour les itinérants. Jean-Luc Sarrazin, qui se qualifie de «nomade depuis 30 ans», a recommencé à fréquenter l'Abri de la Rive-Sud ces dernières semaines, alors qu'il n'y avait pas été vu depuis plus de 2 ans.

PAGES 4 ET 5

LE MARDI | 9 MARS 2021 | 74e ANNÉE - N° 49 | 109 481 EXEMPLAIRES

ÉRIC DESJEAN 514 923-9273 — ÉQUIPE ÉRIC DESJEAN et FRANÇOIS LEDUC RE/MAX Actif inc. — FRANÇOIS LEDUC 514 880-0245

PLUS DE 110 TRANSACTIONS DEPUIS JUIN 2020. LES COURTIERS DE VOTRE SECTEUR.

4 — À la Une — Le mardi 9 mars 2021 — www.lecourrierdusud.ca

Multiplication des visages de l'itinérance à Longueuil

HÉLÈNE GINGRAS

Impossible pour le Service de police de l'agglomération de Longueuil et les organismes qui meurent auprès des itinérants d'en chiffrer le nombre sur le territoire. Une chose est sûre cependant, la COVID-19 les a fait sortir de l'ombre. Explications.

«On voit désormais beaucoup de visages de personnes qu'on ne connaissait pas, affirme Julie Tessier, coordonnatrice clinique à l'Abri de la Rive-Sud à Longueuil.

Le confinement généralisé, en mars 2020, a aussi été dévastateur pour eux. La fermeture des organismes a eu pour conséquence de les priver de ressources dont ils bénéficiaient. Ils ont en même temps été coupés du réseau personnel qu'ils possédaient avant développé pour survivre au fil des ans. Par exemple, ils ne pouvaient plus quêter auprès d'étudiants du cégep ou des travailleurs qui prennent habituellement le métro.

«Certains avaient l'habitude de faire des petits jobines pour des commerçants comme passer le balai ou faire le ménage en échange d'un repas, ajoute Ghislain Vallières, policier aux relations communautaires et médiatiques qui les côtoie. D'autres fréquentaient des parcs pour ramasser les canettes consignées, mais plus personne ne sortait.»

Puis, la pandémie en elle-même a constitué une «grande perte d'équilibre», fragilisant davantage leur santé mentale, rapporte Mme Tessier.

L'organisme dispose de 30 chambres, autant pour «ceux qui ont besoin de se déposer, de prendre une douche et de manger» avant de retourner à leur vie d'itinérance, que d'autres qui veulent – parfois à répétition – entreprendre une démarche pour s'en sortir. L'endroit offre de l'hébergement à court terme, soit de quelques semaines.

Le froid a aussi forcé l'Abri à aménager cinq lits d'urgence dans un local cet hiver. Une à deux personnes y dorment régulièrement. Néanmoins, il y a deux semaines, l'organisme a dû en refuser, faute de place. L'endroit est sous surveillance d'un gardien pendant toute la nuit pour assurer la sécurité. Les itinérants sont souvent lourdement intoxiqués à l'alcool, aux médicaments ou aux drogues, ce qui alourdit leurs problèmes de santé mentale.

> «Il y a une augmentation de l'itinérance visible à Longueuil. Clairement, la COVID-19 l'a mise en lumière.»
>
> - Julie Tessier, coordonnatrice clinique à l'Abri de la Rive-Sud

ISOLEMENT ET DROGUES

Les itinérants souffrent eux aussi de l'isolement.

«Avant, ils déjeunaient et soupaient tous ensemble dans une grande salle à manger. Avec la COVID, ce sont des tables individuelles. On doit faire trois services», explique Mme Tessier.

Les bénéficiaires n'ont plus accès non plus au café à volonté. Ils doivent le demander, mais ils le font peu et «stagnent dans leur chambre», poursuit-elle.

MANQUE D'HÉBERGEMENTS À LONG TERME

En tournée avec le policier, *Le Courrier du Sud* s'est aussi rendu à la Halte du coin, une nouvelle ressource qui dispense depuis août nourriture et hébergement aux sans-abri dans l'ancienne église de Notre-Dame-de-Grâce. Chaque soir, 25 lits de camps sont montés pour accueillir des sans-abris. Il faut faire la file à compter de 18h30 pour s'en prévaloir.

«On a refusé un record de 12 personnes l'autre soir», dévoile l'intervenant Pierre-Luc Dupré.

C'est là que le journal a rencontré François, un homme de 60 ans qui espère partir à la recherche d'un emploi et d'un logement à la fin de l'hiver. «Mais ils sont rares et chers», précise celui qui est itinérant depuis quelques années, à la suite d'une rupture amoureuse. Il a avoué souffrir d'alcoolisme.

Autant les lits d'urgence à l'Abri de la Rive-Sud que le service de la Halte du coin dépendent d'une aide financière que les organismes espèrent devenir récurrente. Pour le policier Ghislain Vallières, la solution doit être plus globale.

«Il faut davantage de centres d'hébergement à long terme, de 12 ou 24 mois, pour qu'ils aient le temps de se prendre en main. Certains itinérants vivent des chocs post-traumatiques qui nécessitent des suivis médicaux à long terme, dit-il. Il y a aussi un manque criant d'appartements à prix modique et adéquats.»

L'agent croit également qu'il faut des emplois adaptés à leur réalité, ainsi que des employeurs compréhensifs.

«Peut-être que certains ne pourront jamais travailler à temps plein même après une embauche progressive, mais je ne peux pas croire que certains commerçants n'ont pas besoin de mains d'œuvre à temps partiels, croit-il.

Plus agressifs qu'avant

Les intervenants constatent aussi que les sans-abris ont des comportements plus agressifs ces derniers mois. Certains éprouvent aussi des absences passagères ou des trous de mémoire, ajoutés à des douleurs physiques. Cette situation serait peut-être une conséquence indirecte de la pandémie.

«Ce qu'on constate et ce que les intervenants trouvent, c'est que la drogue de synthèse ne serait plus de la même qualité depuis le début de la COVID. On en a saisi pour les faire analyser», révèle l'agent Vallières.

Le prix des drogues de synthèse dans la rue a en même temps chuté drastiquement.

Julie Tessier, coordonnatrice clinique à l'Abri de la Rive-Sud, a fait visiter la salle qui abrite les lits d'urgence cet hiver. La vidéo à ce sujet se trouve dans cet article sur notre site Web.

(Photo: Le Courrier du Sud • Capture de vidéo)

EN VIDÉO SUR www.lecourrierdusud.ca

Plus de 25 ans d'expérience — Monique Gagnon, d.d. Denturologiste — www.moniquedenture.com — Fabrication et réparation de prothèses dentaires — Pour un avis féminin — Service personnalisé — Consultation GRATUITE — 390, Churchill, Bureau 202, Greenfield Park — 450-462-4124

SERVICE D'IMPÔT RÉAL TURGEON ENR. — MAXIMISEZ VOS RETOURS D'IMPÔTS! — www.stic24.com — 579-720-7333 — 5145, MONTÉE ST-HUBERT, ST-HUBERT, QUÉBEC, J3Y 1V6

SUPPLÉMENTS DE PROTÉINES — Le plus grand choix au meilleur prix ! — Plus de 120 saveurs exquises — Pour atteindre et maintenir un poids santé tout en saveur ! — Livraison à domicile ! — proticlub.com (450) 671-5588 — 25, boul. Desaulniers, Saint-Lambert — Proticlub

PROMO EN COURS* — VIVA-CITÉ — APPARTEMENTS NEUFS CONCEPT TOUT INCLUS — POUR 50 ANS ET + — UNITÉS LIBRES IMMÉDIATEMENT — QUATRE EMPLACEMENTS DE CHOIX À PROXIMITÉ DE TOUT — INCLUS DANS VOTRE MENSUALITÉ : Électricité • Eau Chaude • Climatisation 5 électroménagers • Téléphonie • Câble • Internet — BROSSARD Bureau de location 9145, rue Lennon Brossard 450 926-1991 — LONGUEUIL Bureau de location 3570, chemin de Chambly Longueuil 450 676-4692 — ESPACE NATURE Bureau de location 2500, rue Maurice-Savoie, app. 119 Longueuil 450 823-1433 — SAINT-LAMBERT Bureau de location 60, rue Cartier Saint-Lambert 438 507-5934 — HABITATIONS TRIGONE — vivacite@habitationstrigone.com — habitationstrigone.com

Impossible pour le Service de police de l'Agglomération de Longueuil et les organismes qui oeuvrent auprès des itinérants d'en chiffrer le nombre sur le territoire. Une chose est sûre cependant, la COVID-19 les a fait sortir de l'ombre. Explications.

«On voit désormais beaucoup de visages de personnes qu'on ne connaissait pas», affirme Julie Tessier, coordonnatrice clinique à L'Abri de la Rive-Sud à Longueuil.

Le confinement généralisé, en mars 2020, a aussi été dévastateur pour eux. La fermeture des organismes a eu pour conséquence de les priver de ressources dont ils bénéficiaient. Ils ont en même temps été coupés du réseau personnel qu'ils pouvaient avoir développé pour survivre au fil des ans. Par exemple, ils ne pouvaient plus quêter auprès d'étudiants du cégep ou des travailleurs qui prennent habituellement le métro.

«Certains avaient l'habitude de faire des petites jobines pour des commerçants comme passer le balai ou faire le ménage en échange d'un repas, ajoute Ghislain Vallières, policier aux relations communautaires et médiatiques qui les côtoie. D'autres fréquentaient des parcs pour ramasser les canettes consignées, mais plus personne ne sortait.»Puis, la pandémie en elle-même a constitué une «grande perte d'équilibre», fragilisant davantage leur santé mentale, rapporte Mme Tessier.

L'organisme dispose de 30 chambres, autant pour «ceux qui ont besoin de se déposer, de prendre une douche et de manger»avant de retourner à leur vie d'itinérance, que d'autres qui veulent – parfois à répétition – entreprendre une démarche pour s'en sortir. L'endroit offre de l'hébergement à court terme, soit de quelques semaines.

Le froid a aussi forcé l'Abri à aménager cinq lits d'urgence dans un local cet hiver. Une à deux personnes y dorment régulièrement. Néanmoins, il y a deux semaines, l'organisme a dû en refuser, faute de place. L'endroit est sous surveillance d'un gardien pendant toute la nuit pour assurer la sécurité. Les itinérants sont souvent lourdement intoxiqués à l'alcool, aux médicaments ou aux drogues, ce qui alourdit leurs problèmes de santé mentale.

ISOLEMENT ET DROGUES Les itinérants souffrent eux aussi de l'isolement.

«Avant, ils déjeunaient et soupaient tous ensemble dans une grande salle à manger. Avec la COVID, ce sont des tables individuelles. On doit faire trois services», explique Mme Tessier.

Les bénéficiaires n'ont plus accès non plus au café à volonté. Ils doivent le demander, mais ils le font peu et «stagnent dans leur chambre», poursuit-elle.

MANQUE D'HÉBERGEMENTS À LONG TERME En tournée avec le policier, Le Courrier du Sud s'est aussi rendu à la Halte du coin, une nouvelle ressource qui dispense depuis août nourriture et hébergement aux sans-abri dans l'ancienne église de Notre-Dame-de-Grâce. Chaque soir, 25 lits de camps sont montés pour accueillir des sansabris. Il faut faire la file à compter de 18h30 pour s'en prévaloir.

«On a refusé un record de 12 personnes l'autre soir», dévoile l'intervenant Pierre-Luc Dupré.

C'est là que le Journal a rencontré François, un homme de 60 ans qui espère partir à la recherche d'un emploi et d'un logement à la fin de l'hiver. «Mais ils sont rares et chers», précise

celui qui est itinérant depuis quelques années, à la suite d'une rupture amoureuse. Il a avoué souffrir d'alcoolisme.

Autant les lits d'urgence à l'Abri de la Rive-Sud que le service de la Halte du coin dépendent d'une aide financière que les organismes espèrent devenir récurrente. Pour le policier Ghislain Vallières, la solution doit être plus globale.

«Il faut davantage de centres d'hébergement à long terme, de 12 ou 24 mois, pour qu'ils aient le temps de se prendre en main. Certains itinérants vivent des chocs post-traumatiques qui nécessitent des suivis médicaux à long terme, dit-il. Il y a aussi un manque criant d'appartements à prix modique et adéquats.»L'agent croit également qu'il faut des emplois adaptés à leur réalité, ainsi que des employeurs compréhensifs.

«Peut-être que certains ne pourront jamais travailler à temps plein même après une embauche progressive, mais je ne peux pas croire que certains commerçants n'ont pas besoin de main-d'oeuvre à temps partiel», croit-il.

Plus agressifs qu'avant Les intervenants constatent aussi que les sans-abris ont des comportements plus agressifs ces derniers mois. Certains éprouvent aussi des absences passagères ou des trous de mémoire, ajoutés à des douleurs physiques. Cette situation serait peut-être une conséquence indirecte de la pandémie.

«Ce qu'on constate et ce que les intervenants nous disent, c'est que la drogue de synthèse ne serait plus de la même qualité depuis le début de la COVID. On en a saisi pour les faire analyser», révèle l'agent Vallières.

Le prix des drogues de synthèse dans la rue a en même temps chuté drastiquement.

DE NOUVEAUX VISAGES DE L'ITINÉRANCE La pandémie aura été dévastatrice sur plusieurs points pour les itinérants. Jean-Luc Sarrazin, qui se qualifie de «nomade depuis 30 ans», a recommencé à fréquenter l'Abri de la Rive-Sud ces dernières semaines, alors qu'il n'y avait pas été vu depuis plus de 2 ans.

PAGES 4 ET 5 HGINGRAS@GRAVITEMEDIA.COM

«Il y a une augmentation de l'itinérance visible à Longueuil. Clairement, la COVID-19 l'a mise en lumière.»

-Julie Tessier, coordonnatrice clinique à l'Abri de la Rive-Sud

Retour à la table des matières

Des chèques amputés de moitié

Le Devoir – 2021-03-09 – p. A1, A4

Par : Isabelle Porter

https://www.ledevoir.com/societe/596578/dettes-a-l-aide-sociale-le-moratoire-sur-le-recouvrement-contourne

WWW.LEDEVOIR.COM VOL CXII N° 50 / LE MARDI 9 MARS 2021 / 1,52 $ + TAXES = 1,75 $

LE DEVOIR

ACTUALITÉS La douce insouciance, la chronique de Michel David A 3

CAHIER 2 ÉCONOMIE La librairie S.W. Welch restera ouverte

CULTURE Marie Davidson & L'Œil nu dans la caméra de Denis Côté | B 8

GNL Québec se cherche des alliés

Les promoteurs offrent des « opportunités d'affaires » aux investisseurs en Abitibi et au Saguenay–Lac-Saint-Jean

ALEXANDRE SHIELDS
LE DEVOIR

GNL Québec recrute présentement des investisseurs québécois pour financer le développement de son projet d'exportation de gaz naturel albertain, a appris *Le Devoir*. Étant donné que la publication imminente du rapport du BAPE sur l'usine de liquéfaction obligera le gouvernement Legault à prendre position, les promoteurs souhaitent notamment trouver des alliés en Abitibi et au Saguenay–Lac-Saint-Jean. Ceux qui participeront au financement se verront d'ailleurs offrir des « opportunités d'affaires » pour le projet d'usine et le gazoduc.

Selon ce qu'on peut lire dans des documents confidentiels obtenus par *Le Devoir*, la « société en commandite Symbio Infrastructure », qui est le nouveau nom de l'entreprise qui chapeaute Gazoduq et Énergie Saguenay, cherche à amasser « au moins » 100 millions de dollars dans le cadre de la « quatrième ronde de financement ». Cette somme comprend les fonds des investisseurs actuels, notamment américains, mais aussi ceux de « nouveaux » bailleurs de fonds que les promoteurs tentent de recruter au Québec.

Leurs efforts se concentrent entre autres sur l'Abitibi et le Saguenay–Lac-Saint-Jean, soit les deux régions touchées par le projet. Symbio Infrastructure tente d'y convaincre des groupes d'investisseurs d'injecter chacun « un montant minimum » de 1,6 million de dollars. Ces investissements doivent être assurés « au plus tard » le 31 mars. Une annonce publique serait d'ailleurs prévue au cours des prochains jours, possiblement dès mardi, pour dévoiler les noms d'investisseurs de l'Abitibi et du Saguenay–Lac-Saint-Jean qui soutiennent la démarche.

Fait à noter, cela doit coïncider avec le dépôt du rapport du Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE), qui sera remis au plus tard le 10 mars au gouvernement Legault. Celui-ci aura alors 15 jours pour le rendre public, ce qui devrait obliger le gouvernement Legault à prendre position officiellement dans le dossier. Plusieurs ministres ont toutefois déjà plaidé pour le projet.

Les fonds recueillis par Symbio Infrastructure, qui est contrôlée par des intérêts financiers américains, serviront au « développement » du projet de gazoduc, d'usine de liquéfaction et de terminal maritime « avant la décision finale d'investissement », qui doit être prise en 2022 dans le cas d'Énergie Saguenay. Il faut dire que, même si les promoteurs réussissent à amasser

VOIR PAGE A 2 : GNL QUÉBEC

Solidarité pour faire avancer les droits des femmes

Des Pakistanaises participent à une marche soulignant la Journée internationale des droits des femmes, à Karachi. Les inégalités, discriminations et violences que subissent encore les femmes ont été dénoncées aux quatre coins du monde lundi, malgré la pandémie. VOIR PAGE B 4
NATACHA PISARENKO ASSOCIATED PRESS

VACCINATION

Les allophones dans l'angle mort

Des groupes communautaires craignent que des aînés soient laissés de côté

MYLÈNE CRÊTE
CORRESPONDANTE PARLEMENTAIRE
À QUÉBEC
LE DEVOIR

Le gouvernement québécois a de la difficulté à joindre les allophones dans le cadre de sa campagne de vaccination contre la COVID-19, selon plusieurs intervenants d'organismes communautaires qui craignent que de nombreux aînés soient laissés de côté, faute d'accompagnement. Ils pressent le ministère de la Santé de corriger le tir rapidement.

« C'est vraiment un gros problème, surtout dans des quartiers comme Parc-Extension, où il y a diverses langues parlées », a constaté Rose Ngo Ndjel, directrice générale d'Afrique au féminin, le centre des femmes de ce quartier montréalais. « Quand ils vont dire que tous les aînés ont été vaccinés, on va trouver qu'il n'y a même pas cent aînés qui se sont fait vacciner à Parc-Extension, a-t-elle ajouté. Ça, c'est sûr et certain. »

Le ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS) a pourtant traduit certains de ses feuillets d'information en 21 langues — de l'arabe au yiddish — et continuera de le faire tout au long de la campagne de vaccination. C'est le cas notamment du feuillet pour le consentement éclairé à la vaccination que les gens reçoivent au moment de leur injection.

Ce travail de traduction a commencé fin février à la Direction régionale de santé publique (DRSP) de Montréal, qui attendait d'obtenir les documents finaux du MSSS pour les adapter aux différentes communautés culturelles présentes sur son territoire. « La finalisation des outils arrive presque en même temps que le déploiement de la vaccination dans la population, a expliqué le chef médical à la DRSP, David Kaiser. On est en train de faire furieusement ce travail-là pour s'assurer qu'ils soient disponibles. » Des messages et des publicités ont également été diffusés dans les médias ethniques.

VOIR PAGE A 4 : VACCINATION

Des chèques amputés de moitié

Revenu Québec recouvre des dettes en rongeant le crédit d'impôt pour solidarité

ISABELLE PORTER
À QUÉBEC
LE DEVOIR

Pour vous, c'est peut-être juste un souper au restaurant, mais, pour moi, c'est la moitié de mon épicerie par semaine

CHANTAL LATENDRESSE

Des prestataires de l'aide sociale se font réduire leurs crédits d'impôt pour solidarité de moitié en dépit du moratoire sur le recouvrement annoncé par le gouvernement Legault dans le cadre de la pandémie.

En février, Chantal Latendresse s'est fait enlever la moitié de son chèque pour le crédit de solidarité. L'équivalent de 50 $. « Moi, je fais juste survivre avec ça », dénonce cette mère de famille monoparentale. « J'ai trois enfants à ma charge [...], alors on parle vraiment de survie. »

Atteinte d'une forme grave de fibromyalgie, elle est considérée comme inapte au travail et dépend donc des revenus de l'aide de dernier recours.

Elle raconte qu'au téléphone, une agente de l'aide sociale lui a dit que « c'était juste 50 $». « Pour vous, c'est peut-être juste un souper au restaurant, mais, pour moi, c'est la moitié de mon épicerie par semaine », lance-t-elle, des trémolos dans la voix.

Le ministre de la Solidarité sociale, Jean Boulet, avait pourtant annoncé en novembre que les activités de recouvrement pour dettes à l'aide sociale seraient interrompues en raison de la pandémie. D'une durée de trois mois, le moratoire avait été prolongé à la fin janvier jusqu'au 31 mars.

« Au sein même du gouvernement, on n'arrive pas à respecter le moratoire, c'est quand même un peu troublant », déplore la porte-parole du Collectif pour un Québec sans pauvreté, Virginie Larivière.

Pour les personnes touchées, c'est très perturbant, fait-elle valoir. « Se faire

VOIR PAGE A 4 : DETTES

INDEX
Avis légaux B2
Édito A6
Grille TV B7
Idées A7
Météo B6
Mots croisés B6
Sports B6
Sudoku B6

Pour suivre l'actualité en continu, consultez nos plateformes numériques

LEDEVOIR // LE MARDI 9 MARS 2021

A 4 | ACTUALITÉS

Carences sur le terrain

VACCINATION
SUITE DE LA PAGE A 1

« Nous sommes tout à fait conscients de l'importance d'informer l'ensemble de la population non seulement de l'accès et de la prise de rendez-vous pour un vaccin, mais aussi de l'efficacité vaccinale », a-t-on indiqué au cabinet du ministre de la Santé, Christian Dubé. Or, les organismes communautaires de première ligne ne sont pas consultés, déplore le coordonnateur de la Table de concertation des aînés de Parc-Extension, Nelson Ojeda. « L'intention est là, mais la façon de faire est mal définie », a-t-il constaté.

Par exemple, les efforts de la Santé publique ne tiennent pas compte du fait qu'un certain nombre d'allophones sont également analphabètes. « Il faut comprendre que beaucoup des gens des communautés culturelles ne lisent même pas leur propre langue », a expliqué M. Ojeda.

Selon les données du recensement de 2016, plus de 40 000 des 143 000 citoyens de l'arrondissement de Villeray–Saint-Michel–Parc-Extension parlent une langue autre que le français ou l'anglais à la maison. Au moment où ces lignes étaient écrites, Statistique Canada n'était pas en mesure de fournir de données précises sur Parc-Extension ou sur le nombre d'analphabètes. Selon la Table de concertation des aînés, plus de 50 % des résidents du quartier ne parlent ni français ni anglais. Ils sont près de 45 000 sur tout le territoire montréalais, d'après le recensement.

« Ces gens-là sont surreprésentés dans certains quartiers ; ce sont des quartiers souvent défavorisés, surpeuplés, où la pandémie frappe plus fort », a fait remarquer le co-porte-parole de Québec solidaire, Gabriel Nadeau-Dubois. Il avait pressé le ministre Dubé à la mi-février de redoubler d'efforts pour améliorer l'interprétariat dans plusieurs langues sur la ligne d'aide pour la COVID-19.

L'Alliance des communautés culturelles pour l'égalité dans la santé et les services sociaux (ACCESSS), un regroupement de 130 organismes d'aide aux immigrants œuvrant un peu partout au Québec, a proposé en décembre une stratégie de communication sur la vaccination au directeur national de la Santé publique, Horacio Arruda. C'était sa deuxième tentative depuis le début de la pandémie. Elle est restée lettre morte, mais le regroupement a décidé de faire sa propre campagne de financement pour aller de l'avant.

« Les gens vont aller s'informer sur le Web, dans leur pays d'origine, dans leur famille, et ils sont influencés — à savoir que, si la vaccination n'est pas importante là-bas, ça ne sera pas important pour la personne qui vit ça au Québec », a indiqué le directeur général d'ACCESSS, Jérôme Di Giovanni.

Pour Rose Ngo Ndjel et Nelson Ojeda, il faut un accompagnement personnalisé pour les gens qui ne comprennent pas bien le système de santé québécois ou qui ne parlent pas la langue. « Il faut plus de personnes sur le terrain, affirme Mme Ngo Ndjel. Nous, on ne voit personne sur le terrain. » « Ça prend la même personne du quartier pour aller convaincre une personne du même pays, a-t-elle expliqué. C'est plus crédible, c'est plus convaincant. »

Plusieurs organismes communautaires affiliés à la Table de concertation des aînés font du porte-à-porte, profitent de leurs services d'assistance alimentaire pour donner des renseignements sur la COVID-19, organisent des conférences et offrent des services d'accompagnement, mais leurs moyens demeurent limités, note M. Ojeda.

Le Dr Kaiser reconnaît que la DRSP doit en faire plus. « Est-ce que le travail qu'on fait permet de rejoindre tout le monde qu'on voudrait joindre ? Certainement pas, a-t-il dit. C'est pour ça qu'on continue de travailler. [...] Pour nous, c'est une priorité. » D'autant plus qu'il faut qu'une majorité de Québécois soient vaccinés pour créer une immunité collective contre la COVID-19.

Il compte suivre attentivement les données des premières semaines de la campagne de vaccination dans la communauté pour cibler les efforts supplémentaires que la Santé publique aura à fournir et entend faire appel aux organismes communautaires bien implantés dans leur quartier.

POLITIQUE QUÉBÉCOISE

Entre élus révoqués et lois abrogées

La réforme parlementaire de QS proposera des mécanismes référendaires permettant notamment de destituer des députés

MARCO BÉLAIR-CIRINO
CORRESPONDANT PARLEMENTAIRE
À QUÉBEC
LE DEVOIR

Québec solidaire demande à l'Assemblée nationale d'offrir la possibilité aux Québécois de mettre à la porte leur député en cours de mandat au moyen d'un « référendum de révocation ».

Cette idée de « référendum de révocation des parlementaires », ainsi que les autres contenues dans le Cahier de propositions de réforme parlementaire de Québec solidaire (QS), vise à « casser la conception conservatrice de la démocratie selon laquelle il ne faut consulter le peuple qu'une fois tous les quatre ans et, entre-temps, lui demander de se tenir tranquille », fait valoir le leader parlementaire de QS, Gabriel Nadeau-Dubois.

Selon la proposition de QS, des citoyens pourraient congédier leur député au plus tôt un an après son élection ou sa réélection, et au plus tard six mois avant le scrutin suivant. Pour y arriver, ils devraient d'abord convaincre un grand nombre d'électeurs de leur circonscription d'apposer leur signature au bas d'une pétition, puis peser de tout leur poids lors d'un éventuel « référendum de révocation », avance le parti, qui s'est inspiré des procédures de *recall* en vigueur en Colombie-Britannique et au Royaume-Uni.

« Il y a eu trop d'exemples par le passé de parlementaires qui, bien que très peu actifs, s'accrochaient à leur poste », dit M. Nadeau-Dubois, tout en se disant persuadé que l'instauration d'un « référendum de révocation des parlementaires » « renforcer[ait] l'imputabilité des parlementaires envers leurs électeurs ».

Le premier ministre serait le seul député à être hors d'atteinte d'une telle procédure de révocation, précise-t-il, soucieux de « protég[er] le pouvoir exécutif ».

Québec solidaire propose également de créer un contre-pouvoir à l'Assemblée nationale, qui tombe trop souvent sous le contrôle des gouvernements majoritaires selon lui, en y adjoignant une Chambre des générations

Référendum d'initiative populaire

QS propose aussi de permettre aux citoyens d'exiger l'adoption ou encore l'abrogation d'une loi québécoise par le biais d'un référendum d'initiative populaire — pourvu que la loi visée ne renferme pas des « mesures fiscales [ou] budgétaires », par exemple. « Pour provoquer la tenue d'un référendum, il faudrait recueillir l'appui de plusieurs dizaines de milliers de personnes, voire de centaines de milliers », spécifie M. Nadeau-Dubois.

L'intégration du référendum d'initiative populaire dans la vie démocratique d'une quarantaine d'États a permis « l'établissement de politiques publiques plus conformes aux désirs des citoyens, une capacité accrue de mobilisation des groupes minoritaires, une démocratisation des connaissances politiques et une diminution du pouvoir d'influence des lobbys », fait valoir QS.

Le député de Gouin y voit aussi une façon de faire reculer le populisme. « Il y a la sagesse démocratique. Il faut lui faire confiance. C'est en redonnant du pouvoir au peuple qu'on élève le niveau du débat public », dit-il, se décrivant comme un « démocrate de gauche ». Le peuple a-t-il toujours raison ? « Non. Les gouvernements non plus », répond-il, levant les yeux du Cahier de propositions de réforme parlementaire, qu'il déposera à l'Assemblée nationale mardi.

Une Chambre des générations

Québec solidaire propose également de créer un contre-pouvoir à l'Assemblée nationale, qui tombe trop souvent sous le contrôle des gouvernements majoritaires selon lui, en y adjoignant une Chambre des générations .

Ses 60 membres choisis par tirage au sort, dont 30 « personnes expertes, qualifiées et reconnues sur les enjeux environnementaux », veilleraient à défendre les intérêts à « long terme » dans l'élaboration des lois et des politiques publiques. Ils disposeraient notamment d'un pouvoir de « veto suspensif » leur permettant d'exiger le réexamen d'un projet de loi par l'Assemblée nationale.

Les membres de la Chambre des générations bénéficieraient, tout comme ceux de l'Assemblée nationale, des « analyses et rapports objectifs » produits par un directeur parlementaire de la science, dont la tâche principale serait d'évaluer « la viabilité écologique des orientations gouvernementales ».

« C'est le rôle de Québec solidaire à l'Assemblée nationale de repousser les limites, de bousculer, de proposer des transformations en profondeur », rappelle M. Nadeau-Dubois.

Imbroglio avec Ottawa

DETTES
SUITE DE LA PAGE A 1

enlever les petites miettes auxquelles on a droit, c'est insultant, mais c'est aussi très stressant. Elles se demandent si elles ont fait quelque chose de pas correct, si elles ont oublié de [remplir] un formulaire... »

Le Collectif a recensé sept cas comme celui de Mme Latendresse. Tous ont vu leur crédit de solidarité amputé de 50 %, le maximum que peut normalement prélever Revenu Québec en cas de dette. L'organisme se demande combien de gens au total ont pu être pénalisés.

« On a de la misère à mesurer l'ampleur du problème. Certains reçoivent le chèque et ne réalisent pas qu'il y a eu une coupe dans le crédit. »

Questionné à ce sujet, Revenu Québec confirme que certains chèques sont réduits. Le moratoire, a-t-on expliqué par courriel, « s'applique uniquement aux activités de recouvrement effectuées par le ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale (MTESS) » et « ne concerne pas les activités de recouvrement de Revenu Québec ».

Le ministère du Travail indique, lui aussi, que le moratoire « concerne uniquement » ses propres programmes. Il précise que, « dans des circonstances exceptionnelles », les personnes à qui Revenu Québec retire des sommes peuvent « soumettre une demande au pouvoir discrétionnaire du ministre du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale ».

Avec ce moratoire, le gouvernement voulait éviter que la situation des personnes les plus démunies se détériore. « On le fait par empathie », avait déclaré le ministre au *Devoir* en novembre.

Autre motif important : le ministère tenait à limiter les contacts en personne avec le personnel du Ministère et du réseau de la santé. « Cette mesure permettra d'éviter que des prestataires sortent pour aller dans une clinique médicale ou un centre hospitalier afin d'obtenir un rapport médical, et ce, toujours afin de réduire les risques de contamination », pouvait-on lire dans le communiqué.

Enfin, le gouvernement devait faire face un imbroglio administratif avec Ottawa touchant des prestataires de l'aide sociale ayant reçu de la PCU. Étant donné que le gouvernement fédéral n'avait pas de mécanisme clair pour se faire rembourser, les groupes de défense des assistés sociaux craignaient que les deux ordres de gouvernement se fassent rembourser en même temps.

À cet égard, le ministère a indiqué au *Devoir* lundi soir que les prestataires de l'aide sociale ayant reçu de la PCU à laquelle ils n'avaient pas droit allaient bénéficier d'un nouveau délai supplémentaire pour rembourser Ottawa.

Erreur possible sur la dette

Créés en 2011, les crédits d'impôt pour solidarité sont versés aux ménages à faible ou moyen revenu pour compenser les coûts de la TVQ, de la vie en appartement et dans les territoires nordiques.

Une personne vivant seule avec un revenu de 30 000 $ à Montréal peut ainsi recevoir plus de 1000 $ par an répartis en 12 versements mensuels. À l'inverse, un couple dont le revenu s'approche de 50 000 $ recevra seulement quelques dizaines de dollars répartis en quatre versements.

Se faire enlever les petites miettes auxquelles on a droit, c'est insultant, mais c'est aussi très stressant

VIRGINIE LARIVIÈRE

Dans le cas de Chantal Latendresse, la situation est d'autant plus préoccupante, selon le Collectif, qu'il semble que le gouvernement ait fait une erreur en lui imputant une dette. Le ministère lui reproche d'avoir reçu de l'aide sociale en trop à cause d'un revenu de travail de 1000 $ obtenu, l'été dernier, quelques heures par semaine dans un marché public.

Mme Latendresse affirme que le gouvernement s'est remboursé une trop grosse somme et n'a pas tenu compte du fait qu'elle avait droit à un revenu hebdomadaire de 200 $ par semaine en plus de sa prestation.

Étant donné que le Ministère ne commente pas les dossiers de particuliers, il n'est toutefois pas possible d'avoir sa version des faits dans ce cas-ci.

Au cours de la fin de semaine, Mme Latendresse a constaté que Revenu Québec lui avait finalement remboursé la somme retranchée dans son crédit de solidarité. Mais, pour elle, cela ne règle pas tout puisqu'il lui reste à contester la dette qu'on lui prête toujours.

En 2019, 2,8 millions de ménages ont reçu des crédits d'impôt pour solidarité, ce qui correspond à 1,7 milliard de dollars, selon les données de la Chaire en fiscalité et en finances publiques de l'Université de Sherbrooke.

Harcelé au travail ? Voyez François Gendron avocat LL.L, M.A., Ph.D. Vieux Montréal 514-845-5545

ERRATUM

Dans le cahier *Journée internationale des femmes* du samedi 6 mars, une erreur s'est glissée dans l'annonce de la Fédération autonome de l'enseignement. Vous auriez dû lire «*plein*» au lieu de «*plain*».

Québec - Des prestataires de l'aide sociale se font réduire leurs crédits d'impôt pour solidarité de moitié en dépit du moratoire sur le recouvrement annoncé par le gouvernement Legault dans le cadre de la pandémie.

En février, Chantal Latendresse s'est fait enlever la moitié de son chèque pour le crédit de solidarité. L'équivalent de 50 $. « Moi, je fais juste survivre avec ça », dénonce cette mère de famille monoparentale. « J'ai trois enfants à ma charge [...], alors on parle vraiment de survie. »

Atteinte d'une forme grave de fibromyalgie, elle est considérée comme inapte au travail et dépend donc des revenus de l'aide de dernier recours.

Elle raconte qu'au téléphone, une agente de l'aide sociale lui a dit que « c'était juste 50 $". « Pour vous, c'est peut-être juste un souper au restaurant, mais, pour moi, c'est la moitié de mon épicerie par semaine », lance-t-elle, des trémolos dans la voix.

Le ministre de la Solidarité sociale, Jean Boulet, avait pourtant annoncé en novembre que les activités de recouvrement pour dettes à l'aide sociale seraient interrompues en raison de la pandémie. D'une durée de trois mois, le moratoire avait été prolongé à la fin janvier jusqu'au 31 mars.

« Au sein même du gouvernement, on n'arrive pas à respecter le moratoire, c'est quand même un peu troublant », déplore la porte-parole du Collectif pour un Québec sans pauvreté, Virginie Larivière.

Pour les personnes touchées, c'est très perturbant, fait-elle valoir. « Se faire enlever les petites miettes auxquelles on a droit, c'est insultant, mais c'est aussi très stressant. Elles se demandent si elles ont fait quelque chose de pas correct, si elles ont oublié de [remplir] un formulaire... »

Le Collectif a recensé sept cas comme celui de Mme Latendresse. Tous ont vu leur crédit de solidarité amputé de 50 %, le maximum que peut normalement prélever Revenu Québec en cas de dette. L'organisme se demande combien de gens au total ont pu être pénalisés.

« On a de la misère à mesurer l'ampleur du problème. Certains reçoivent le chèque et ne réalisent pas qu'il y a eu une coupe dans le crédit. »

Questionné à ce sujet, Revenu Québec confirme que certains chèques sont réduits. Le moratoire, a-t-on expliqué par courriel, « s'applique uniquement aux activités de recouvrement effectuées par le ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale (MTESS) » et « ne concerne pas les activités de recouvrement de Revenu Québec ».

Le ministère du Travail indique, lui aussi, que le moratoire « concerne uniquement » ses propres programmes. Il précise que, « dans des circonstances exceptionnelles », les personnes à qui Revenu Québec retire des sommes peuvent « soumettre une demande au pouvoir discrétionnaire du ministre du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale ».

Avec ce moratoire, le gouvernement voulait éviter que la situation des personnes les plus démunies se détériore. « On le fait par empathie », avait déclaré le ministre au Devoir en novembre.

Autre motif important : le ministère tenait à limiter les contacts en personne avec le personnel du Ministère et du réseau de la santé. « Cette mesure permettra d'éviter que des prestataires sortent pour aller dans une clinique médicale ou un centre hospitalier afin d'obtenir un rapport médical, et ce, toujours afin de réduire les risques de contamination », pouvait-on lire dans le communiqué.

Enfin, le gouvernement devait faire face un imbroglio administratif avec Ottawa touchant des prestataires de l'aide sociale ayant reçu de la PCU. Étant donné que le gouvernement fédéral n'avait pas de mécanisme clair pour se faire rembourser, les groupes de défense des assistés sociaux craignaient que les deux ordres de gouvernement se fassent rembourser en même temps.

À cet égard, le ministère a indiqué au Devoir lundi soir que les prestataires de l'aide sociale ayant reçu de la PCU à laquelle ils n'avaient pas droit allaient bénéficier d'un nouveau délai supplémentaire pour rembourser Ottawa.

Erreur possible sur la dette

Créés en 2011, les crédits d'impôt pour solidarité sont versés aux ménages à faible ou moyen revenu pour compenser les coûts de la TVQ, de la vie en appartement et dans les territoires nordiques.

Une personne vivant seule avec un revenu de 30 000 $ à Montréal peut ainsi recevoir plus de 1000 $ par an répartis en 12 versements mensuels. À l'inverse, un couple dont le revenu s'approche de 50 000 $ recevra seulement quelques dizaines de dollars répartis en quatre versements.

Dans le cas de Chantal Latendresse, la situation est d'autant plus préoccupante, selon le Collectif, qu'il semble que le gouvernement ait fait une erreur en lui imputant une dette. Le ministère lui reproche d'avoir reçu de l'aide sociale en trop à cause d'un revenu de travail de 1000 $ obtenu, l'été dernier, quelques heures par semaine dans un marché public.

Mme Latendresse affirme que le gouvernement s'est remboursé une trop grosse somme et n'a pas tenu compte du fait qu'elle avait droit à un revenu hebdomadaire de 200 $ par semaine en plus de sa prestation.

Étant donné que le Ministère ne commente pas les dossiers de particuliers, il n'est toutefois pas possible d'avoir sa version des faits dans ce cas-ci.

Au cours de la fin de semaine, Mme Latendresse a constaté que Revenu Québec lui avait finalement remboursé la somme retranchée dans son crédit de solidarité. Mais, pour elle, cela ne règle pas tout puisqu'il lui reste à contester la dette qu'on lui prête toujours.

En 2019, 2,8 millions de ménages ont reçu des crédits d'impôt pour solidarité, ce qui correspond à 1,7 milliard de dollars, selon les données de la Chaire en fiscalité et en finances publiques de l'Université de Sherbrooke.

Retour à la table des matières

La Ville de Montréal accorde plus de 2,3 M$ à une quarantaine d'organismes œuvrant auprès des personnes en situation d'itinérance

Canada Newswire – 2021-03-12

https://www.newswire.ca/fr/news-releases/la-ville-de-montreal-accorde-plus-de-2-3-m-a-une-quarantaine-d-organismes-oeuvrant-aupres-des-personnes-en-situation-d-itinerance-873770159.html

MONTRÉAL, le 12 mars 2021 /CNW Telbec/ - La Ville de Montréal annonce l'octroi d'un soutien financier totalisant plus de 2,3 M$ à une quarantaine d'organismes œuvrant auprès des personnes en situation d'itinérance de la métropole. Ces fonds serviront entre autres à assurer le fonctionnement des ressources en hébergement d'urgence et à réaliser des projets visant la cohabitation et l'inclusion sociale, ainsi que l'accueil et la réinsertion sociale des personnes en situation d'itinérance.

« Depuis le début de la pandémie, les organismes communautaires sont au front pour soutenir et accompagner les personnes en situation d'itinérance, alors que les besoins ont été grandement exacerbés par la crise sanitaire. Les travailleuses sociales et travailleurs sociaux sont en première ligne au quotidien et je les remercie de faire ce travail colossal dans des conditions difficiles. Le soutien financier que nous annonçons aujourd'hui viendra appuyer les différents services d'aide qui oeuvrent au mieux-être des plus vulnérables de notre collectivité », a déclaré la mairesse de Montréal, Valérie Plante.

« Dans le contexte actuel de la crise sanitaire, il est encore plus essentiel d'apporter du soutien et de l'accompagnement à nos communautés vulnérables, particulièrement à Montréal. L'aide financière accordée grâce à notre entente se doit d'être utile et offerte là où elle est primordiale, et c'est précisément le rôle de nos partenaires locaux et régionaux, qui travaillent ensemble pour maintenir le filet social de notre société. Ils sont les mieux placés pour rejoindre les populations vulnérables et s'assurer que, chaque jour, on fait reculer un peu plus la pauvreté et l'exclusion sociale », a souligné Jean Boulet, ministre du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale et ministre responsable de la région de la Mauricie.

« Face aux défis de la crise sanitaire, le travail de collaboration et de concertation avec le réseau de la santé et des services sociaux et les organismes communautaires a été plus que jamais nécessaire. Les sommes accordées aujourd'hui à nos partenaires communautaires œuvrant auprès des personnes en situation d'itinérance ou à risque de le devenir viendra soutenir leur travail essentiel sur le terrain. Ainsi, la Ville de Montréal réaffirme son engagement à travailler avec les organismes du milieu pour améliorer les conditions de vie de nos concitoyennes et concitoyens qui vivent dans la précarité », a ajouté Nathalie Goulet, responsable de l'inclusion sociale, des sports et loisirs, de la condition féminine, de l'itinérance et de la jeunesse au comité exécutif.

La Ville de Montréal octroie ainsi à neuf organismes la somme totale de 489 498 $ pour des mesures visant à soutenir les personnes en situation d'itinérance dans l'espace public et dans le métro et favoriser la cohabitation sociale, notamment par la mise en place d'équipes d'intervention et de médiation sociale, des services de navette vers des ressources et du travail de rue. Ces organismes sont : Mission Old Brewery, Le TRAC, Plein Milieu, L'Anonyme, RAP Jeunesse, Les YMCA du Québec, la Société de développement social, MultiCaf et Action jeunesse de l'Ouest-de-île (AJOI).

De plus, une somme de 745 784 $ est octroyée aux 18 organismes suivants : Médecins du Monde Canada, Chez Doris, Le PAS de la rue, Projets Autochtones du Québec, La Mission St-Michael, En marge 12-17, CAP St-Barnabé, Mission Old Brewery, Dopamine, la Maison Benoît Labre, Le sac à dos, le Centre d'Amitié Autochtone de Montréal, l'Accueil Bonneau, le Pavillon Patricia Mackenzie, le Refuge des Jeunes, La Porte ouverte, Dîners St-Louis et La rue des Femmes. Cet investissement soutient des services d'intervention, d'accompagnement, de référence et de suivi dans des espaces d'accueil, tels que des centres de jour et des haltes-chaleur de nuit.

La Ville octroie également un soutien financier de 388 733 $ aux 13 organismes suivants pour favoriser la réinsertion sociale et la participation citoyenne des plus vulnérables : CACTUS Montréal, Spectre de rue, la Clinique Droits devant, L'Itinéraire, Dîners St-Louis, Sentier Urbain, Cirque Hors Piste, le Groupe Information Travail, le Centre de justice des Premiers Peuples de Montréal, Missions Exeko, la Coop Les Valoristes, le RAPSIM et le Mouvement pour mettre fin à l'itinérance à Montréal.

Enfin, six organismes offrant des services d'hébergement d'urgence bénéficieront d'une enveloppe de 730 555 $, soit la Maison du Père, Le Chaînon, Projets autochtones du Québec, Mission Bon Accueil, Mission Old Brewery et La rue des Femmes.

Plus de 1,4 M$ du financement accordé à ces projets provient du budget de la Ville réservé à la mise en œuvre du Plan d'action montréalais en itinérance. La somme de 940 270 $ provient quant à elle de l'entente avec le ministère de l'Emploi, du Travail et de la Solidarité sociale (MTESS) pour la lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale au titre des Alliances pour la solidarité.

SOURCE Ville de Montréal - Cabinet de la mairesse et du comité exécutif

Renseignements: Source : Geneviève Jutras, Attachée de presse principale, Cabinet de la mairesse et du comité exécutif, 514 243-1268 ; Renseignements : Relations médias, Ville de Montréal, relationsmedias@montreal.ca

Retour à la table des matières

Itinérance. Vers un manque de financement?
Métro – 2021-03-12 – p. 4

Par : Zacharie Goudreault

https://journalmetro.com/actualites/montreal/2622965/vers-un-manque-de-fonds-pour-litinerance-a-montreal/

métro journalmetro.com Week-end 12-14 mars 2021 4

PERSPECTIVE

Itinérance. Vers un manque de financement?

Le comité exécutif de la Ville a renouvelé mercredi le financement de nombreux organismes communautaires en itinérance en octroyant un total de plus de 2,4 M$ pour financer 49 projets. La plupart de ces organismes recevront sensiblement la même somme qu'au cours des trois dernières années, a constaté Métro.

«Ça ne reflète plus les besoins, qui ont évolué en raison de la COVID-19», déplore la directrice du Réseau d'aide aux personnes seules et itinérantes de Montréal (RAPSIM), Annie Savage. Dans ce contexte, certains organismes «s'endettent» pour réaliser des projets, déplore-t-elle.

Mme Savage aurait souhaité «un rehaussement significatif» du financement.

«J'ai l'impression qu'il y a une déresponsabilisation à un point effarant, où Montréal ne sent pas le besoin de revoir le financement de ses organismes», réagit le porte-parole en matière d'itinérance au parti Ensemble Montréal, Benoit Langevin.

Des données périmées

Le dernier dénombrement, en 2018, avait fait état de 3 149 itinérants dans la métropole. Une hausse par rapport à l'exercice précédent mené trois ans plus tôt. Le nouveau dénombrement qui devait avoir lieu cette année a finalement été reporté, la Ville jugeant trop «complexe» cet exercice en temps de pandémie

Le campement de la rue Notre-Dame. JULIE DESMARAIS/MÉTRO

3 M$

En 2021, la Ville a prévu investir 3 M$ dans la lutte contre l'itinérance, à même son budget.

«Si Montréal n'exprime pas ses besoins de façon sérieuse, on n'aura pas de réponse sérieuse de la part des paliers supérieurs», réplique Benoit Langevin. Selon lui, un décompte des itinérants dans la métropole cette année aurait justement permis à la Ville d'avoir des «données probantes» à présenter à Québec et à Ottawa.

Les investissements en lutte à l'itinérance font toutefois partie des demandes de l'administration Plante en amont du budget provincial.

Dans un courriel à *Métro*, la Ville précise qu'elle se base actuellement sur «les observations sur le terrain et les taux d'occupation des refuges pour évaluer les besoins et le nombre de gens en situation d'itinérance». ZACHARIE GOUDREAULT

Des projets retardés

COVID-19. Montréal devra retarder de nombreux projets à cause de la pandémie. De l'itinérance à la construction de logement sociaux, en passant par l'élargissement de la collecte des matières résiduelles et la réfection de l'hôtel de ville, les impacts de la pandémie sont multiples.

ZACHARIE GOUDREAULT
zgoudreault@mediametro.com

L'été dernier, la mairesse de Montréal, Valérie Plante, affirmait que le nombre de personnes en situation d'itinérance aurait doublé à Montréal. On ne pourra toutefois pas en avoir le cœur net de août, car la Ville a décidé de reporter le dénombrement des sans-abris qui devait se tenir cette année.

Par courriel, une porte-parole de la Ville indique que cet exercice a été «retardé à une date ultérieure» en raison de la complexité de le tenir en pleine pandémie.

«Il y a un essoufflement certain cette année chez les organismes en itinérance. On frise l'épuisement professionnel. Donc, pour ces raisons-là, ça devenait vraiment difficile [de] tenir un dénombrement cette année», explique le président du comité exécutif, Benoit Dorais, en entrevue à *Métro*.

Le dernier dénombrement, en 2018, avait fait état de 3149 itinérants dans la métropole, en hausse par rapport à l'exercice précédent, trois ans plus tôt.

Défis financiers

L'itinérance a d'ailleurs soulevé plusieurs défis financiers pour la Ville au début de la pandémie. Pendant la première vague, Montréal a rapidement dû mettre en place de nombreux refuges temporaires pour répondre à une demande croissante et pallier la réduction de la capacité d'accueil dans les ressources traditionnelles.

«Ça a fait en sorte de bouculer tout le fonctionnement de la Ville, souligne M. Dorais. Le plus gros postes de dépenses reliées à la gestion de la COVID pendant la première vague, ce sont les dépenses en itinérance.»

La Ville a depuis obtenu une compensation financière de Québec à cet égard. Elle espère d'ailleurs qu'il en sera de même en 2021.

Logements sociaux

L'administration Plante espère aussi que, malgré les impacts de la pandémie sur les finances de Québec, elle aura tout de même droit à des sommes supplémentaires pour mettre les bouchées doubles dans la construction de logements sociaux. Autrement, elle pourra difficilement atteindre sa cible de construire 6 000 unités d'ici la fin de l'année.

«On ne doit pas arrêter la construction de logements sociaux et communautaires [...] Le gouvernement du Québec doit prendre ses responsabilités et financer des unités. On va pas sortir les gens de la rue si on n'a pas ça», insiste M. Dorais.

Matières résiduelles

La COVID-19 a par ailleurs retardé la tenue de projets pilotes concernant le déploiement de la collecte des matières organiques dans les immeubles de neuf logements et plus, qui devaient débuter l'an passé dans Montréal-Nord, Saint-Laurent, le Sud-Ouest et Ville-Marie. Ils auront finalement lieu cette année, indique la Ville.

L'Hôtel de Ville

La réouverture de l'hôtel de ville est elle aussi retardée à l'été 2023, soit environ un an plus tard que prévu. Alors que le coût des matériaux de construction est à la hausse, M. Dorais reconnaît qu'il est peu probable que la facture finale du projet se retrouve en-dessous de la «fourchette» maximale prévue, soit près de 140 M$.

Benoit Dorais, président du comité exécutif de la Ville de Montréal / JULIE DESMARAIS/MÉTRO

«On ne doit pas arrêter la construction de logements sociaux et communautaires [...] Le gouvernement du Québec doit prendre ses responsabilités et financer des unités.»
Benoit Dorais, président du comité exécutif de la Ville de Montréal

Centre communautaire des femmes sud-asiatiques
SERVICES GRATUITS POUR LES PERSONNES IMMIGRANTES
Contactez-nous pour en savoir plus !
FREE SERVICES FOR NEW IMMIGRANTS!
Get in touch to learn more!
514 528-8812
1035 rue Rachel Est, 3ème étage, Montréal, QC
www.sawcc-ccfsa.ca | sawcc@sawcc-ccfsa.ca
Québec

Plus de 2 millions de personnes le consultent chaque mois!
Pour rester branché à l'actualité ou pour vous divertir, journalmetro.com est accessible partout.
Toujours disponible en version imprimée, retrouvez-le tous les mercredis et vendredis dans plus de 1 000 points de dépôt.
métro

Le comité exécutif de la Ville a renouvelé mercredi le financement de nombreux organismes communautaires en itinérance en octroyant un total de plus de 2,4 M$pour financer 49 projets. La plupart de ces organismes recevront sensiblement la même somme qu'au cours des trois dernières années, a constaté Métro.

«Ça ne reflète plus les besoins, qui ont évolué en raison de la COVID-19», déplore la directrice du Réseau d'aide aux personnes seules et itinérantes de Montréal (RAPSIM), Annie Savage. Dans ce contexte, certains organismes «s'endettent»pour réaliser des projets, déplore-t-elle.

Mme Savage aurait souhaité «un rehaussement significatif»du financement.

«J'ai l'impression qu'il y a une déresponsabilisation à un point effarant, où Montréal ne sent pas le besoin de revoir le financement de ses organismes», réagit le porte-parole en matière d'itinérance au parti Ensemble Montréal, Benoit Langevin.

Des données périmées Le dernier dénombrement, en 2018, avait fait état de 3 149 itinérants dans la métropole. Une hausse par rapport à l'exercice précédent mené trois ans plus tôt. Le nouveau dénombrement qui devait avoir lieu cette année a finalement été reporté, la Ville jugeant trop «complexe»cet exercice en temps de pandémie.

«Si Montréal n'exprime pas ses besoins de façon sérieuse, on n'aura pas de réponse sérieuse de la part des paliers supérieurs», réplique Benoit Langevin. Selon lui, un décompte des

itinérants dans la métropole cette année aurait justement permis à la Ville d'avoir des «données probantes»à présenter à Québec et à Ottawa.

Les investissements en lutte à l'itinérance font toutefois partie des demandes de l'administration Plante en amont du budget provincial.

Dans un courriel à Métro, la Ville précise qu'elle se base actuellement sur «les observations sur le terrain et les taux d'occupation des refuges pour évaluer les besoins et le nombre de gens en situation d'itinérance». 3M$En 2021, la Ville a prévu investir 3 M$dans la lutte contre l'itinérance, à même son budget.

Retour à la table des matières

La pandémie, une occasion de faire mieux pour le Canada

Le Devoir – 2021-03-12

Par : Éric Desrosiers

https://www.ledevoir.com/economie/596792/analyse-la-pandemie-une-occasion-de-faire-mieux-pour-le-canada

LEDEVOIR // LE VENDREDI 12 MARS 2021

B4 | ÉCONOMIE

EN BREF

Optimisme record des grands patrons vis-à-vis de l'économie

NEW YORK — Une enquête menée auprès de plus de 2000 chefs de la direction dans le monde révèle un optimisme record quant à la croissance économique. Le sondage mené plus tôt cette année par PwC auprès de 2050 grands patrons dans 100 pays a montré que 76 % d'entre eux révisaient à la hausse leurs prévisions de croissance économique pour 2021. Il s'agit du plus haut niveau d'optimisme depuis que cette enquête a commencé à poser cette question, en 2012. Ce résultat représentait une hausse par rapport à celui de 22 % enregistré l'an dernier et celui de 42 % de 2019. De plus, face au climat, le pourcentage de chefs de la direction exprimant des inquiétudes au sujet du changement climatique est passé de 24 % à 30 % en 2020. Mais six dirigeants sur dix n'ont pas encore pris en compte les risques climatiques dans leurs activités de gestion stratégique des risques.
La Presse canadienne

Conciliation demandée pour les négociations chez Vidéotron

Vidéotron vient de demander la conciliation dans le cadre des négociations pour renouveler la convention collective de quelque 3000 employés. Cette convention collective avec le Syndicat des employés de Vidéotron est échue depuis plus de deux ans, soit depuis décembre 2018. Il y a eu une soixantaine de rencontres, dont 13 jours de négociations intensives récemment, a rapporté jeudi le Syndicat canadien de la fonction publique, qui représente ces syndiqués. Malgré tout, la direction de Vidéotron dit espérer parvenir à une entente avec le syndicat. Les principaux points en litige portent sur le recours à la sous-traitance, la protection des emplois, puis les assurances collectives et les salaires.
La Presse canadienne

Somme toute, « le Canada s'en est relativement bien tiré » jusqu'à présent face à la crise sanitaire et économique provoquée par la pandémie de COVID-19, estime le responsable des études nationales de l'OCDE, Álvaro Pereira.
GRAHAM HUGHES
LA PRESSE CANADIENNE

ANALYSE

La pandémie, une occasion de faire mieux pour le Canada

ÉRIC DESROSIERS
LE DEVOIR

Le Canada s'est plutôt bien tiré d'affaire jusqu'à présent dans la crise de la COVID-19. Mais le temps n'est pas venu pour les gouvernements de relâcher leur effort, au contraire. Aidés par de nouveaux outils de mesure du bien-être de la population, ils devraient en profiter pour améliorer leurs filets sociaux et rattraper leur gênant retard dans le virage vert.

La dernière fois que l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) avait dressé un portrait aussi complet de la situation au Canada, c'était en juillet 2018. On était loin, alors, de se douter de la calamité qui allait s'abattre sur le monde un an et demi plus tard.

Somme toute, « le Canada s'en est relativement bien tiré » jusqu'à présent face à la crise sanitaire et économique provoquée par la pandémie de COVID-19, a observé en téléconférence jeudi le responsable des études nationales de l'OCDE, Álvaro Pereira, au moment de dévoiler le rapport d'environ 150 pages. Non seulement a-t-il essuyé un nombre de décès par habitant inférieur à celui de la moyenne des autres pays développés, mais les travailleurs et entreprises y ont bénéficié, grâce aux pouvoirs publics, de « l'un des plus importants plans de soutien globaux initiés par les pays de l'OCDE », dont la valeur a déjà dépassé l'équivalent du cinquième de la taille de l'économie, et avant même que l'on tienne compte des centaines de milliards en liquidités injectées dans l'économie grâce à la Banque du Canada.

Les efforts à venir

Le moment n'est toutefois pas venu de se reposer. D'abord parce que la crise n'est pas finie et que la suite reste encore bien incertaine. Ensuite parce que si la reprise de l'activité économique est bien engagée en finance, dans la construction ou le secteur manufacturier, il n'en va pas de même pour les femmes, les jeunes et les travailleurs vulnérables des industries les plus éprouvées de la restauration, de l'hébergement, du tourisme ou du transport. Et puis, cette crise a mis en évidence des trous dans le filet social et pourrait aussi servir d'accélérateur à des changements plus qu'urgents, notamment en matière environnementale.

En plus des lacunes des programmes d'assurance-emploi et de bien-être social qu'il a fallu compenser par toutes sortes de mesures *ad hoc*, la pandémie a notamment montré comment les services de santé et de soins aux personnes âgées étaient déjà débordés sans parler du besoin de meilleurs services de garde. Cela tombe bien, expliquaient les experts de l'OCDE jeudi, parce qui avec une augmentation du parc de logements abordables, des correctifs dans ces domaines auraient l'avantage d'apporter justement de l'aide aux travailleurs qui risquent le plus de garder des séquelles permanentes de la crise en cours. Ils ne manquent pas, au passage, de citer en exemple le Québec, entre autres pour son réseau public de service de garde et son programme d'assurance médicaments.

Et comme il faudra encore des milliards en investissements publics et privés pour redonner à l'économie son erre d'aller, pourquoi ne pas en profiter pour les diriger vers l'urgente et existentielle transition verte ? Parce que, soyons francs, note l'OCDE, au 18e rang sur 180 pays, le Canada est quand même « très mal classé » et encore loin du compte « concernant les émissions de gaz à effet de serre par habitant ».

Budget bien-être

Pour s'aider à avoir une meilleure vue d'ensemble et tendre vers une société et une economie plus « résilientes et saines après la pandémie de COVID-19 », les gouvernements canadiens devraient s'inspirer d'autres pays, comme la Nouvelle-Zélande, en intégrant dans leurs budgets des objectifs et des indicateurs plus complets et diversifiés en matière de poursuite du bien-être de la population. Ces tableaux de bord permettraient de voir, par exemple, que le Canada est l'un des meilleurs endroits pour vivre le soi-disant « rêve américain » d'ascension sociale, mais aussi l'un des pires en matière en conciliation travail-famille.

Toutes ces améliorations coûteront évidemment des sous, admet l'OCDE. Álvaro Pereira dit ne pas s'inquiéter de la capacité et de la volonté des Canadiens d'assainir leurs finances publiques et rappelle que leurs gouvernements restent moins endettés que les autres surtout lorsque l'on tient compte des importants actifs financiers mis de côté pour leurs régimes publics de retraite. Une partie des sommes manquantes pourrait être trouvée dans une amélioration de l'efficacité des services publics, un ménage dans les nombreux avantages fiscaux accordés aux uns et autres ou une augmentation des impôts.

A ce chapitre, l'OCDE recommande, encore une fois, de faire d'une pierre deux coups en recourant plus volontiers aux taxes carbone, à la tarification routière et à d'autres outils d'écofiscalité. Il suffirait, par exemple, de relever ces derniers au niveau de la médiane des autres pays développés pour permettre au Canada de financer une augmentation de 20 % des subventions aux services de garde et des dépenses de soins de longue durée, ainsi que la mise d'un programme d'assurance médicaments à l'échelle du pays.

> **Cette crise a mis en évidence des trous dans le filet social et pourrait aussi servir d'accélérateur à des changements plus qu'urgents, notamment en matière environnementale**

AVIS LÉGAUX ET APPELS D'OFFRES | téléphone : 514 985-3452 | Courriel : avisdev@ledevoir.com

Avis public
Régie des alcools, des courses et des jeux
Avis de demandes relatives à un permis ou à une licence

Québec

AVIS À TOUS NOS ANNONCEURS
Veuillez, s'il vous plaît, prendre connaissance de votre annonce et nous signaler immédiatement toute anomalie qui s'y serait glissée. En cas d'erreur de l'éditeur, sa responsabilité se limite au coût de la parution.

Alternatives
CONSTRUIRE ENSEMBLE un monde différent
Pour nous appuyer :
www.alternatives.ca • 514.982.6606

OXO
Appel d'offres public

OXO
Appel d'offres public

QMG
AVIS PUBLIC DE MODIFICATION

DÉLAIS DE RÉSERVATION (2 jours ouvrables)
Avis légaux et appels d'offres
avisdev@ledevoir.com
Tél. : 514-985-3452 et 514-985-3344

QUAND LA TOXICOMANIE PRENDS TOUTE LA PLACE

SLA : 3 lettres du mal perdurent

Somme toute, « le Canada s'en est relativement bien tiré » jusqu'à présent face à la crise sanitaire et économique provoquée par la pandémie de COVID-19, a observé en téléconférence jeudi le responsable des études nationales de l'OCDE, Alvaro Pereira, au moment de dévoiler le rapport d'environ 150 pages. Non seulement a-t-il essuyé un nombre de décès par habitant inférieur à celui de la moyenne des autres pays développés, mais les travailleurs et entreprises y ont bénéficié, grâce aux pouvoirs publics, de « l'un des plus importants plans de soutien globaux initiés par les pays de l'OCDE », dont la valeur a déjà dépassé l'équivalent du cinquième de la taille de l'économie, et avant même que l'on tienne compte des centaines de milliards en liquidités injectées dans l'économie grâce à la Banque du Canada.

Les efforts à venir

Le moment n'est toutefois pas venu de se reposer. D'abord parce que la crise n'est pas finie et que la suite reste encore bien incertaine. Ensuite parce que si la reprise de l'activité économique est bien engagée en finance, dans la construction ou le secteur manufacturier, il n'en va pas de même pour les femmes, les jeunes et les travailleurs vulnérables des industries les plus éprouvées de la restauration, de l'hébergement, du tourisme ou du transport. Et puis, cette crise a mis en évidence des trous dans le filet social et pourrait aussi servir d'accélérateur à des changements plus qu'urgents, notamment en matière environnementale.

En plus des lacunes des programmes d'assurance-emploi et de bien-être social qu'il a fallu compenser par toutes sortes de mesures ad hoc, la pandémie a notamment montré comment les services de santé et de soins aux personnes âgées étaient déjà débordés sans parler du besoin de meilleurs services de garde. Cela tombe bien, expliquaient les experts de l'OCDE jeudi, parce qu'avec une augmentation du parc de logements abordables, des correctifs dans ces domaines auraient l'avantage d'apporter justement de l'aide aux travailleurs qui risquent le plus de garder des séquelles permanentes de la crise en cours. Ils ne manquent pas, au passage, de citer en exemple le Québec, entre autres pour son réseau public de service de garde et son programme d'assurance médicaments.

Et comme il faudra encore des milliards en investissements publics et privés pour redonner à l'économie son erre d'aller, pourquoi ne pas en profiter pour les diriger vers l'urgente et existentielle transition verte ? Parce que, soyons francs, note l'OCDE, au 168e rang sur 180 pays, le Canada est quand même « très mal classé » et encore loin du compte « concernant les émissions de gaz à effet de serre par habitant ».

Budget bien-être

Pour s'aider à avoir une meilleure vue d'ensemble et tendre vers une société et une économie plus « résilientes et saines après la pandémie de COVID-19 », les gouvernements canadiens devraient s'inspirer d'autres pays, comme la Nouvelle-Zélande, en intégrant dans leurs budgets des objectifs et des indicateurs plus complets et diversifiés en matière de poursuite du bien-être de la population. Ces tableaux de bord permettraient de voir, par exemple, que le Canada est l'un des meilleurs endroits pour vivre le soi-disant « rêve américain » d'ascension sociale, mais aussi l'un des pires en matière en conciliation travail-famille.

Toutes ces améliorations coûteraient évidemment des sous, admet l'OCDE. Alvaro Pereira dit ne pas s'inquiéter de la capacité et de la volonté des Canadiens d'assainir leurs finances publiques et rappelle que leurs gouvernements restent moins endettés que les autres surtout lorsque l'on tient compte des importants actifs financiers mis de côté pour leurs régimes publics

de retraite. Une partie des sommes manquantes pourrait être trouvée dans une amélioration de l'efficacité des services publics, un ménage dans les nombreux avantages fiscaux accordés aux uns et autres ou une augmentation des impôts.

À ce chapitre, l'OCDE recommande, encore une fois, de faire d'une pierre deux coups en recourant plus volontiers aux taxes carbone, à la tarification routière et à d'autres outils d'écofiscalité. Il suffirait, par exemple, de relever ces derniers au niveau de la médiane des autres pays développés pour permettre au Canada de financer une augmentation de 20 % des subventions aux services de garde et des dépenses de soins de longue durée, ainsi que la mise d'un programme d'assurance médicaments à l'échelle du pays.

Retour à la table des matières

Logement abordable: Montréal dévoile un programme de subvention

Métro – 2021-03-12

https://journalmetro.com/actualites/montreal/2623650/logement-abordable-montreal-devoile-un-programme-de-subvention/

L'administration de Valérie Plante a dévoilé vendredi les détails d'un programme de subvention à la construction de logements abordables qui entrera bientôt en vigueur dans deux secteurs de la métropole. Son objectif: éviter que des ménages de la classe moyenne quittent Montréal, faute d'avoir les moyens d'y acheter une propriété.

Le programme en question, s'inscrit dans le Règlement pour une métropole mixte, qui entrera en vigueur le 1er avril. La dernière mouture de ce règlement, qui divise les conseillers municipaux, vient circonscrire les obligations en matière d'inclusion de logements abordables dans les projets immobiliers à deux secteurs en densification. Il s'agit d'une partie de l'arrondissement de Saint-Laurent, où passera le futur Réseau express métropolitain, de même que la Pointe-Nord-de-l'Île-des-Soeurs.

Dans ces secteurs, les promoteurs immobiliers devront inclure de 10 à 20% de logements abordables dans leurs projets. Pour les aider à atteindre cet objectif, la Ville propose de leur accorder une subvention équivalente à 10% de la valeur d'une unité. En échange, le promoteur devra réduire du même pourcentage le prix de vente de ce logement.

Prévenir l'exode vers la banlieue

L'acheteur éligible à ce programme, qui s'adresse aux ménages de la classe moyenne, pourra ainsi acquérir un logement dans ces deux secteurs pour une facture équivalente à 80% de sa valeur marchande. Un logement dont le prix de vente aurait normalement été de 500 000$ sera ainsi vendu à 400 000$, soit avec un rabais de 20%.

«Ce programme constitue une [option] pour les nouveaux acheteurs et les jeunes familles de la classe moyenne qui pensent s'exiler en-dehors de la ville parce que leur capacité financière ne leur permet pas d'accéder au logement ou à la propriété qu'ils souhaitent», a évoqué vendredi le responsable de l'habitation au comité exécutif, Robert Beaudry. Ce dernier a accordé une conférence de presse virtuelle en avant-midi au sujet de ce programme.

Dans les dernières années, la valeur des propriétés a augmenté rapidement à Montréal, stimulant l'attrait de la banlieue pour certains acheteurs.

«Il y a beaucoup de personnes qui veulent rester à Montréal, mais qui ne peuvent pas se le permettre actuellement.» -Robert Beaudry, responsable de l'habitation au comité exécutif

14 M$

D'ici 2023, la Ville espère que ce programme permettra de faciliter la mise en marché de 150 à 315 unités de logement abordable dans ces deux arrondissements. Elle prévoit ainsi débourser plus de 14 M$ en subventions, si elle atteint la cible maximale. La Ville tirera cette somme des contributions financières que devront effectuer les promoteurs dans le cadre du Règlement pour une métropole mixte.

«On parle de centaines d'unités pour les trois prochaines années. Pour un nouveau produit, c'est intéressant», a fait valoir M. Beaudry.

Ce programme laisse toutefois un «goût amer» aux promoteurs, qui devront en assumer la facture, estime le vice-président aux affaires publiques de l'Association des professionnels de la construction et de l'habitation du Québec (APCHQ), François Bernier.

«Le plus désagréable, c'est de penser que pour un ménage qu'on va aider, il y a tous les autres ménages qui vont payer pour ça», laisse-t-il tomber en entrevue à Métro. Selon lui, les promoteurs n'hésiteront pas à compenser les impacts de ce programme en augmentant le prix de vente des unités qui n'auront pas à respecter les exigences de la Ville en matière de logements abordables.

Dans les prochaines années, l'accès à ce programme devrait d'ailleurs s'élargir à d'autres secteurs en développement dans la métropole. Ce sera notamment le cas de Lachine-Est, du quartier des Faubourgs et, éventuellement, du site de l'ancien hippodrome Blue Bonnets, entrevoit la Ville.

«C'est un projet qui va croître et suivre l'évolution du marché», a indiqué M. Beaudry.

Contrôle des prix

Les ménages qui bénéficieront de ce programme devront toutefois faire certains compromis. Le programme prévoit notamment de limiter à 3% la hausse annuelle de la valeur à la revente des unités qui auront bénéficié d'une subvention de la Ville. Un pourcentage bien en-deçà de la croissance annuelle des prix dans les dernières années, à Montréal.

«Quelqu'un achète un condo aujourd'hui alors que les prix augmentent de 10-15% par année, il s'attend à faire un profit intéressant», souligne M. Bernier. Il se réjouit toutefois que la Ville permette tout de même aux propriétés éligibles à ce programme de prendre un peu de valeur.

«Au terme de quelques années, on permet quand même aux [propriétaires] de se bâtir un petit capital», constate-t-il.

Ainsi, après sept ans, la Ville analyse que le propriétaire d'un logement dont il a fait l'acquisition pour 400 000$ grâce à cette initiative pourra revendre celui-ci au plus à 491 950$. À l'inverse, si on le laissait prendre de la valeur librement, ce même logement se vendrait à plus de 703 500$ dans sept ans, indique-t-on.

La Ville espère ainsi pouvoir conserver l'abordabilité de ces logements pendant 30 ans. Par la suite, elle aura d'ailleurs l'occasion de racheter ces unités pour les revendre elle-même, si elle le souhaite.

«Cette approche va assurer qu'à mesure que le temps passe, on conserve ces logements abordables à plus long terme», a souligné M. Beaudry.

Retour à la table des matières

Un nouveau programme aidera les Montréalais à acheter des logements abordables

Radio-Canada – 2021-03-13

https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/1777004/achat-proprietes-unites-condominiums-prix-verdun-saint-laurent

Les acheteurs pourront profiter d'un rabais à l'achat, mais le prix de revente sera strictement encadré.

L'administration Plante met l'avant une nouvelle initiative afin de limiter la hausse fulgurante des prix de l'immobilier dans la métropole.

Un nouveau programme, présenté vendredi, aidera les Montréalais à acheter des logements abordables.

Une subvention de 20 % sur le prix d'achat sera offerte. Ce rabais sera financé à moitié par le promoteur – qui remplira de cette façon les exigences du nouveau Règlement pour une métropole mixte – et à moitié par la Ville de Montréal.

Ainsi, un logement dont la valeur marchande serait de 500 000 $ sera vendu dans le cadre du programme au prix de 400 000 $ si on ajoute les deux pourcentages de rabais, a illustré en conférence de presse le responsable de la gestion et de la planification immobilière au sein du comité exécutif, Robert Beaudry.

Le « Programme pour une métropole abordable », a-t-il expliqué, vise à aider les ménages montréalais qui ne sont pas assez fortunés pour acheter une propriété, mais qui sont trop aisés pour avoir droit à un logement social.

Des conditions à respecter

Les familles intéressées devront donc remplir certains critères. Ainsi, le revenu annuel du foyer ne devra pas dépasser le seuil équivalant au prix d'achat divisé par 3,5.

De plus, les ménages sans enfants ne pourront avoir été propriétaires dans les 5 dernières années, alors que ce critère ne sera pas exigé pour les familles ayant un enfant de 13 ans et moins

La revente des propriétés acquises ainsi sera également encadrée à plusieurs égards, en plus d'être restreinte à des acheteurs qui, comme les précédents, devront se qualifier en vertu de leur revenu annuel, de leur historique et de leur situation familiale.

Lors de la revente de la propriété, le prix maximal devra correspondre à une hausse annuelle de 3 % calculé sur sa valeur d'achat initiale (80 % de la valeur marchande). Et puis la Ville disposera après 30 ans d'un droit de premier refus qui lui permettra d'acquérir la propriété selon les mêmes modalités.

Le programme – qui entrera en vigueur le 1er avril, soit en même temps que le Règlement pour une métropole mixte – sera d'abord accessible dans des secteurs en densification des arrondissements de Saint-Laurent et de Verdun.

L'administration Plante pense pouvoir vendre de cette façon de 150 à 315 logements abordables pour la période 2021-2023.

Des mois de travail pour 150 logements de plus?! Tout ça pour ça?!, a réagi sur Twitter Karine Boivin Roy, leader et porte-parole de l'opposition officielle en matière d'habitation.

Quelque 36 000 Montréalais ont quitté l'an dernier, a-t-elle rappelé. Autant dire que l'administration Plante tente de stopper l'hémorragie avec un diachylon! Projet Montréal se moque de nous.

Le Programme pour une métropole abordable s'ajoutera aux autres programmes destinés à aider les Montréalais à acheter une propriété, comme le Programme d'appui à l'acquisition résidentielle (Nouvelle fenêtre) et le programme Accès condo (Nouvelle fenêtre) de la Société d'habitation et de développement de Montréal.

Retour à la table des matières

Des locataires se battent pour leurs droits à Saint-Laurent
Le Devoir – 2021-03-13 – p. A11

Par : Roxane Léouzon

https://www.ledevoir.com/economie/596851/logement-des-locataires-se-battent-pour-leurs-droits-a-saint-laurent

LEDEVOIR // LES SAMEDI 13 ET DIMANCHE 14 MARS 2021

ÉCONOMIE | A11

LOGEMENT

Des locataires se battent pour leurs droits à Saint-Laurent

Ils sont une dizaine à dénoncer les manœuvres de leur propriétaire qu'ils jugent abusives

ROXANE LÉOUZON
LE DEVOIR

Une dizaine de résidents se battent pour ne pas être les prochaines victimes de la flambée des loyers dans l'arrondissement Saint-Laurent. Ils dénoncent les manœuvres, qu'ils jugent abusives, de leur propriétaire pour les pousser à résilier leurs baux. De son côté, le Comité logement Saint-Laurent y voit un exemple d'une tendance inquiétante.

Le 2 mars, Ambreen Hanif a reçu chez elle la visite d'un homme et d'une femme s'identifiant comme les gestionnaires de l'immeuble comportant une soixantaine de logements. Ils lui ont dit qu'elle devait signer une entente de résiliation de bail, qui lui concédait un dédommagement de 2000 $ pour son départ, affirme-t-elle. « Ils m'ont dit que je ne pouvais pas rester dans mon appartement, parce qu'il y aurait des travaux majeurs pendant un an. Ils m'ont dit que tout le monde dans l'immeuble avait signé et que je ne pouvais pas être la seule à rester ici. Je voulais qu'ils me laissent le temps d'y penser, mais ils ont insisté pour que je signe tout de suite », raconte la dame qui habite seule et ne parle pas très bien français. Mme Hanif dit avoir finalement cédé sous la pression.

Le lendemain, quelle ne fut pas sa surprise d'apprendre que plusieurs de ses voisins avaient refusé de signer l'entente. « Je me suis dit : oh, mon dieu, ils m'ont menti ! J'étais paniquée », rapporte-t-elle. Elle affirme que, depuis ce temps, elle pleure souvent et a des difficultés à dormir et à manger.

Huit autres résidents du 2839, boulevard de la Côte-Vertu ont témoigné au *Devoir* avoir reçu une visite semblable de la part de représentants de l'agence immobilière qui est propriétaire de l'immeuble depuis l'automne dernier, le Groupe Hazout. Or, selon la loi, un locateur ne peut pas évincer des locataires en raison de travaux de rénovation. « Le locataire dont le logement fait l'objet de travaux majeurs peut demeurer dans son logement, réintégrer celui-ci si une évacuation temporaire s'est avérée nécessaire, et reconduire ensuite son bail au moment opportun », précise par courriel le porte-parole du Tribunal administratif du logement (TAL), Denis Miron.

Selon le Comité logement Saint-Laurent, trois résidents se sont laissé convaincre qu'ils devaient quitter leur logement, ne connaissant pas leurs droits. Les autres craignent maintenant que le propriétaire leur pourrisse la vie afin de les inciter à partir. « Un résident a mis des affiches sur les murs pour avertir les autres que le propriétaire n'avait pas le droit de nous mettre dehors. Peu de temps après, il y avait des caméras dans les couloirs devant nos portes », rapporte Sherifa Azzouz, jugeant la manœuvre intimidante. « Cet hiver, on nous a coupé l'eau sans préavis et on a manqué de chauffage pendant des semaines », indique sa sœur Meriem Azzouz, qui habite avec son mari et ses deux enfants.

« Depuis le 19 février, on vit dans un bruit infernal, parce qu'ils refont le logement en haut et à côté du nôtre. Mais s'ils voulaient rénover notre logement, ils pourraient nous déplacer temporairement dans un autre logement libre de l'immeuble et on pourrait revenir après », estime Johanne Jetté, qui occupe son appartement depuis 14 ans.

Des loyers qui explosent

Les résidents du 2839, boul. de la Côte-Vertu veulent rester dans leur quartier, puisque leurs proches, leurs amis et leurs habitudes s'y trouvent depuis des années. Or, les possibilités de logements abordables y sont très limitées. Dans leur propre immeuble, un trois et demie qui vient d'être rénové est affiché pour location à 1250 $ par mois. Or, le loyer de Sherifa Azzouz, aussi un trois et demie, est de 745 $, chauffage et stationnement inclus. À quelques pas de là, un quatre et demie est proposé sur le site Internet Centris à 1380 $.

Selon le dernier rapport de la Société canadienne d'hypothèques et de logement, le loyer moyen pour un logement d'une chambre a augmenté de 4,1 % dans Saint-Laurent entre octobre 2019 et octobre 2020, pour atteindre 783 $. Ces chiffres ne reflètent toutefois pas ceux qu'on peut trouver de disponibles sur le marché en ce moment, puisqu'ils incluent les loyers des locataires de longue date, qui sont beaucoup plus bas. Selon un exercice effectué par le Regroupement des comités logements et associations de locataires du Québec en juin 2020 à partir de la compilation de données du site de petites annonces Kijiji, le loyer moyen pour un trois et demie disponible à Saint-Laurent était plutôt de 1056 $.

Sherifa Azzouz, en avant-plan, et d'autres locataires du 2839, boul. Côte-Vertu ont témoigné avoir subi de la pression de la part de leur propriétaire pour signer une entente de résiliation de bail. MARIE-FRANCE COALLIER LE DEVOIR

Une tendance qui inquiète

Maria Vasquez, directrice du Comité logement Saint-Laurent, est alarmée. La problématique au 2839, boul. de la Côte-Vertu s'inscrit dans une tendance des nouveaux propriétaires à mettre les locataires dehors pour rénover et hausser les loyers, constate-t-elle. Elle signale un cas similaire survenu dans un autre immeuble le mois dernier. « Les gens se sont fait expulser et ils se retrouvent maintenant itinérants. Ils sont obligés d'aller vivre chez de la famille ou des amis », déplore-t-elle.

De son côté, le responsable de l'habitation au comité exécutif de la Ville de Montréal, Robert Beaudry, constate que ce genre de situation est « malheureusement trop souvent une réalité » dans divers quartiers de Montréal. « C'est très inquiétant. On vit une crise de l'abordabilité. [...] Il faut développer plus de logements abordables », a-t-il dit, interpellant le gouvernement provincial à ce sujet.

Mme Vasquez aide présentement Mme Hanif à contester le document qu'elle a signé devant le Tribunal administratif du logement. Elle soutient d'autres résidents, qui ont l'intention de mettre en demeure le Groupe Hazout pour qu'il cesse son intimidation alléguée. De son côté, l'agence immobilière, qui possède plusieurs autres bâtiments résidentiels à Montréal, nie catégoriquement ces allégations. « Il n'y a jamais eu de la pression pour signer — les gens sont toujours libres d'y réfléchir. D'autres personnes, suite à notre proposition, ont accepté un déménagement vers une autre unité plus moderne du même immeuble, pour un loyer mensuel presque identique. Il n'y a aucune tactique d'évacuation des locataires », a répondu le groupe par courriel.

Par ailleurs, le maire de l'arrondissement, Alan De Sousa, dit avoir confié à un employé de la Ville la tâche d'évaluer la situation et identifier le problème. « Je veux comprendre quelles sont leurs tactiques et si c'est légal ou non. Si ce n'est pas légal, quels sont les outils à notre disposition et quels sont les partenaires qu'on peut interpeller ? » se questionne-t-il.

Un nouveau programme pour la construction de logements abordables à Montréal

Les acheteurs pourront bénéficier d'un rabais qui équivaut à 20 % de la valeur marchande de leur logement

JEANNE CORRIVEAU
LE DEVOIR

Montréal se dotera d'un nouveau programme pour la construction de logements abordables dans deux zones de la métropole, ce qui permettra aux acheteurs d'obtenir un rabais de 20 % de la valeur marchande de leur habitation. En vertu de ce programme, les logements seront mis à l'abri de la spéculation et leur abordabilité s'étendra sur une période minimale de 30 ans.

L'administration de Valérie Plante a précisé vendredi les paramètres de son programme, qui s'inscrit dans son Règlement pour une métropole mixte, aussi connu sous le nom de « 20-20-20 », qui entre en vigueur le 1er avril prochain.

Dans les deux zones de densité choisies, situées dans L'Île-des-Sœurs et dans l'arrondissement de Saint-Laurent, la contribution du promoteur atteindra 10 % de la valeur marchande du logement de manière à en réduire le prix de vente. Montréal assumera 10 % de la facture sous forme de subvention, qui sera versée en fidéicommis au notaire qui procédera à la transaction.

À titre d'exemple, une habitation dont la valeur marchande est évaluée à 500 000 $ coûtera 400 000 $ à l'acheteur compte tenu de la contribution de 50 000 $ du promoteur et de la subvention de 50 000 $ de la Ville de Montréal.

Pour une habitation dont la valeur marchande atteint 500 000 $, un ménage devra avoir un revenu inférieur à 114 300 $ pour bénéficier du programme.

« D'acheteur en acheteur »

L'abordabilité des logements sera maintenue sur une période de 30 ans. Ainsi, si l'acheteur décide de revendre sa propriété, le prix de vente devra correspondre à une augmentation maximale de 3 % annuellement par rapport au prix initial. Au terme de 30 ans, la Ville pourrait acquérir le logement abordable pour le revendre ou pour le proposer à un OBNL. « De cette façon, l'abordabilité du logement sera transférée d'acheteur en acheteur. Compte tenu du marché très actif de la métropole — on le voit ces derniers jours —, où le prix des habitations augmente beaucoup plus rapidement que 3 % par année, cette approche assurera que plus on va avancer dans le temps, plus les propriétés seront abordables par rapport à la croissance du marché », a indiqué le responsable du dossier de l'habitation au comité exécutif, Robert Beaudry.

La Ville évalue à 491 000 $ le prix de vente maximal que pourra obtenir un propriétaire lors d'une revente du logement après sept ans, dans le cas où le prix initial payé aurait été de 400 000 $.

Portée limitée

Montréal prévoit la construction d'un maximum de 315 habitations abordables pour les trois premières années du programme. Le coût pour la Ville pourrait atteindre 5,8 millions de dollars.

L'opposition considère qu'avec ce projet, l'administration Plante accouche d'une souris, compte tenu du nombre limité de logements abordables prévus. « L'administration dit vouloir atténuer l'exode des Montréalais. En 2020, 36 000 de nos concitoyens ont quitté la métropole pour la banlieue ; autant dire que Valérie Plante tente de stopper l'hémorragie avec un diachylon », a déclaré la conseillère d'Ensemble Montréal, Karine Boivin Roy.

En prévision des élections de novembre prochain, le parti entend proposer une plateforme électorale qui comportera des mesures qui « s'adresseront à l'ensemble des Montréalais, et non à 150 personnes ».

CARRIÈRES ET PROFESSIONS

UQO

Offres d'emploi

Poste de professeure ou de professeur

L'Université du Québec en Outaouais sollicite des candidatures en vue de pourvoir à un poste de professeur à Gatineau dans le domaine suivant :

POSTE MENANT À LA PERMANENCE
Département de relations industrielles
Gatineau Saint-Jérôme
1 poste

Les personnes intéressées sont priées de consulter uqo.ca/emplois

Conformément aux exigences relatives à l'immigration au Canada, ces postes sont offerts prioritairement aux citoyens canadiens et aux résidents permanents.

L'Université du Québec en Outaouais souscrit aux programmes d'accès à l'égalité en emploi et d'équité en matière d'emploi, et invite les femmes, les membres des minorités visibles, des minorités ethniques, les autochtones et les personnes handicapées à présenter leur candidature.

uqo.ca/emplois

Ils sont une dizaine à dénoncer les manœuvres de leur propriétaire qu'ils jugent abusives

Une dizaine de résidents se battent pour ne pas être les prochaines victimes de la flambée des loyers dans l'arrondissement Saint-Laurent. Ils dénoncent les manoeuvres, qu'ils jugent abusives, de leur propriétaire pour les pousser à résilier leurs baux. De son côté, le Comité logement Saint-Laurent y voit un exemple d'une tendance inquiétante.

Le 2 mars, Ambreen Hanif a reçu chez elle la visite d'un homme et d'une femme s'identifiant comme les gestionnaires de l'immeuble comportant une soixantaine de logements. Ils lui ont dit qu'elle devait signer une entente de résiliation de bail, qui lui concédait un dédommagement de 2000 $ pour son départ, affirme-t-elle. « Ils m'ont dit que je ne pouvais pas rester dans mon

appartement, parce qu'il y aurait des travaux majeurs pendant un an. Ils m'ont dit que tout le monde dans l'immeuble avait signé et que je ne pouvais pas être la seule à rester ici. Je voulais qu'ils me laissent le temps d'y penser, mais ils ont insisté pour que je signe tout de suite », raconte la dame qui habite seule et ne parle pas très bien français. Mme Hanif dit avoir finalement cédé sous la pression.

Le lendemain, quelle ne fut pas sa surprise d'apprendre que plusieurs de ses voisins avaient refusé de signer l'entente. « Je me suis dit : oh, mon dieu, ils m'ont menti ! J'étais paniquée », rapporte-t-elle. Elle affirme que, depuis ce temps, elle pleure souvent et a des difficultés à dormir et à manger.

Huit autres résidents du 2839, boulevard de la Côte-Vertu ont témoigné au Devoir avoir reçu une visite semblable de la part de représentants de l'agence immobilière qui est propriétaire de l'immeuble depuis l'automne dernier, le Groupe Hazout. Or, selon la loi, un locateur ne peut pas évincer des locataires en raison de travaux de rénovation. « Le locataire dont le logement fait l'objet de travaux majeurs peut demeurer dans son logement, réintégrer celui-ci si une évacuation temporaire s'est avérée nécessaire, et reconduire ensuite son bail au moment opportun », précise par courriel le porte-parole du Tribunal administratif du logement (TAL), Denis Miron.

Selon le Comité logement Saint-Laurent, trois résidents se sont laissé convaincre qu'ils devaient quitter leur logement, ne connaissant pas leurs droits. Les autres craignent maintenant que le propriétaire leur pourrisse la vie afin de les inciter à partir. « Un résident a mis des affiches sur les murs pour avertir les autres que le propriétaire n'avait pas le droit de nous mettre dehors. Peu de temps après, il y avait des caméras dans les couloirs devant nos portes », rapporte Sherifa Azzouz, jugeant la manoeuvre intimidante. « Cet hiver, on nous a coupé l'eau sans préavis et on a manqué de chauffage pendant des semaines », indique sa soeur Meriem Azzouz, qui habite avec son mari et ses deux enfants.

« Depuis le 19 février, on vit dans un bruit infernal, parce qu'ils refont le logement en haut et à côté du nôtre. Mais s'ils voulaient rénover notre logement, ils pourraient nous déplacer temporairement dans un autre logement libre de l'immeuble et on pourrait revenir après », estime Johanne Jetté, qui occupe son appartement depuis 14 ans.

Des loyers qui explosent

Les résidents du 2839, boul. de la Côte-Vertu veulent rester dans leur quartier, puisque leurs proches, leurs amis et leurs habitudes s'y trouvent depuis des années. Or, les possibilités de logements abordables y sont très limitées. Dans leur propre immeuble, un trois et demie qui vient d'être rénové est affiché pour location à 1250 $ par mois. Or, le loyer de Sherifa Azzouz, aussi un trois et demie, est de 745 $, chauffage et stationnement inclus. À quelques pas de là, un quatre et demie est proposé sur le site Internet Centris à 1380 $.

Selon le dernier rapport de la Société canadienne d'hypothèques et de logement, le loyer moyen pour un logement d'une chambre a augmenté de 4,1 % dans Saint-Laurent entre octobre 2019 et octobre 2020, pour atteindre 783 $. Ces chiffres ne reflètent toutefois pas ceux qu'on peut trouver de disponibles sur le marché en ce moment, puisqu'ils incluent les loyers des locataires de longue date, qui sont beaucoup plus bas. Selon un exercice effectué par le Regroupement des comités logements et associations de locataires du Québec en juin 2020 à

partir de la compilation de données du site de petites annonces Kijiji, le loyer moyen pour un trois et demie disponible à Saint-Laurent était plutôt de 1056 $.

Une tendance qui inquiète

Maria Vasquez, directrice du Comité logement Saint-Laurent, est alarmée. La problématique au 2839, boul. de la Côte-Vertu s'inscrit dans une tendance des nouveaux propriétaires à mettre les locataires dehors pour rénover et hausser les loyers, constate-t-elle. Elle signale un cas similaire survenu dans un autre immeuble le mois dernier. « Les gens se sont fait expulser et ils se retrouvent maintenant itinérants. Ils sont obligés d'aller vivre chez de la famille ou des amis », déplore-t-elle.

De son côté, le responsable de l'habitation au comité exécutif de la Ville de Montréal, Robert Beaudry, constate que ce genre de situation est « malheureusement trop souvent une réalité » dans divers quartiers de Montréal. « C'est très inquiétant. On vit une crise de l'abordabilité. [...] Il faut développer plus de logements abordables », a-t-il dit, interpellant le gouvernement provincial à ce sujet.

Mme Vasquez aide présentement Mme Hanif à contester le document qu'elle a signé devant le Tribunal administratif du logement. Elle soutient d'autres résidents, qui ont l'intention de mettre en demeure le Groupe Hazout pour qu'il cesse son intimidation alléguée. De son côté, l'agence immobilière, qui possède plusieurs autres bâtiments résidentiels à Montréal, nie catégoriquement ces allégations. « Il n'y a jamais eu de la pression pour signer -- les gens sont toujours libres d'y réfléchir. D'autres personnes, suite à notre proposition, ont accepté un déménagement vers une autre unité plus moderne du même immeuble, pour un loyer mensuel presque identique. Il n'y a aucune tactique d'évacuation des locataires », a répondu le groupe par courriel.

Par ailleurs, le maire de l'arrondissement, Alan De Sousa, dit avoir confié à un employé de la Ville la tâche d'évaluer la situation et identifier le problème. " Je veux comprendre quelles sont leurs tactiques et si c'est légal ou non. Si ce n'est pas légal, quels sont les outils à notre disposition et quels sont les partenaires qu'on peut interpeller ? " se questionne-t-il.

Retour à la table des matières

Quatre logements abordables

Le Presse – 2021-03-14

https://www.lapresse.ca/affaires/tetes-d-affiche/2021-03-14/quatre-logements-abordables.php

Habitat pour l'humanité Québec a fait équipe avec Lowe's Canada le 8 mars dernier pour donner le coup d'envoi à la Semaine internationale de construction au féminin, une initiative d'ampleur internationale pilotée par Habitat pour l'humanité avec l'appui de Lowe's Companies.

Du 8 au 15 mars, l'événement lancé lors de la Journée internationale des femmes a levé le voile sur le besoin criant en logements sécuritaires et abordables pour les femmes à l'échelle mondiale. Cette année, les divisions américaines, canadiennes et indiennes de Lowe's Companies et d'Habitat pour l'humanité redoublent d'efforts en soutenant plus de 300 projets pour le bénéfice de ménages dirigés par des femmes partout dans le monde, aidant ainsi ces dernières à bâtir ou à améliorer leur logement pour créer des foyers convenables et abordables où elles peuvent s'épanouir.

« L'équipe d'Habitat pour l'humanité Québec est extrêmement reconnaissante pour le soutien que Lowe's Canada a apporté à notre cause par le passé et pour son aide continue qui nous permet d'enrichir les vies de foyers ayant une femme à leur tête en offrant des possibilités de logement sécuritaire et abordable au sein de leurs communautés », a dit Claire Boulanger, directrice et secrétaire du conseil, Habitat Québec. « Nous savons que la pandémie actuelle continue d'avoir des répercussions financières et sociales néfastes sur plusieurs femmes, de sorte qu'elles ont de plus en plus de difficulté à maintenir leurs conditions de vie actuelles. Alors que le besoin de logement abordable dans plusieurs zones urbaines et même au-delà augmente, l'engagement de Lowe's Canada à l'égard d'Habitat pour l'humanité Québec nous aidera à soutenir davantage les familles ayant une femme à leur tête en répondant à leurs besoins de logement et en brisant le cycle de la pauvreté.»

Dans le cadre de la Semaine 2021, Lowe's Canada a bonifié son partenariat en vue d'appuyer quatre Habitats locaux supplémentaires au Canada, car les besoins en logements abordables s'intensifient tandis que bon nombre de régions au pays subissent les contrecoups de la pandémie. À l'échelle mondiale, Lowe's Companies porte sa contribution à près de 2,7 millions de dollars pour soutenir encore plus de projets Habitat qui viennent en aide à des femmes et à leur famille aux quatre coins de la planète.

« Chez Lowe's Canada, soutenir les communautés qui accueillent nos magasins, associé(e)s et clients fait partie de notre ADN », explique Jean-Sébastien Lamoureux, vice-président principal, Affaires publiques, protection des actifs et développement durable chez Lowe's Canada. « Tandis que beaucoup de choses qui semblaient stables ont été fragilisées par l'année qui vient de se terminer, nous sommes ravis de voir que notre partenariat continu avec Habitat a contribué à fournir à des ménages dirigés par des femmes une base solide sur laquelle s'établir. »

Lowe's Canada et ses enseignes Lowe's, RONA et Réno-Dépôt font équipe avec des filiales Habitat depuis 2009. Grâce à la campagne des Héros Lowe's Canada, à la Semaine internationale de construction au féminin et à des dons ciblés en argent ou en produits, Lowe's Canada a amassé plus de 3,9 millions de dollars pour appuyer les efforts d'accès à la propriété de l'organisme à but non lucratif d'un océan à l'autre, mais aussi pour aider les propriétaires de logements Habitat à améliorer leurs conditions de vie.

L'organisme de bienfaisance Habitat pour l'humanité Québec réalise sa mission au Québec depuis 1999, ayant ainsi permis à 36 familles d'accéder à la propriété (soit 171 personnes, dont 108 enfants) à Montréal, en Estrie, dans les Basses-Laurentides, ainsi qu'en Montérégie. Affiliée à l'organisme international Habitat for Humanity, Habitat pour l'humanité Québec s'est fixée pour mission de mobiliser des bénévoles, des partenaires et des communautés afin de bâtir des logements abordables et encourager l'accès à la propriété pour ainsi briser le cycle de la pauvreté. En vendant ces maisons à des familles à faible revenu, sans exiger d'acompte et en fixant l'hypothèque aux deux tiers du coût de la maison sans intérêt, Habitat pour l'humanité aide à procurer la stabilité nécessaire pour améliorer la santé des membres de la famille, l'éducation des enfants, ainsi que leur qualité de vie.

Lowe's Companies, Inc. est une société du secteur de la rénovation résidentielle faisant partie du classement Fortune 50. Elle sert environ 20 millions de clients par semaine aux États-Unis et au Canada. Fortes d'un chiffre de vente de près de 90 milliards de dollars américains pour l'exercice 2020, Lowe's et ses entreprises affiliées exploitent ou desservent plus de 2 200 quincailleries et magasins de rénovation résidentielle et emploient environ 300 000 associé(e)s. Établie à Boucherville, au Québec, l'entreprise canadienne de Lowe's, de concert avec sa filiale en propriété exclusive Rona inc., exploite ou dessert quelque 470 magasins corporatifs et magasins affiliés indépendants dans nombre de formats complémentaires et sous diverses enseignes, dont Lowe's, Rona, Réno-Dépôt et Dick's Lumber. Au Canada, ces entreprises comptent plus de 26 000 employés, en plus d'environ 5000 employs au service des marchands affiliés indépendants exploitant leurs entreprises sous l'enseigne Rona.

Retour à la table des matières

Les demandes sont encore criantes dans les banques alimentaires

Radio-Canada – 2021-03-14

Par : Marie-Christine Rioux

https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/1777038/banques-alimentaires-benevoles-aide-depannage-bas-saint-laurent

Avec l'arrivée du confinement et la mise sur pause de l'économie en mars dernier, nombreux sont ceux qui ont vu leurs revenus chuter. Plusieurs ont eu besoin de recourir à l'aide alimentaire pour la première fois de leur vie et les banques alimentaires ont atteint de tristes records au cours de la dernière année.

L'effet de la pandémie s'est rapidement fait sentir sur la demande d'aide alimentaire, et ce dès la mi-mars et le début du mois d'avril 2020 dans la région.

Chez Moisson Rimouski-Neigette, la demande a augmenté de 50 % cette année par rapport aux années précédentes. On y effectue maintenant près de 500 dépannages par mois.

Chez Moisson Mitis, à Mont-Joli, la demande d'aide a aussi augmenté, passant de 300 à environ 400 dépannages par mois.

La situation est semblable du côté de Moisson Kamouraska qui dessert six MRCMunicipalité régionale de comté, allant de Montmagny à Saint-Simon, dans la MRCMunicipalité régionale de comté des Basques.

La directrice générale de Moisson Kamouraska, Mireille Lizotte, avance qu'au cœur de la crise sanitaire, la demande était de 40 % plus élevée qu'à la normale.

Ça a été un gros travail de gestion, soutient-elle.

La demande se maintient maintenant à près de 15 % au-dessus de celle qui prévalait avant l'arrivée de la pandémie.

Malgré les mois qui ont passé, les besoins d'aide restent importants et les banques alimentaires ne prévoient pas d'accalmie dans un avenir prévisible.

On entrevoit encore une hausse pour l'année et même les années à venir. Souvent, on prend exemple de la crise économique en 2008. Il y a eu une hausse des demandes d'aide alimentaire et ce n'est jamais redescendu, les demandes. C'est sûr qu'on ne sait jamais à quoi s'attendre, avec la pandémie, avance la directrice générale de Moisson Rimouski-Neigette, Sophie Lajoie.

De nouvelles demandes d'aide qui s'accumulent

Avec la pandémie et ses effets sur l'économie, de nouvelles personnes, qui n'avaient souvent jamais eu recourt à l'aide alimentaire, ont commencé à se présenter aux portes des banques alimentaires.

Dans les banques alimentaires de la région, on a vu des travailleurs qui provenaient d'entreprises qui ont dû fermer momentanément leurs portes, des gens qui ont perdu leurs emplois, et des aînés isolés aller chercher de l'aide.

De nouveaux visages, de nouvelles familles. [...] C'est un triste record et c'est une triste réalité.
Gilles Dufour, directeur général de Moisson Mitis
Je ne pense pas que ça va revenir à la normale, affirme Mireille Lizotte, au sujet de l'arrivée de nouveaux bénéficiaires, puisque la situation reste précaire et imprévisible pour plusieurs personnes.

La générosité ne s'essouffle pas

Heureusement, les porte-paroles des différentes banques alimentaires affirment que les dons et l'aide financière provenant notamment des Banques alimentaires du Québec sont toujours au rendez-vous, un an après le début de la pandémie.

Spontanément, les gens ont été généreux.
Mireille Lizotte, directrice générale de Moisson Kamouraska
Même chose pour ce qui est des dons en denrées. Chez Moisson Kamouraska, plusieurs centaines de tonnes de fruits, de légumes et de viandes ont, entre autres, été offertes par des producteurs agricoles et des maraîchers.

Des supermarchés continuent aussi à donner leurs surplus et des restaurants ont offert des repas lorsqu'ils ont dû fermer leurs portes.

Je trouve ça triste, mais en même temps, la pandémie, à plus grande échelle, c'est le cas de le dire, c'est un peu une campagne de paniers de Noël. C'est tout l'esprit de solidarité des gens autour qui viennent nous aider, qui nous appuient puis qui nous disent "eille ok! lâchez pas!", souligne Gilles Dufour de Moisson Mitis.

Les banques alimentaires entrevoient tout de même le reste de l'année avec optimisme et se disent prêtes à faire face aux imprévus que la pandémie peut apporter puisque leurs opérations sont maintenant bien rodées.

Mireille Lizotte souligne aussi qu'un esprit de concertation entre les 19 membres des Banques alimentaires du Québec.

Des rencontres en vidéoconférence ont eu lieu régulièrement entre les banques alimentaires pendant la pandémie ce qui leur a permis d'échanger des conseils et des denrées, poursuit Mme Lizotte.

Les banques alimentaires encouragent tous ceux qui en ressentent le besoin à venir chercher de l'aide auprès d'elle et à ne pas craindre d'être jugés.

Retour à la table des matières

Champs d’action à l’international

Afrique: FAO - 45 pays auront besoin d'aide alimentaire en 2021

All Africa – 2021-03-05

Par : Josiane Mambou Loukoula

https://fr.allafrica.com/stories/202103050712.html

Si les premières estimations concernant la production de blé en 2021 sont optimistes, l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) estime que 45 pays, dont 34 en Afrique, auront besoin d'une aide alimentaire extérieure.

D'après le rapport de cette organisation onusienne basée à Rome, le continent africain reste le plus menacé, avec plus des deux tiers de la liste des 45 pays concernés, à savoir le Burkina Faso, le Burundi, le Cap-Vert, le Cameroun, le Congo, Djibouti, l'Érythrée, l'Eswatini, l'Éthiopie, la Guinée, le Kenya, le Lesotho, le Libéria, la Libye, Madagascar, le Malawi, le Mali, la Mauritanie, le Mozambique, la Namibie, le Niger, le Nigéria, l'Ouganda, la Centrafrique, la République démocratique du Congo, la Tanzanie, le Sénégal, la Sierra Leone, la Somalie, le Soudan, le Soudan du Sud, le Tchad, la Zambie et le Zimbabwe.

Dans les Amériques, seuls Haïti et le Venezuela auraient besoin de cette aide extérieure. En Asie et au Moyen-Orient, l'Afghanistan, le Bangladesh, l'Iraq, le Liban, le Myanmar, le Pakistan, la Syrie, la République populaire démocratique de Corée et le Yémen sont concernés.

S'agissant du Yémen, le rapport de la FAO pointe du doigt l'impact des conflits, de la pauvreté, des inondations et des prix élevés des denrées alimentaires. Entre janvier et juin 2021, le nombre de personnes en situation d'insécurité alimentaire devrait augmenter de près de 3 millions pour atteindre 16,2 millions de personnes.

En Afrique, sur la trentaine de pays concernés, le rapport s'est penché sur la situation en Éthiopie où environ 13 millions de personnes seront en situation de grave insécurité alimentaire au cours du premier semestre de cette année. Les principaux facteurs sont : les pertes localisées de récoltes et de pâturages dues aux infestations de criquets, les prix élevés des denrées alimentaires ainsi que l'impact négatif de la pandémie de Covid-19 sur les revenus et les prix des denrées alimentaires.

Dans l'Ouest du contient, bien que la situation sécuritaire se soit améliorée dans certaines parties des régions du Liptako Gourma et du Lac Tchad depuis la fin de 2020, les effets des conflits devraient continuer à miner les capacités de production des agriculteurs et, par conséquent, réduire la production en 2021 dans ces régions.

Mais la situation alimentaire peut être également préoccupante, même pour des pays épargnés par les conflits. Au total, les besoins totaux d'importation de céréales de 51 pays à faible revenu et à déficit vivrier devraient atteindre 74 millions de tonnes pour l'année de commercialisation 2020-2021. Pourtant, les augmentations les plus importantes étant à mettre sur le compte des sous-régions de l'Extrême-Orient et de l'Afrique de l'Ouest.

Une production record de blé en 2021

D'après les estimations parues le 4 mars dans les « Perspectives de récoltes et situation alimentaire », la production céréalière totale des 51 pays a augmenté de 3% en 2020 par

rapport à l'année précédente. Elle s'est établie à plus de 502 millions de tonnes, la reprise en Afrique australe et au Proche-Orient ayant contrebalancé un recul en Afrique centrale.

D'après les premières estimations de la FAO, la production mondiale de blé devrait ainsi augmenter et atteindre un nouveau record en 2021, à savoir 780 millions de tonnes. La reprise attendue de la production dans l'Union européenne a fait plus que compenser les perspectives de production assombries par les conditions météorologiques en Russie.

La production de maïs en Afrique du Sud devrait atteindre des niveaux quasi record en 2021, tandis que la FAO prévoit une production largement supérieure à la moyenne en Amérique du Sud.

En 2020-2021, l'organisation onusienne prévoit notamment une croissance annuelle de 2,0% de l'utilisation mondiale de blé, qui devrait atteindre 2,766 milliards de tonnes. Il s'agit d'une hausse de 5,5% des échanges mondiaux de céréales, qui devraient représenter 464 millions de tonnes. La FAO s'attend aussi à ce que les stocks mondiaux de riz et de blé grossissent, tandis que ceux des céréales secondaires devraient diminuer.

Des produits alimentaires en hausse

Par ailleurs, les données de la FAO montrent une hausse des prix mondiaux des produits alimentaires, qui ont progressé pour le neuvième mois consécutif en février, avec le sucre et les huiles végétales en tête. L'Indice FAO des prix des produits alimentaires s'est établi en moyenne à 116,0 points en février, soit 2,4% de plus que le mois précédent et 26,5% de plus qu'en février 2020.

Le prix du sucre a augmenté de 6,4% par rapport au mois de janvier. Les baisses de la production dans les principaux pays producteurs et la forte demande à l'importation en Asie faisant toujours craindre un resserrement de l'offre mondiale.

Le prix des huiles végétales a gagné 6,2% et atteint son plus haut niveau depuis avril 2012. Les cours des huiles de palme, de soja, de colza et de tournesol ont tous augmenté. De leur côté, le prix des produits laitiers a progressé de 1,7%.

L'indice FAO des prix des céréales a augmenté de 1,2% en moyenne par rapport au mois de janvier. Les prix du sorgho ont connu une hausse de 17,4% sur le mois, portés par une forte demande en Chine. Les cours internationaux du maïs, du blé et du riz sont restés stables ou ont légèrement augmenté.

L'indice FAO des prix de la viande a progressé de 0,6%, une hausse due à la contraction de l'offre de viande bovine et ovine dans les principales régions productrices. En revanche, les prix de la viande porcine ont chuté en raison du recul des achats de la Chine et la hausse du nombre de porcins invendus en Allemagne.

Retour à la table des matières

Au Pakistan, pour les femmes «un endroit sûr où échanger, discuter de sujets tabous, et se soutenir»
rfi – 2021-03-07

Par : Christophe Paget

https://www.rfi.fr/fr/podcasts/fréquence-asie/20210306-au-pakistan-pour-les-femmes-un-endroit-sûr-où-échanger-discuter-de-sujets-tabous-et-se-soutenir

Ce lundi 8 mars, c'est la journée internationale des Droits des femmes. Une occasion de voir les initiatives mises en place un peu partout dans le monde pour que ces droits soient davantage respectés… Ou tout simplement connus. De fait, de manière générale, les femmes ont souvent du mal à se faire entendre. Pour y remédier, Soul Sisters Pakistan est un réseau fermé sur Facebook créé en 2013 où les femmes peuvent, à l'abri des critiques et jugements des hommes, parler de leurs problèmes, se soutenir et trouver des solutions. Le site revendique aujourd'hui 278 000 participantes. Rencontre avec sa fondatrice, la Pakistanaise Kanwal Ahmed.

Vous avez eu l'idée de Soul Sisters Pakistan en écoutant de futures mariées que vous étiez en train de maquiller.

Kanwal Ahmed : Quand vous êtes assise avec votre maquilleuse avant votre grand jour, c'est un moment où vous êtes très vulnérable : vous pensez à beaucoup de choses, parfois vous avez des problèmes et personne à qui parler… C'est là que vous vous confiez. Comme j'avais déjà un groupe Facebook de conseils de beauté où les femmes commençaient à parler de leurs problèmes, je me suis dit : « Pourquoi ne pas créer une communauté spécifique ? »

Nous avons créé Soul Sisters Pakistan pour donner aux femmes de mon pays un endroit sûr où échanger, discuter de sujets tabous, et se soutenir. Parce que la société est assez conservatrice, les gens n'écoutent pas ce que les femmes disent ; et elles n'avaient nulle part où échanger sur les sujets qui les font se sentir impuissantes. Ici elles sont en sécurité : c'est un groupe fermé, et les discours discriminatoires et de haine sont bannis. Elles peuvent parler de tout – des violences conjugales aux fausses couches, en passant par les histoires de dotes. Mais une femme qui se marie peut aussi partager sa joie avec ses sœurs en ligne !

Alors, de tous ces sujets, le plus abordé, ce sont les violences conjugales…

Les grands médias banalisent vraiment les violences domestiques : dans les séries ou les émissions télévisées, c'est une source de moquerie, ils donnent l'impression que ce n'est pas grave. Si une femme est frappée par son mari, on lui dit qu'il faut pardonner et passer à autre chose.

Au début ça a vraiment été un problème lorsqu'on en a parlé. Tout le monde disaient : « Ouh, il y a ce groupe sur Facebook, elles déballent tout leur linge sale, les femmes ne devraient pas parler de ce qui se passe dans leurs foyers », mais on en a parlé encore plus. Ces choses existent, et ce n'est qu'en reconnaissant les problèmes que l'on peut les résoudre.

Et d'ailleurs Soul Sisters Pakistan propose aussi une aide juridique gratuite.

Nous avons des avocats qui peuvent donner des conseils à tout le groupe, mais en général, ce qu'ils font, c'est que lorsqu'une femme dit par exemple « je me sens malheureuse, maltraitée dans mon mariage », l'avocat la joint et lui propose de le contacter pour voir ce qu'elle peut faire, pour établir une stratégie. Parce qu'à cause du manque d'application des lois, les femmes se retrouvent parfois dans des situations très compliquées – pour la garde des enfants ou pour leurs finances par exemple. Ces conseils les rendent plus fortes en leur permettant de connaître leurs options et de les utiliser au mieux.

Votre plateforme accueille aussi dans ses échanges des femmes venues du monde entier.

Oui, et puis dans d'autres pays il y a des milliers de groupes où les femmes se réunissent aussi. J'ai une amie basée à Chicago qui dirige un groupe au Nigeria. Tous ces groupes ont la même mission : les femmes doivent se soutenir ; les lois doivent être plus fortes, car même dans les pays les plus développés, les droits des femmes ne sont pas respectés. Les lois qui peuvent protéger nos intérêts ne sont pas appliquées. Donc l'objectif est vraiment de donner une voix à celles qui sont le moins représentées.

Et d'ailleurs en plus de Soul Sisters Pakistan vous avez aussi créé il y eu un peu plus d'un an une émission sur YouTube, « Conversation avec Kanwal ».

Cette émission donne une reconnaissance à Soul Sisters Pakistan. Avant, c'était juste une communauté fermée. Ce show a des invitées qui racontent leur histoire : nos histoires sont donc davantage entendues, et elles le méritent. Par exemple notre épisode sur cette pratique qu'ont les familles de visiter une femme pour voir si elle peut faire une bonne mariée et la juger sur son apparence, cet épisode est devenue viral. Du coup, d'autres médias comme la BBC ont interviewé notre invitée. Et cela donne de la visibilité à ces histoires.

Retour à la table des matières

The missing women in India's workforce

Hindustan Times – 2021-03-07

Par : Dipa Sinha

https://www.hindustantimes.com/opinion/the-missing-women-in-india-s-workforce-101615022286658.html

Studies have shown that women are willing to be employed, negating the argument that cultural factors keep women from working outside the household

According to the Periodic Labour Force Survey 2018-19, the female labour force participation rates among women aged above 15 years are as low as 26.4% in rural areas and 20.4% in urban areas in India. Both supply and demand factors contribute to the low levels of employment among women — especially the burden of domestic responsibilities, including the reproductive roles played by women, coupled with the lack of adequate and appropriate job opportunities.

Studies have shown that women are willing to be employed, negating the argument that cultural factors keep women from working outside the household. It is also seen that unemployment rates (ie, those who are seeking employment but not finding any) are highest among women who are educated up to secondary and higher levels (17%; this is higher among young women at 26%).
There is also the problem of much of women's work not being counted as work. The All India Time Use Survey (2019) shows the disproportionate amount of time women spend on unpaid activities, much of which is not accounted for as economic activity. For instance, over 80% women participated in "unpaid domestic services for household members", spending, on an average, 299 minutes a day compared to 26% men spending, on an average, 97 minutes a day.

Even for women who are in the workforce, the nature of their employment is such that most of them are out of the purview of labour laws, including the recently passed Social Security Code. Over 55% of women (71% in rural India), who are counted as being part of the workforce, are in agriculture (vis-à-vis 53% in rural areas and 38% overall in the case of male workers). This is, by its very nature, informal and lacks social security provisions. Moreover, with land in agriculture continuing to be mostly in the name of men, women are not even recognised as farmers, although a large proportion of them are involved in agricultural work. This also keeps women away from accessing various schemes and resources such as priority sector loans, income support cash transfers and so on.

At least 53% of women workers are in the self-employed category (of this, the majority are in the category of "helpers"), 22% receive regular wage/salary, and 25% are casual labour. Even among regular/salaried employees, two-thirds of the women workers had no written contract, about half were not eligible for any paid leave or had any social security benefit. The wages earned are also very low — their average earnings in a month from self-employment work in 2018-19, for example, being only ₹4,919. The average earning of those in regular employment is also only ₹12,000 per month. This category also includes domestic workers, anganwadi workers and so on — basically all those who receive some payment at regular intervals, even though that might be below minimum wages in some instances.

The Social Security Code has minimal provisions for such women workers who are in informal employment. The maternity benefits portion of the Code is simply a reproduction of the Maternity Benefits Act, which includes only those women who work in an “establishment” and have worked for more than 80 days with the employer from whom she claims the maternity benefit. This automatically leaves out women in self-employment and those in informal jobs, together constituting more than 90% of the female workforce. In relation to the workers in unorganised sectors, the Code only specifies that they need to be registered (with mandatory Aadhaar) but does not spell out what they are entitled to. This is left for schemes to be notified by central and state governments.

It is clear that Covid-19 has impacted women’s employment even more than that for men. Concerted efforts towards ensuring enabling conditions for women to be employed including transport, safety, women’s hostels along with social security provisions for all in the form of maternity benefits and child care arrangements are required for providing a level playing field for women entering the labour market. Unfortunately, these are all absent.
Dipa Sinha teaches at Ambedkar University, Delhi
The views expressed are personal

Retour à la table des matières

Au Cameroun, les kidnappings d'éleveurs sèment la désolation dans l'Adamaoua

Le Monde – 2021-03-07

Par : Josiane Kouagheu

https://www.lemonde.fr/afrique/article/2021/03/07/au-cameroun-les-kidnappings-d-eleveurs-sement-la-desolation-dans-l-adamaoua_6072248_3212.html

Alfaki Abdoullahi déambule dans son enclos à bétail vide. Voilà cinq ans que cet éleveur a fui son hameau de Marlok, dans l'Adamaoua, l'une des trois régions septentrionales du Cameroun, abandonnant sa maison, ses champs, son troupeau. « Les preneurs d'otages menaçaient de me kidnapper comme ils l'avaient fait avec mes voisins. J'ai préféré partir », se rappelle-t-il, au bord des larmes.

Alfaki s'est réfugié à Ngaoundéré, la capitale régionale de l'Adamaoua. Il a vendu plus de la moitié de ses bœufs et de ses moutons pour acheter la maison dans laquelle il vit aujourd'hui avec ses deux femmes et ses onze enfants. Alfaki affirme avoir été l'éleveur le plus prospère du coin. Mais « la guerre a détruit toute ma vie, trente-deux années d'élevage », se désole-t-il. Malgré la peur qui reste tenace, il a accepté de revenir dans son village avec Le Monde Afrique pour montrer l'étendue du désastre.

Depuis plus de cinq ans, des preneurs d'otages venus de la République centrafricaine (RCA), du Tchad et même du Soudan enlèvent des éleveurs camerounais avec la complicité de bandits locaux. Cette population est ciblée pour sa richesse et les libérations sont négociées contre de grosses rançons. Le phénomène a pris de l'ampleur en 2013, au plus fort de la troisième guerre civile centrafricaine. Des hommes lourdement armés, venus de la RCA qui partage une longue frontière de près de 800 kilomètres avec le Cameroun, se sont concentrés sur l'Adamaoua, bastion de l'élevage bovin du pays, et les régions voisines du Nord et de l'Est.

Calme « précaire »

D'après l'Association pour le développement social et culturel des Mbororo (Mboscuda), entre 2015 et 2019, plus de 300 Mbororo, ce peuple d'éleveurs nomades peuls, ont été pris en otage dans l'Adamaoua. Soixante-dix d'entre eux ont été tués, une trentaine ont été délivrés par l'armée. Le reste, autrement dit la grande majorité, a recouvré la liberté contre le paiement de plus de 2 milliards de francs CFA de rançons (plus de 3 millions d'euros).
Par peur d'être kidnappés ou assassinés, des milliers d'éleveurs et leurs familles ont bradé leur bétail pour monnayer leur liberté ou s'installer ailleurs. D'autres les ont abandonnés dans la nature. « Les "djargina" [kidnappeurs en langue peule] ont réduit le cheptel bovin. Les conséquences sont innombrables », souligne Ahmadou Roufaye, secrétaire général de Mboscuda pour l'Adamaoua.

« C'est l'hécatombe dans notre secteur », renchérit Abdoullahi, président pour l'Adamaoua de la branche camerounaise de l'Association de l'élevage au Sahel et en savane (Apees) qui précise qu'avant la crise, le Cameroun comptait 7 millions de bovins, dont près de 4 millions dans cette région surnommée le « berceau de l'élevage ». « Avec l'insécurité, on a perdu plus de 2 millions de bêtes », détaille-t-il.

Face à cette situation, le gouvernement camerounais a déployé des militaires et certains villages sont désormais gardés par quelques soldats. « A ce jour, le phénomène est maîtrisé »,

assurait en août 2020, le colonel Gabriel Touang Djakjinkreo – qui n'a pas souhaité répondre à nos questions –, au Cameroon Tribune, le journal gouvernemental. Prudentes, les organisations de défense des éleveurs parlent plutôt de calme « précaire » voire « trompeur ». « L'action de l'armée a vraiment aidé. Les attaques ont baissé, reconnaît Abdoullahi. Mais, il faut aussi préciser que les éleveurs ont déserté les villages. Il n'y a donc presque plus personne à kidnapper ! »

Corruption qui gangrène

Le phénomène s'est en partie déplacé vers le Mayo-Rey, département de la région voisine du Nord, dont les riches pâturages attirent des éleveurs du Cameroun et des pays frontaliers. Depuis décembre 2020 et la résurgence des violences en RCA, « pas une semaine ne passe sans qu'un éleveur ou un riche notable ne soit kidnappé, s'inquiète Mamoudou Tidjani, facilitateur régional à l'Apees qui vient d'y effectuer une mission de plusieurs mois. Ça signifie en réalité que les preneurs d'otages sont toujours plus forts, plus armés et migrent ailleurs, là où il y a encore du bétail ».

Certaines familles s'abstiennent aussi de signaler les kidnappings aux autorités. Hamadou* était un riche producteur de l'Adamaoua. Lorsque l'un de ses proches a été kidnappé, il a payé plus de 30 millions de francs CFA (environ 45 000 euros) pour sa libération. Avant de verser cette rançon, il était allé avertir un commandant de brigade. « Mais les preneurs d'otages m'ont appelé pour me répéter exactement ce que j'avais dit au gendarme. J'ai compris que j'étais cerné et j'ai payé pour qu'on ne le tue pas », s'insurge-t-il, assis dans le salon de sa coquette maison à Ngaoundéré.

Présentation de notre série Santé en Afrique : les femmes et les enfants d'abord !

D'après le professeur Abdouraman Halirou, enseignant d'histoire politique et relations internationales à l'université de Ngaoundéré qui a enquêté sur le sujet, certains bandits arrêtés ont finalement été relâchés et sont revenus « massacrer les familles » qui les avaient dénoncés. Les habitants ont pris peur, au point de préférer se taire. « La corruption gangrène notre système », déplore ce chercheur pour qui les « djargina » ne peuvent opérer sans soutiens.

A Marlok, plusieurs bergers affirment que les « kidnappeurs armés et enturbannés sont en forêt. Tout le monde le sait ». « Ils m'ont dépouillé à plusieurs reprises de mes provisions. J'ai réussi à m'enfuir », raconte Oumarou Dalaïlou qui garde les dernières bêtes d'un éleveur réfugié à Ngaoundéré. Depuis, il ne part plus dans les profondeurs de la brousse, là où l'herbe est pourtant plus verte.

Foyer d'intégrisme religieux

Outre les prises d'otages, le vol du bétail a doublé, voire triplé en cinq ans. La péripneumonie bovine, maladie infectieuse et très contagieuse, décime les bœufs restants. Dans toute la région, l'économie est en berne. « L'élevage est la richesse de notre population », rappelle Abbo Oumarou, le maire de Nyambaka, dont la commune a été durement touchée par la crise. « Avant, quand on avait besoin d'argent, on allait chez les éleveurs pour obtenir un prêt. Mais il n'y a plus d'entraide », se lamente Yaouba Abba, le chef du village de Kognoli. L'école publique de sa bourgade a vu ses effectifs passer de 500 à 260 élèves en cinq ans.
Dans les marchés aux bestiaux de la région, que les éleveurs fréquentent parfois sous escorte militaire, certains bœufs mis en vente viennent désormais du Tchad, du Soudan et même, ironie

du sort, de Centrafrique. Les frais de transport et de douane renchérissent le prix de l'animal et toute la chaîne est affectée, du producteur au boucher.

Avec la crise, le professeur Abdouraman Halirou constate une multiplication des mosquées et même l'implantation d'un foyer d'intégrisme religieux. « Vous avez une insécurité, des armes qui circulent, une administration plus ou moins inexistante dans ces zones et un endoctrinement religieux à petit feu », énumère, alarmiste, le spécialiste, en évoquant le risque de contagion djihadiste par l'entremise de la secte islamiste nigériane Boko Haram qui multiplie les attaques dans la région camerounaise de l'Extrême-Nord.

L'historien voit comme seule issue le retour de la paix en RCA et la sécurisation de la longue frontière poreuse entre les deux pays. En attendant, les éleveurs implorent le gouvernement de leur fournir une aide dont ils ont « désespérément » besoin.

Retour à la table des matières

Les droits des femmes à l'honneur aux quatre coins du monde

Le Devoir – 2021-03-08 – p. B4
La Presse + – 2021-03-08 – p. ACTUALITÉS_21

Par : Agence France-Presse et Associated Press

https://www.ledevoir.com/monde/596569/les-droits-des-femmes-a-l-honneur-dans-le-monde

GUINÉE ÉQUATORIALE

98 morts et 615 blessés dans l'explosion d'un camp militaire

SAMUEL OBIANG
À MALABO
AGENCE FRANCE-PRESSE

De nombreux cadavres, mais aussi des survivants ont été extirpés des décombres lundi, au lendemain de quatre terrifiantes explosions accidentelles ayant ravagé un camp militaire et des quartiers alentour à Bata, en Guinée équatoriale, ce qui a fait grimper le bilan provisoire de ce drame à 98 morts au moins et 615 blessés.

Trois enfants âgés de 3 et 4 ans ont notamment été extraits vivants des ruines d'habitations et transportés à l'hôpital, selon la TVGE, télévision d'État qui dépend du ministère de l'information.

L'inamovible président, Teodoro Obiang Nguema, qui dirige ce petit pays d'Afrique centrale d'une main de fer depuis près de 42 ans, a blâmé des fermiers voisins pour un brûlis mal maîtrisé et la « négligence » des militaires chargés de surveiller l'arsenal du camp de Nkoa Ntoma, dans la capitale économique du pays.

Les très puissantes déflagrations, espacées de longues minutes en plein après-midi, ont littéralement ravagé les édifices du camp abritant des militaires des forces spéciales et des gendarmes, ainsi que leurs familles, et ont éventré ou aplati d'innombrables maisons des quartiers environnants. Dans la nuit de dimanche à lundi, des habitants de Bata ont dit à l'AFP que des édifices continuaient de se consumer et que des détonations de faible puissance étaient encore perceptibles de temps à autre.

« Pour le moment, nous déplorons 98 morts et 615 blessés », a annoncé dans la soirée sur son compte Twitter le vice-président responsable de la Défense et de la Sécurité, Teodoro Nguema Obiang Mangue, fils du chef de l'État et surnommé Teodorin.

Toute la journée, les autorités sont restées muettes sur le bilan des nombreuses découvertes macabres que faisait la TVGE, jusqu'à l'annonce du vice-président, souvent présenté comme le dauphin du président Obiang, détenteur à 78 ans du record mondial de longévité au pouvoir pour un président en vie.

Le ministère de la Défense avait parlé dimanche soir de 20 morts et d'au moins 600 blessés, et la TVGE avait annoncé dans la matinée la découverte de 10 nouveaux cadavres.

« Entièrement brûlés »

« Mon oncle, un officier du camp, vient de nous appeler pour dire qu'il avait retrouvé ce matin les corps de cinq membres de sa famille entièrement brûlés », témoigne pour l'AFP par téléphone un habitant de Bata qui a demandé l'anonymat.

« Nous n'avons pas dormi de la nuit, des maisons ont continué de brûler toute la nuit, et on entendait encore des petites détonations ; les habitants des quartiers situés dans un rayon de 2 à 4 km du lieu des explosions n'ont pas pu rentrer », assure à l'AFP un autre habitant contacté par téléphone, Teodoro Nguema.

La TVGE a diffusé en boucle des images de secouristes ou de simples civils extirpant des corps de ruines encore fumantes. Ici, des hommes transportent un cadavre dans un drap jaune au milieu d'un amas de morceaux de béton et de tôles, là un civil dépose le corps inanimé d'un enfant sur le plateau d'une camionnette...

La veille, la chaîne publique avait montré de nombreux enfants, femmes, hommes et vieillards fuyant, parfois portés ou claudiquant, dans un paysage de désolation encore enveloppé d'épaisses volutes de fumée et de poussière après les terrifiantes déflagrations.

Dans un hôpital de Bata, de nombreux blessés, certains à même le sol et sous perfusion, ont reçu les premiers soins dans une ambiance de chaos.

La ville de Bata abrite environ 800 000 personnes, sur la population totale de 1,4 million d'habitants de ce petit État riche de son pétrole et de son gaz, mais où la grande majorité de la population vit sous le seuil de pauvreté. Le président Obiang a ordonné une enquête.

Les droits des femmes à l'honneur dans le monde

Le 8 mars a été souligné dans un contexte de pandémie et de recul des droits de la personne

LE DEVOIR

Les inégalités, discriminations et violences que subissent encore les femmes aux quatre coins du monde ont été dénoncées lors de manifestations pour souligner la Journée internationale des droits des femmes lundi. Un 8 mars qui s'est déroulé en pleine pandémie mondiale, et à la suite de malheureux reculs des droits de la personne observés dans de nombreux pays.

En Europe, les manifestations du 8 mars se sont déroulées dans un contexte où les règles sanitaires mises en place pour lutter contre la propagation de la COVID-19, parfois strictes, ont limité les habituelles grandes marches pour l'égalité.

Toute manifestation était par exemple interdite dans la capitale espagnole, Madrid, habituel théâtre de gigantesques événements féministes. D'autres villes de l'Espagne ont toutefois autorisé les rassemblements. Les rues de Barcelone, de Séville et de Valence, par exemple, se sont transformées en marées humaines tout en violet, couleur des luttes des femmes dans le pays.

La pandémie a également justifié l'interdiction de manifester à Varsovie, en Pologne, où une importante présence policière a été déployée. Cette Journée des droits des femmes survient dans le contexte d'un important recul du droit à l'avortement dans ce pays. Le parti conservateur au pouvoir en Pologne, Droit et justice, a instauré en janvier une interdiction quasi totale de l'interruption de grossesse.

Au même moment, des dizaines de milliers de manifestants ont aussi défilé à Paris et dans plusieurs grandes villes de France pour dénoncer la persistance des inégalités subies par les femmes, que la crise sanitaire et les confinements ont encore renforcées. Les femmes grecques, elles, soulignaient l'avènement de leur propre mouvement « #MeToo », récente série de dénonciations d'agressions sexuelles qui ébranle le milieu du sport et de la culture.

Convergence des luttes

Des centaines de femmes ont également manifesté lundi à Alger, en réclamant l'abrogation du Code de la famille algérien, inspiré en partie de la charia, la loi islamique. Des manifestantes ont brandi des pancartes sur lesquelles on pouvait lire : « abrogation du code de l'infamie » et « égalité hommes-femmes ». En Algérie, la manifestation pour la Journée des droits des femmes est intégrée dans la lutte plus large du mouvement pro-démocratie surnommé « *Hirak* », qui a souligné en février ses deux ans d'indignation contre le pouvoir sclérosé de ce pays d'Afrique du Nord.

Des alliances avec d'importants mouvements de contestation sociale ont également été observées ailleurs dans le monde, comme en Inde, où une foule de femmes aux saris colorés a rejoint, à la périphérie de New Delhi, les agriculteurs opposés aux réformes du gouvernement. Au Myanmar, ce sont des activistes, enseignantes, agricultrices, ouvrières, intellectuelles et étudiantes qui ont défilé en grand nombre pour le retour d'Aung San Suu Kyi. La dirigeante myanmaraise a été renversée lors d'un coup d'État militaire le 1er février dernier.

Nouvelles mesures

Certains pays ont profité de cette journée du 8 mars pour procéder à l'annonce de mesures destinées à améliorer l'égalité entre les genres. En Turquie, c'est pour apaiser le mécontentement populaire que le président, Recep Tayyip Erdogan, a annoncé lundi la création d'une commission parlementaire sur les violences faites aux femmes. Cela survient quelques jours à peine après la violente agression d'une femme par son mari en pleine rue, et sous les yeux de leur fille, qui a choqué le pays.

Aux États-Unis, le gouvernement Biden a annoncé qu'il reprendra à l'ONU le Groupe des pays amis pour l'élimination de la violence contre les femmes et les filles. La vice-présidente américaine, Kamala Harris, a également pris la parole lors d'une réunion informelle du Conseil de sécurité de l'ONU consacrée à la participation des femmes dans les processus de paix. Sous l'ex-président Donald Trump, les États-Unis avaient entravé des initiatives internationales de leurs alliés traditionnels au sujet des droits sexuels et reproductifs des femmes.

Avec Agence France-Presse et Associated Press

Des dizaines de milliers de femmes, bravant la COVID-19, se sont mobilisées lundi pour défendre leurs droits à travers le monde, de l'Amérique latine à l'Europe en passant par l'Asie, à l'occasion de la Journée internationale des droits des femmes.
PHILIP MONTGOMERY ASSOCIATED PRESS / OZAN KOSE AGENCE FRANCE-PRESSE / MARTIN BERNETTI AFP

Le président Sall lance un appel au calme

Le Sénégal est en proie à des heurts inhabituels depuis l'arrestation du principal opposant au pouvoir, Ousmane Sonko

MALICK ROKHY BA ET LAURENT LOZANO
À DAKAR
AGENCE FRANCE-PRESSE

Devant la flambée de violence inhabituelle qui secoue actuellement le Sénégal, le président Macky Sall a appelé lundi au « calme et à la sérénité », annonçant par la même occasion un allègement du couvre-feu en vigueur pour freiner la propagation de la COVID-19.

« Tous ensemble, taisons nos rancœurs et évitons la logique de l'affrontement qui mène au pire », a déclaré M. Sall en soirée sur les ondes de la télévision nationale, brisant ainsi un silence de plusieurs jours.

Répondant à de nombreux appels en ce sens, il a également annoncé le raccourcissement de trois heures du couvre-feu dans les régions de Dakar et de Thiès, qui concentrent la majorité des cas d'infection au coronavirus. La mesure y sera désormais en vigueur de minuit à 5 heures du matin, plutôt que de 21 h à 5 h comme c'était le cas depuis janvier.

Heurts meurtriers

Le Sénégal, considéré d'ordinaire comme un îlot de stabilité en Afrique de l'Ouest, a été le théâtre de confrontations, de pillages et de saccages dans les derniers jours. Il s'agit des pires affrontements que le pays ait connus depuis dix ans.

Ces événements ont été provoqués par l'arrestation du principal opposant au président Sall, Ousmane Sonko. Il a été arrêté le 3 mars pour trouble à l'ordre public, alors qu'il se rendait en cortège au tribunal où il était convoqué.

Ce député de 46 ans a été accusé le mois dernier de « viols » et de « menaces de mort » sur une employée d'un salon de beauté. Celui-ci crie au complot ourdi par le président lui-même pour l'écarter de la prochaine présidentielle de 2024.

Le président a démenti, fin février, les mises en cause de M. Sonko quant au rôle qu'il aurait joué dans ses ennuis. Confronté à des choix délicats entre indépendance proclamée de la justice, pression de la rue et conséquences politiques du sort du député, il avait depuis gardé le silence en public sur l'affaire.

L'arrestation de l'opposant a non seulement provoqué la colère de ses partisans, mais elle a aussi, disent de nombreux Sénégalais, porté à son comble l'exaspération provoquée par la dégradation des conditions de vie dans un pays déjà pauvre. Au moins cinq personnes ont été tuées dans les heurts de la semaine passée. M. Sonko a fait état d'au moins dix morts, dont il a désigné le chef de l'État comme « seul » responsable.

« La révolution est déjà lancée »

Lundi, Ousmane Sonko a été remis en liberté sous caution, un geste considéré comme un pas vers l'apaisement. En fin d'après-midi, alors que ses partisans avaient à nouveau manifesté par milliers dans le centre de Dakar, Ousmane Sonko a conservé son habituel ton de défiance face à Macky Sall en affirmant que « la révolution est déjà lancée » et que « rien ni personne ne pourra l'arrêter ».

« Il faut garder cette mobilisation. Il faut qu'elle soit beaucoup plus importante même, mais il faut surtout qu'elle soit pacifique », a-t-il déclaré devant une foule de partisans. Il s'est fixé pour objectif la présidentielle de 2024, à laquelle il a demandé à Macky Sall de renoncer sans ambiguïté.

Lors de son allocution télévisée, Macky Sall — élu en 2012 et réélu en 2019 — n'a pas prononcé une seule fois le nom de M. Sonko. « Sur l'aspect judiciaire de cette crise, laissons la justice suivre son cours en toute indépendance. »

LE MONDE EN BREF

8 mars

« La COVID-19 a ravagé nos systèmes de santé, nos économies, [...] mais elle a également exacerbé les inégalités structurelles qui touchent de manière disproportionnée les femmes. »

— Jacinda Ardern, première ministre de la Nouvelle-Zélande, lors d'une allocution au Parlement européen à l'occasion de la Journée internationale des droits des femmes. (AFP)

+ WEB LISEZ d'autres nouvelles

8 mars

Les droits des femmes à l'honneur aux quatre coins du monde

À Paris, les militantes françaises des droits des femmes se sont rassemblées pour protester contre le sexisme et les violences sexuelles lors d'une marche à l'occasion de la Journée internationale des droits des femmes.

— D'après l'Agence France-Presse, l'Associated Press et Reuters

Birmanie

PHOTO DANIEL LEAL-OLIVAS, AGENCE FRANCE-PRESSE

Angleterre

Reprendre le chemin de l'école

Londres — « Heureuse » : Comme Sula, 11 ans, des milliers de petits Anglais ont repris lundi le chemin des écoles, fermées depuis janvier en raison d'un variant plus contagieux du coronavirus.

Ce retour est un « grand

Les inégalités, discriminations et violences que subissent encore les femmes aux quatre coins du monde ont été dénoncées lors de manifestations pour souligner la Journée internationale des droits des femmes lundi. Un 8 mars qui s'est déroulé en pleine pandémie mondiale, et à la suite de malheureux reculs des droits de la personne observés dans de nombreux pays.

En Europe, les manifestations du 8 mars se sont déroulées dans un contexte où les règles sanitaires mises en place pour lutter contre la propagation de la COVID-19, parfois strictes, ont limité les habituelles grandes marches pour l'égalité.

Toute manifestation était par exemple interdite dans la capitale espagnole, Madrid, habituel théâtre de gigantesques événements féministes. D'autres villes de l'Espagne ont toutefois autorisé les rassemblements. Les rues de Barcelone, de Séville et de Valence, par exemple, se sont transformées en marées humaines tout en violet, couleur des luttes des femmes dans le pays.

La pandémie a également justifié l'interdiction de manifester à Varsovie, en Pologne, où une importante présence policière a été déployée. Cette Journée des droits des femmes survient dans le contexte d'un important recul du droit à l'avortement dans ce pays. Le parti conservateur au pouvoir en Pologne, Droit et justice, a instauré en janvier une interdiction quasi totale de l'interruption de grossesse.

Au même moment, des dizaines de milliers de manifestants ont aussi défilé à Paris et dans plusieurs grandes villes de France pour dénoncer la persistance des inégalités subies par les femmes, que la crise sanitaire et les confinements ont encore renforcées. Les femmes

grecques, elles, soulignaient l'avènement de leur propre mouvement « #MeToo », récente série de dénonciations d'agressions sexuelles qui ébranle le milieu du sport et de la culture.

Convergence des luttes

Des centaines de femmes ont également manifesté lundi à Alger, en réclamant l'abrogation du Code de la famille algérien, inspiré en partie de la charia, la loi islamique. Des manifestantes ont brandi des pancartes sur lesquelles on pouvait lire : « abrogation du code de l'infamie » et « égalité hommes-femmes ». En Algérie, la manifestation pour la Journée des droits des femmes est intégrée dans la lutte plus large du mouvement pro-démocratie surnommé « Hirak », qui a souligné en février ses deux ans d'indignation contre le pouvoir sclérosé de ce pays d'Afrique du Nord.

Des alliances avec d'importants mouvements de contestation sociale ont également été observées ailleurs dans le monde, comme en Inde, où une foule de femmes aux saris colorés a rejoint, à la périphérie de New Delhi, les agriculteurs opposés aux réformes du gouvernement. Au Myanmar, ce sont des activistes, enseignantes, agricultrices, ouvrières, intellectuelles et étudiantes qui ont défilé en grand nombre pour le retour d'Aung San Suu Kyi. La dirigeante myanmaraise a été renversée lors d'un coup d'État militaire le 1er février dernier.

Nouvelles mesures

Certains pays ont profité de cette journée du 8 mars pour procéder à l'annonce de mesures destinées à améliorer l'égalité entre les genres. En Turquie, c'est pour apaiser le mécontentement populaire que le président, Recep Tayyip Erdogan, a annoncé lundi la création d'une commission parlementaire sur les violences faites aux femmes. Cela survient quelques jours à peine après la violente agression d'une femme par son mari en pleine rue, et sous les yeux de leur fille, qui a choqué le pays.

Aux États-Unis, le gouvernement Biden a annoncé qu'il rejoindra à l'ONU le Groupe des pays amis pour l'élimination de la violence contre les femmes et les filles. La vice-présidente américaine, Kamala Harris, a également pris la parole lors d'une réunion informelle du Conseil de sécurité de l'ONU consacrée à la participation des femmes dans les processus de paix. Sous l'ex-président Donald Trump, les États-Unis avaient entravé des initiatives internationales de leurs alliés traditionnels au sujet des droits sexuels et reproductifs des femmes.

Retour à la table des matières

Trois pays méditerranéens devront recourir à une aide alimentaire extérieure en 2021

EconoStrum – 2021-03-08

Par : Eric Apim

https://www.econostrum.info/Trois-pays-mediterraneens-devront-recourir-a-une-aide-alimentaire-exterieure-en-2021_a27351.html

MEDITERRANEE. Dans son rapport "Perspectives de récoltes et situation alimentaire", l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) dresse une liste de quarante cinq pays qui auront besoin d'une aide alimentaire extérieure en 2021. Trente quatre d'entre eux se situent en Afrique* et trois en Méditerranée : la Libye (également comptabilisée dans le continent africain), le Liban et la Syrie.

En Libye, la FAO pointe l'insécurité, l'instabilité économique et politique et les prix élevés des denrées. 1,3 million de personnes (soit 23% de la population) se trouverait sous assistance humanitaire dont 700 millions nécessitant une aide alimentaire. "La moitié sont des Libyens déplacés ou des migrants résidant en Libye ou transitant à travers le pays", précise le rapport de l'organisation onusienne.

Soumis depuis des mois à une crise financière et économique et à ses répercussions sociales, le Liban n'arrive plus à nourrir sa population. En août 2020, la Commission économique et sociale de l'Onu pour l'Asie occidentale (CESAO) révélait que 55% des habitants vivaient sous le seuil de pauvreté contre 28% en 2019. Selon le rapport publié le 4 mars 2021 par la FAO, ce chiffre serait aujourd'hui plus élevé à cause d'une baisse du pouvoir d'achat des ménages.

Selon les propres données syriennes, 12,4 millions d'habitants (60% de la population totale) se trouvent en insécurité alimentaire. Soit 5,4 millions de plus qu'à la fin 2019. "Bien qu'une aide alimentaire internationale soit fournie, les réfugiés syriens exercent une pression sur les ressources des communautés d'accueil", indique la FAO.

Hausse des produits alimentaires

La production céréalière a regressé en Afrique du Nord. Chiffres en million de tonnes. (tableau : FAO)

La production céréalière a regressé en Afrique du Nord. Chiffres en million de tonnes. (tableau : FAO)

NE MANQUEZ PAS !

Six organisations internationales lancent un Consortium méditerranéen pour la protection de la biodiversité

"DarESS sera le fer de lance de l'ESS en Tunisie"

La France rejoint le Forum du gaz de la Méditerranée orientale

"La Méditerranée est une petite région sur la carte du monde où viennent s'entasser les défis les plus lourds"

L'organisation basée à Rome estime qu'entre janvier et juin 2021 le nombre de personnes en situation d'insécurité alimentaire devrait augmenter de près de 3 millions pour atteindre les 16,2 millions sur la planète.

Et ce, en dépit d'une production mondiale de blé (502 millions de tonnes pour les 51 pays à faible revenu et à déficit vivrier) en hausse de 3% en 2020 par rapport à 2019 et une prévision

de nouveau record en 2021 avec 780 millions de tonnes. A noter cependant que l'Union européenne (281,5 millions de tonnes) et l'Afrique du Nord (32,7 millions de tonnes) sont les deux seules grandes régions à enregistrer un recul de la production de céréales sur la même période avec respectivement -13,1% et - 9,5%.

Dans le monde, la production totale céréalière s'est élevée à 2 761,3 millions de tonnes (+1,9%) en 2020.

"En 2020-2021, l'organisation onusienne prévoit notamment une croissance annuelle de 2,0% de l'utilisation mondiale de blé, qui devrait atteindre 2,766 milliards de tonnes. Il s'agit d'une hausse de 5,5% des échanges mondiaux de céréales, qui devraient représenter 464 millions de tonnes. La FAO s'attend aussi à ce que les stocks mondiaux de riz et de blé grossissent, tandis que ceux des céréales secondaires devraient diminuer", précise le rapport de l'institution.

L'indice FAO constate une hausse des produits alimentaires en février 2021, neuvième mois consécutif d'augmentation. Ceci concerne principalement le sucre (+6,4% par rapport à janvier 2021) et les huiles végétales (+ 6,2% - niveau le plus élevé depuis avril 2012).

Les seuls prix des céréales ont progressé de 1,2% en moyenne par rapport au mois de janvier. Le sorgho enregistre une hausse de 17,4% sur le mois alors que les cours internationaux du maïs, du blé et du riz demeurent stables ou augmentent légèrement.

*Burkina Faso, Burundi, Cabo Verde, Cameroun, République du Congo, Djibouti, Érythrée, Eswatini, Éthiopie, Guinée, Kenya, Lesotho, Libéria, Libye, Madagascar, Malawi, Mali, Mauritanie, Mozambique, Namibie, Niger, Nigéria, Ouganda, République centrafricaine, République démocratique du Congo, Tanzanie, Sénégal, Sierra Leone, Somalie, Soudan, Soudan du Sud, Tchad, Zambie, Zimbabwe.

Lire le rapport "Perspectives de récoltes et situation alimentaire" de la FAO (en anglais)

Retour à la table des matières

Dans l'ombre de la COVID-19, le spectre de la famine
La Presse + – 2021-03-09 – p. DÉBATS_7

Par : Jean-Frederic Légare-Tremblay, Fellow et conseiller principal en communications au CERIUM de l'Université de Montréal

http://plus.lapresse.ca/screens/dd7c6ddd-df38-4c2d-b658-3fa7dfbfdffd__7C___0.html?utm_content=twitter&utm_source=lpp&utm_medium=referral&utm_campaign=internal+share

La pandémie de COVID-19 accapare notre attention. On en surveille et subit les conséquences, chez nous d'abord. Pendant ce temps, à l'étranger, elle s'est alliée à d'autres plaies pour alimenter une crise qui se dérobe à nos yeux. Le genre de crise qui, parce qu'elle se déploie au ralenti au lieu d'exploser soudainement, file sous le radar : la famine.

En novembre dernier, l'Organisation des Nations unies (ONU) a annoncé que quatre pays vacillent dangereusement au seuil de la famine : le Yémen, le Soudan du Sud, le Burkina Faso et le nord-est du Nigeria. Une douzaine d'autres sont suivis de près.

Après des décennies de progrès, on croyait presque cette plaie chose du passé. Les plus récents épisodes de famine remontent à 2011 en Somalie et, pendant quelque mois, au Soudan du Sud en 2017. Mais depuis le milieu de la dernière décennie, la situation mondiale régresse.

Parmi les causes, on montre du doigt les bouleversements climatiques (sécheresses, inondations, etc.), les chocs économiques (hausse du prix des denrées alimentaires, chômage, etc.) et, depuis un an, la pandémie de COVID-19.

Les pays au seuil de la famine ne figurent pas parmi les plus touchés par les infections, mais leur population n'en subit pas moins les conséquences : fermeture des marchés en raison des mesures sanitaires, ralentissement économique global, baisse des transferts d'argent envoyés par la diaspora…

La principale cause, toutefois, est politique : ce sont les conflits armés qui poussent la faim à son extrême.

Au Yémen, la guerre qui sévit depuis 2014 a jeté à ce jour plus de 16 millions de personnes dans l'insécurité alimentaire. C'est, selon l'ONU, la pire crise humanitaire sur la planète. Au Soudan du Sud, ils sont plus de 7 millions de personnes à souffrir de la faim au milieu d'un conflit qui refuse de s'éteindre depuis 2013. Dans le nord-est du Nigeria, le groupe terroriste Boko Haram plonge la population depuis des années dans un état qui frôle la famine : 3,4 millions de Nigérians ont aujourd'hui besoin d'assistance pour manger.

Le nouveau venu

Le Burkina Faso, lui, est le nouveau venu dans ce funeste peloton. Avec les groupes djihadistes, les milices d'autodéfense et les bandes criminelles qui sévissent sur son territoire, ce pays francophone d'Afrique de l'Ouest considéré depuis longtemps comme un modèle de paix civile, s'engouffre de plus en plus dans le conflit qui ronge la région du Sahel. Résultat : 1,1 million de Burkinabés ont été poussés sur les routes et plus de 2 millions vivent dans l'insécurité alimentaire.

Le pays a bien connu une période de sécheresse en 2012, laquelle a plongé 3,5 millions de personnes dans l'insécurité alimentaire, mais la crise fut temporaire. Ce qui suscite à présent l'inquiétude, avec les violences, est que la crise alimentaire devienne chronique, m'a signalé Antoine Renard, directeur du Programme alimentaire mondial (PAM) au Burkina Faso. L'an dernier, les campagnes agricoles ont été plutôt bonnes, mais les violences ont eu un impact « très, très fort », dit-il. Dans certaines régions, par exemple, les récoltes n'ont pu avoir lieu.

Pour l'année en cours, l'ONU estime à plus de 760 millions de dollars canadiens les besoins humanitaires pour le Burkina seulement. Le PAM, qui est la plus grande organisation humanitaire au monde et lauréate du prix Nobel de la paix en 2020, évalue ses besoins à elle seule à 415 millions.

Avec sa contribution de 310 millions par année, le Canada est le cinquième donateur du PAM, derrière les États-Unis, l'Allemagne, le Royaume-Uni et l'Union européenne. C'est, toute proportion gardée, fort appréciable. D'autant qu'Ottawa ne consacre plus que 0,27 % du PIB canadien à l'aide internationale, un chiffre qui ne cesse de chuter depuis de nombreuses années.

N'empêche, les efforts canadiens et mondiaux ne parviennent pas à répondre à la demande. Faute de financement, le PAM a dû réduire jusqu'à 50 % chacune des rations qu'elle distribue aux Burkinabés dans certaines régions.

Et c'est sans compter les besoins aussi grandissants de dizaines d'autres organisations à l'œuvre sur le terrain, locales et internationales.

Les Québécois ont depuis longtemps une relation étroite avec l'Afrique francophone, dont le Burkina Faso. Le ministère des Relations internationales et de la Francophonie du Québec planche d'ailleurs en ce moment sur sa Vision Afrique. On sait que le gouvernement Legault priorise fortement le commerce dans les relations internationales et que le Québec n'a pas les moyens financiers d'un pays souverain pour peser lourd dans l'aide humanitaire. Or, plusieurs organisations non gouvernementales québécoises sont actives sur le continent et avec la faim, la violence et la pauvreté qui resserrent leurs tenailles sur des pays comme le Burkina Faso, dans un contexte fragilisé par la pandémie de COVID-19, un effort congru devrait être accordé à la solidarité internationale.

Il existe notamment depuis 2018 un partenariat technique et financier entre Québec et l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) pour renforcer la sécurité alimentaire et la nutrition des pays francophones, dont le Sénégal. (Il s'agissait alors d'une première entre la FAO, d'ailleurs fondée à Québec en 1945, et un État fédéré.) Voilà le genre d'initiative qui mériterait une place dans la Vision Afrique.

Retour à la table des matières

La Banque mondiale accorde un don de 75 millions de dollars pour renforcer la protection sociale en Haïti
La Banque mondiale – 2021-03-09

https://www.banquemondiale.org/fr/news/press-release/2021/03/09/la-banque-mondiale-accorde-un-don-de-75-millions-de-dollars-pour-renforcer-la-protection-sociale-en-haiti

WASHINGTON, 9 mars 2021 – Le Conseil des administrateurs de la Banque mondiale a approuvé aujourd'hui un don de l'Association internationale de développement (IDA) d'un montant de 75 millions de dollars, pour financer le projet de Protection sociale adaptative pour une résilience accrue (ASPIRE). Ce projet appuiera les efforts d'Haïti afin d'établir un système de filets sociaux adaptatifs pour répondre aux chocs, y compris la crise de la pandémie de COVID-19, et réduire la vulnérabilité du pays face à l'insécurité alimentaire et aux catastrophes naturelles à venir.

« Les systèmes de protection sociale peuvent faire progresser le capital humain, réduire les inégalités, développer la résilience, et permettre de sortir du cycle de la pauvreté, » a dit Javier Suarez, Responsable des opérations par intérim de la Banque mondiale en Haïti. « Ce projet offre des ressources immédiates pour venir en aide aux ménages les plus pauvres, tout en supportant le pays dans la mise en place de son programme de protection sociale afin de développer la résilience ainsi que le capital humain, à moyen terme. »

Un système de protection sociale adaptative permet aux ménages vulnérables de développer leur résilience en investissant dans leurs capacités de préparation, de réponse et d'adaptation aux chocs. Le projet ASPIRE apportera un soutien immédiat aux ménages pauvres et vulnérables, tout en renforçant leur résilience à travers des transferts monétaires non conditionnels et des mesures pour améliorer la santé, la nutrition et l'inclusion financière. Le projet prévoit une extension des transferts monétaires en cas d'urgence, telles que les catastrophes naturelles ou les crises sanitaires. Il accompagnera aussi le renforcement des capacités du ministère des Affaires sociales et du Travail (MAST) en vue d'améliorer la gestion et la gouvernance des programmes de protection sociale.

Des transferts monétaires non conditionnels seront offerts à 18 000 ménages (environ 90 000 personnes), notamment des familles extrêmement pauvres, habitant dans des zones rurales exposées aux catastrophes naturelles, comprenant des enfants en bas âge, des femmes enceintes ou des personnes à mobilité réduite. Le projet se concentrera d'abord sur le département de la Grand'Anse. Il établira aussi les fondations nécessaires à la mise en œuvre de la politique nationale de protection et de promotion sociales, permettant à 200 000 ménages supplémentaires d'être inscrits au registre social du ministère des Affaires sociales et du Travail.

Contacts :

À Port au Prince, Peleg Charles, +509 4891 6327, Pcharles@worldbank.org
À Washington, Hannah McDonald-Moniz, (202) 458-2896, hmcdonaldmoniz@worldbank.org

Retour à la table des matières

Le Secrétaire général annonce la création d'un Groupe spécial de haut niveau sur la prévention de la famine
Nations Unies – 2021-03-11

https://www.un.org/press/fr/2021/sgsm20619.doc.htm

On trouvera, ci-après, le texte du discours du Secrétaire général de l'ONU, M. António Guterres, prononcé lors de la séance du Conseil de sécurité sur les conflits et la faim, à New York, aujourd'hui:

Je vous remercie de l'occasion qui m'est donnée de m'adresser à vous au sujet des liens entre les conflits et la faim, une question pressante et importante. Aujourd'hui, le message que je tiens à faire passer est simple: si vous ne nourrissez pas les gens, vous nourrissez les conflits. Les conflits entraînent la faim et la famine; la faim et la famine conduisent à des conflits.

Les conflits et la faim, lorsqu'ils frappent un pays ou une région, se renforcent mutuellement et ne peuvent être éliminés séparément. La faim et la pauvreté, associés aux inégalités, aux chocs climatiques, aux tensions confessionnelles et ethniques et aux griefs concernant les terres et les ressources, déclenchent des conflits.

Dans le même temps, les conflits amènent des personnes à quitter leur foyer, leur terre et leur emploi, bouleversent les activités agricoles et les échanges commerciaux et limitent l'accès aux ressources vitales telles que l'eau et l'électricité et entraîne la faim. Le Comité Nobel a reconnu cette corrélation lorsqu'il a décerné le prix Nobel de la paix au Programme alimentaire mondial: ce puissant appel à l'action fait comprendre que la sécurité alimentaire est essentielle pour instaurer la paix et la stabilité.

Ces dernières décennies, l'amélioration de la productivité et le recul de la pauvreté dans le monde nous ont permis de faire d'énormes progrès en matière de lutte contre la faim. La famine et la faim ne sont plus une question de manque de nourriture. Elles sont aujourd'hui en grande partie produites par l'homme – et j'emploie ce terme à dessein. Elles frappent surtout des pays touchés par des conflits prolongés et de grande envergure. Et la situation empire.

Fin 2020, plus de 88 millions de personnes souffraient cruellement de la faim en raison des conflits et de l'instabilité – ce chiffre a augmenté de 20% en l'espace d'un an. D'après les prévisions pour 2021, cette situation effrayante devrait perdurer.

Je dois alerter le Conseil: nous devons faire face à de multiples famines entraînées par des conflits dans le monde entier.

Les chocs climatiques et la pandémie de maladie à coronavirus 2019 (COVID-19) attisent le feu. En l'absence de mesures immédiates, des millions de personnes risquent de basculer dans la faim extrême et de perdre la vie.

D'après les estimations, les crises alimentaires s'accentuent et se propagent dans l'ensemble du Sahel et de la Corne de l'Afrique, et s'installent de plus en plus rapidement au Soudan du Sud, au Yémen et en Afghanistan. Plus de 30 millions de personnes dans plus d'une trentaine de pays sont au bord de la famine.

Les femmes et les filles doivent faire face à un double danger: elles risquent davantage d'avoir à quitter leur foyer en raison du conflit et elles sont plus vulnérables à la malnutrition, notamment lorsqu'elles sont enceintes ou allaitent. Lorsqu'elles souffrent de la faim, les filles risquent davantage d'être victimes de la traite, de mariage forcé ou d'autres atteintes.

L'insécurité alimentaire est aggravée par la restriction de l'accès humanitaire. Je suis profondément préoccupé par la situation au Tigré (Éthiopie), où la saison des récoltes a été perturbée par l'insécurité et la violence et où des centaines de milliers de personnes pourraient souffrir de la faim.

Dans certains pays, la famine est déjà là. Des gens meurent de faim et souffrent massivement de malnutrition. Au Yémen, au Soudan du Sud et au Burkina Faso, des régions sont en proie à la famine ou dans une situation proche de la famine. Plus de 150 000 personnes risquent de mourir de faim.

Au Yémen, cinq années de conflit ont entraîné le déplacement de quatre millions de personnes dans tout le pays. Un grand nombre de Yéménites sont en danger de mort à mesure que la faim se généralise dans tout le pays. On estime qu'en 2021, la malnutrition aiguë devrait toucher la moitié des enfants de moins de 5 ans (2,3 millions). Environ 16 millions de personnes connaissent l'insécurité alimentaire.

Depuis que le Soudan du Sud a déclaré son indépendance il y a 10 ans, l'insécurité alimentaire n'a jamais atteint un niveau aussi élevé qu'aujourd'hui. Soixante pour cent de la population souffre de plus en plus de la faim. Les prix des denrées alimentaires sont si élevés qu'une seule assiette de riz et de haricots coûte plus de 180% du salaire journalier moyen, ce qui correspond à environ 400 dollars ici à New York.

Les violences sporadiques persistantes, les phénomènes météorologiques extrêmes et les répercussions économiques de la COVID-19 ont plongé plus de sept millions de personnes dans une insécurité alimentaire sévère. L'an dernier, la République démocratique du Congo a connu la plus grande crise alimentaire au monde: près de 21,8 millions de personnes ont souffert de faim aiguë entre juillet et décembre. Les véhicules du Programme alimentaire mondial pris pour cible dans l'est du pays le mois dernier et le meurtre tragique de notre collègue Moustapha Milambo, ainsi que de l'Ambassadeur italien Luca Attanasio et de son officier de sécurité Vittorio Iacovacci, illustrent de la manière la plus brutale qui soit les sombres conséquences de l'association de la faim et des conflits.

Telle est l'effroyable réalité dans les zones de conflit, partout dans le monde. Il nous incombe de faire tout ce que nous pouvons pour inverser le cours des choses, tout d'abord en prévenant la famine.

En septembre dernier, le Secrétariat a établi un livre blanc qui présente les risques de famine dans quatre pays. L'urgence de la situation n'a fait que croître. Les gens souffrent de la faim et perdent la vie bien avant que l'insécurité alimentaire ne soit au plus haut niveau. Il nous faut prendre les devants et agir maintenant.

J'ai donc décidé de créer un groupe spécial de haut niveau sur la prévention de la famine, qui sera dirigé par le Secrétaire général adjoint aux affaires humanitaires et Coordonnateur des secours d'urgence, Mark Lowcock. Ce groupe sera composé de représentants du Programme alimentaire mondiale et de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture. Il

contribuera à ce que la question de la prévention de la famine soit examinée de manière concertée à un haut niveau et à ce qu'une aide soit fournie aux pays les plus touchés.

J'ai en outre demandé à M. Lowcock de s'appuyer autant que nécessaire sur d'autres membres du Comité permanent interorganisations, qui inclut évidemment l'UNICEF, l'Organisation mondiale de la Santé, le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés, le Programme des Nations Unies pour le développement, le Fonds des Nations Unies pour la population et ONU-Femmes.

Le groupe coopèrera avec les organisations non gouvernementales, des partenaires qui contribuent de manière essentielle à nos côtés à soulager la faim dans le monde. Il œuvrera également en collaboration avec les institutions financières internationales et d'autres institutions spécialisées des Nations Unies, dont le Fonds international de développement agricole. J'invite instamment tous les membres du Conseil à soutenir par tous les moyens ce groupe spécial et à mettre tout en œuvre pour prendre des mesures urgentes de prévention de la famine.

Nous devons nous préoccuper avant tout de cette population de plus de 34 millions de personnes déjà aux prises avec une insécurité alimentaire qui a atteint un niveau critique. Le Programme alimentaire mondial et l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture ont lancé un appel à la mobilisation urgente de 5,5 milliards de dollars de ressources extraordinaires afin que ces 34 millions de femmes, d'hommes, de filles et de garçons échappent à une catastrophe.

Ces ressources sont nécessaires à un ensemble de mesures visant à fournir une aide vitale, qui comprend la distribution de nourriture, d'argent en espèces et de bons d'alimentation, l'aide adaptée à l'agriculture et les soins médicaux à ceux qui souffrent déjà de malnutrition aigüe. Certes, tous les pays rencontrent des difficultés économiques résultant de la pandémie de COVID-19 mais supprimer l'aide aux enfants qui meurent de faim n'est pas la solution.

La manifestation de haut niveau pour les annonces de contributions relatives à la crise humanitaire au Yémen n'a pas répondu à nos attentes, il ne faudrait pas que cela se reproduise. Je demande à tous les pays de réfléchir à nouveau aux responsabilités et aux capacités qui sont les leurs. Les sommes relativement modestes qui vont à l'aide humanitaire permettent d'investir non seulement dans la population mais aussi dans la paix.

Les personnes souffrant de faim aiguë doivent pouvoir accéder à la nourriture et à une assistance vitale en toute sécurité, en particulier durant des conflits armés. Conformément à la résolution 2417 de ce Conseil et sur la base du droit international humanitaire, les biens et les produits indispensables à la survie des populations civiles tels que les denrées alimentaires, les récoltes et le bétail, doivent être protégés dans les conflits. L'accès humanitaire ne doit pas être entravé et l'utilisation de la famine comme méthode de guerre est interdite.

Malheureusement, nous ne manquons pas d'exemples récents d'utilisation de la famine comme tactique de guerre. Le conflit en Syrie a soumis des millions de civils à de terribles conditions, ce qui dans certains cas revenait à les réduire à la famine. En 2017, la famine a été déclarée dans certaines parties du Soudan du Sud, l'accès humanitaire ayant été systématiquement refusé à la population. Et au Myanmar, des éléments montrent que la faim, due à la destruction des terres agricoles et des villages ainsi qu'aux restrictions de mouvement, a été utilisée contre les Rohingya.

L'utilisation délibérée de la famine comme méthode de guerre constitue un crime de guerre. J'exhorte les membres du Conseil à agir par tous les moyens pour que les responsables de ces actes atroces soient amenés à rendre des comptes, et à rappeler aux parties aux conflits les obligations qui leur incombent dans le cadre du droit international humanitaire.

Remédier à la faim permet de jeter les bases de la stabilité et de la paix. Il faut nous attaquer en même temps à la faim et aux conflits si nous voulons régler l'un ou l'autre problème. Notre plan pour la réduction de la faim est le Programme de développement durable à l'horizon 2030, et en particulier l'objectif 2: Faim zéro.

Nous devons transformer nos systèmes alimentaires pour qu'ils profitent à tous et pour les rendre plus résilients et durables. Cette question sera au cœur du Sommet des Nations Unies sur les systèmes alimentaires, que je convoquerai l'année prochaine.

Dans le même temps, pour éliminer la faim nous devons trouver des solutions politiques aux conflits. J'invite instamment tous les États à faire en sorte que la cessation des conflits, et non pas simplement l'atténuation de leurs effets, soit une priorité majeure de leur politique étrangère.

Je demande aux membres du Conseil d'user de leur position privilégiée pour agir autant qu'ils le pourront en vue de mettre fin à la violence, de négocier la paix et de soulager la faim et les souffrances qui touchent des millions et des millions de personnes dans le monde.

La famine et la privation de nourriture n'ont pas lieu d'être au XXIe siècle.

Retour à la table des matières

Actualité à surveiller

Rien à signaler

Retour à la table des matières